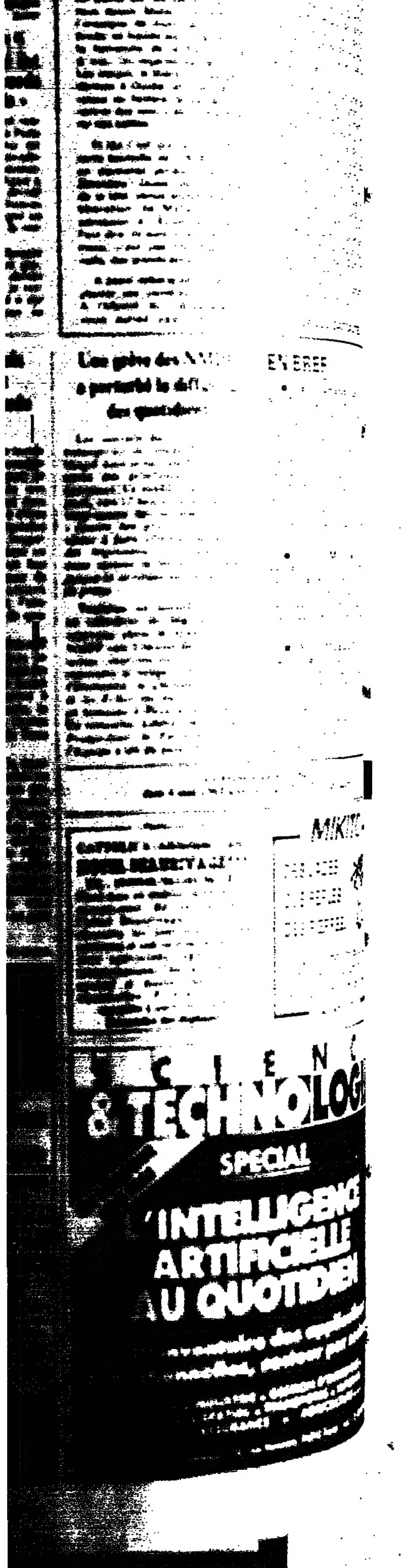


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13460 – 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – DIMANCHE 8-LUNDI 9 MAI 1988

Moscou et le PCF

On savait de longue date que les dirigeants soviétiques ne nourrissaient pas une estime excessive pour M. Georges Marchais. La polémique qui a éclaté dans les colonnes des « Izvestia » et de « l'Humanité » (« le Monde » du 5 mai), entre Moscou et le PCF, est pourtant sans précédent et révélatrice de tensions d'un type nouveau.

Certes, ce n'est pas la première fois que des désaccords s'expriment ouvertement entre communistes français et soviétiques. Ainsi le PCF avait-il timidement dénoncé en 1968 l'invasion de la Tchécoslovaquie et critiqué par intermittence les pratiques répressives qui persistaient en URSS sous le règne de Brejnev.

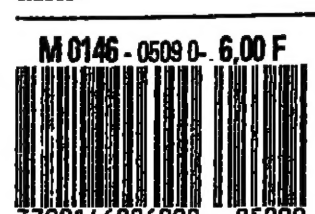
Mais on n'a pas souvenir qu'une telle volée de bois vert ait été infligée de Moscou à la direction du PC français. Si son auteur, M. Bovine, ne s'exprime pas au nom du PC soviétique, comme s'est empressé de le souligner, après que la polémique eût éclaté, le rédacteur en chef des « Izvestia », il s'agit tout de même du journal du gouvernement de l'URSS, et la distinction peut paraître subtile entre ce dernier et la direction du parti. Ses critiques, au demeurant, ne font que reprendre, en les appliquant plus précisément au PC français, celles que M. Dobrynine, secrétaire du comité central, avait exprimées quelque temps plus tôt à Prague (« le Monde » du 16 avril) à l'égard du mouvement communiste dans son ensemble. L'originalité, mais elle est significative, est que le réquisitoire porte sur la politique suivie en France même par le PCF, non sur des orientations d'ordre international.

Ce franc-parler est-il l'une des conséquences de la « glasnost » aujourd'hui à l'honneur en URSS, et qui veut que l'on dise tout haut ce que, hier, on réservait à de discrètes confidences ? Si oui, il faudra aller au fond des choses, et les historiens ne seront pas les seuls à en tirer profit. A moins qu'au nom de la « Realpolitik » ce genre de traitement ne soit destiné qu'à des partis en voie de marginalisation, au bénéfice de relations nouvelles avec des partis socialistes ou sociaux-démocrates participant au pouvoir.

En reprochant, d'autre part, au PC français d'être en retard d'une « perestroïka », les « Izvestia » se conforment-elles bien au principe plusieurs fois énoncé par M. Gorbatchev de stricte non-ingérence dans les affaires d'un parti frère ? On retrouve ici trace de l'ambiguïté de la démarche adoptée vis-à-vis du mouvement communiste international par le secrétaire général du PC soviétique, qui, tout en parlant beaucoup d'indépendance et de spécificités nationales, ne cesse d'inviter les partis communistes à une « interaction ».

Les PC à travers le monde doivent-ils continuer – pour le meilleur ou pour le pire – à déterminer leur stratégie et leur tactique en fonction d'orientations définies, ou de leçons données, à Moscou ? Les communistes italiens ont depuis longtemps manifesté leurs réserves à l'égard d'une résurrection, même sous une forme rénovée, du mouvement communiste international. On conçoit qu'à Paris, au fond des difficultés dans lesquelles il se débat, le PCF ne soit pas plus enthousiaste.

M 0146 - 0509 0- 6,00 F



3790146006000 05090

Durcissement à la fin de la campagne, divisions de la droite, appels au centre

Le second tour marque la première étape de la recomposition du paysage politique

Après une fin de campagne particulièrement rude, le second tour de l'élection présidentielle marque la première étape d'une recompostion du paysage politique français. M. Mitterrand devait prendre la parole, le samedi 7 mai, en fin d'après-midi à La Haye, devant le « Congrès de l'Europe 1988 ». Il avait répondu à une invitation de M. Enrique Baron Crespo, président de ce mouvement et vice-président du Parlement européen, avant même d'annoncer sa candidature. La veille à Toulouse, il avait appelé aux « républicains », quitte à « laisser sur le bord de la route » ceux qui, aujourd'hui, le contestent le plus violemment.

M. Chirac, lui, a achevé sa campagne à Clermont-Ferrand où M. Giscard d'Estaing lui a demandé, s'il est élu le 8 mai, d'« avoir comme premier objectif de faire travailler ensemble les deux moitiés de la France ».



L'écart déterminant

par Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhomeau

M. Chirac chasse sur les terres abstentionnistes du premier tour et sur celles des mécontents lepénistes. M. Mitterrand rôde sur le territoire des modérés. Ainsi s'est terminée la campagne du second tour de l'élection présidentielle.

Pour parvenir à leurs fins, les amis de M. Chirac n'hésitent pas présenter leur candidat comme l'homme qui a rendu son honneur à la France, en obtenant la libération des otages du Liban et celle des gendarmes de Nouvelle-Calédonie, le seul capable de sauver une Vᵉ République mise en danger par un homme faible, M. Mitterrand, amateur de « *magouilles* » politiciennes. Cette présentation des enjeux du débat était de nature à donner au second tour l'allure d'un combat traditionnel depuis 1965 – première élection, sous la Vᵉ République, du président au suffrage universel – d'une épreuve de force camp contre camp. La France serait donc, à nouveau, divisée en deux blocs et se préparerait, conformément à la pratique spécifique de cette République, à désigner un vainqueur et un vaincu.

M. Giscard d'Estaing souhaite, depuis longtemps, mettre fin à ce jeu qui consiste à livrer la France à une seule moitié d'elle-même, à exclure une partie et à assurer la domination de l'autre. Telle est pourtant la logique de l'élection présidentielle qui explique largement le durcissement des derniers jours de campagne. M. Mitterrand cherchait à dépasser cette logique. M. Chirac s'y soumet au contraire pleinement. D'abord parce qu'il est en position de rival. Ensuite parce qu'il agit en conformité avec sa situation politique : il lui faut préserver sa majorité politique du 16 mars 1986 et, donc, s'il est élu le *statu quo* parlementaire. En revanche, pour M. François Mitterrand, toute la question est de savoir de quelle marge d'action il pourra disposer, s'il est élu. Celle-ci peut être une ultime étape dans sa marche en avant personnelle : 44,80 % en 1965 face au général de Gaulle, 49,19 % en 1974 face à M. Giscard d'Estaing, 51,75 % en 1981... Mais l'essentiel est de savoir si son résultat du 8 mai 1988 lui donnera ou non les moyens d'obtenir, enfin, la « recomposition » du paysage politique à laquelle il aspire. Si sa victoire est aussi large que le lui promettaient les sondages publiés jusqu'au 30 avril (55 % contre 45 % selon la SOFRES) le séisme, à droite, est assuré. En revanche, si la marge est étroite, il lui faudra batailler ferme contre une droite battue, mais pas abattue, sur laquelle M. Chirac aurait de fortes chances d'assurer son leadership.

Les derniers jours de campagne s'expliquent par cette obsession qu'a eue M. Chirac, sinon de gagner, du moins de réussir sa sortie en interdisant à M. Mitterrand une réélection glorieuse, de même que M. Barre a pu, grâce a une belle fin de campagne, rester dans le jeu malgré sa défaite, de même M. Chirac comptait-il sur une belle sortie, à défaut d'une victoire.

(Lire la suite page 6.)

Les nouveaux anti-européens

par Jacques Amalric

Quelle que soit l'issue du second tour de l'élection présidentielle, la vie politique française va être affectée à assez court terme par l'un des résultats, peu noté, du premier tour : l'apparition, le 24 avril, d'un parti anti-européen, celui du Front national. M. Le Pen, empêtré dans des nostalgies européennes d'un autre âge et d'une tout autre signification (« *L'Europe sera impériale ou ne sera pas* », déclarait-il en avril dernier à Strasbourg), ne paraît pas encore s'en être très bien rendu compte. On peut cependant lui faire confiance pour rattraper assez vite son oubli et jouer dorénavant à fond sur toutes les frayeurs et les inquiétudes encore diffuses que fait naître dans de nombreux secteurs économiques et sociaux la perspective de ce grand marché unique dans lequel douze peuples devront vivre – et se concurrencer – à partir du 1ᵉʳ janvier 1993.

Une étude rapide des résultats du premier tour de l'élection présidentielle interdit d'expliquer les 14 % de M. Le Pen uniquement par le ralliement d'autant de Français aux valeurs traditionnelles de l'extrême droite. Et si les problèmes posés par l'immigration peuvent aider à comprendre le succès du Front national sur tout le pourtour méditerranéen, ils ne servent guère à éclairer ce qui s'est passé en Alsace et en Lorraine ainsi que dans beaucoup d'autres circonscriptions rurales où les frictions ethniques ne sont pas particulièrement violentes.

Alors ? Force est de constater que M. Le Pen, parfois sans le chercher ouvertement, a obtenu les votes des descendants de ceux qui ont fait jadis les beaux jours du poujadisme : artisans, commerçants, paysans, petites gens mal formées ou pas formées du tout à affronter le grand large, cette concurrence tous azmuts que nous promet le grand marché européen dans cinq ans. Les angoisses de ces survivants d'un ordre économique et social menacé sinon condamné, sont infiniment plus profondes qu'on ne le pense, même si elles ne sont pas encore clairement formulées.

(Lire la suite page 8.)

La baisse du chômage fait craindre un retour de l'inflation

Les paradoxes américains

Le chômage continue de baisser aux Etats-Unis. Retombé à 5,4 % de la population active en avril, il retrouve son niveau de 1974. Ce bon résultat confirme la solidité de la croissance américaine. Les milieux financiers craignent cependant une surchauffe de l'économie, favorisant une reprise de l'inflation.

WASHINGTON
de notre correspondant

Tout va bien, trop bien, donc tout pourrait aller mal... Le chômage s'est à nouveau fortement contracté en avril aux Etats-Unis, pour atteindre son niveau le plus bas depuis quatorze ans (5,4 % de la population active, deux fois moins qu'en Europe), et divers indices attestent de la vigueur persistante de l'économie américaine.

Mais les Cassandre, qui après le krach de Wall Street, à l'automne dernier, annonçaient une récession, n'ont pas vraiment déposé les armes. Elles ont simplement changé leur fusil d'épaule et prévoient désormais une reprise de l'inflation.

Les chiffres publiés, le vendredi 6 mai, par le département du travail sont encore meilleurs que prévu. En un mois (de mars à avril), le taux de chômage a diminué de 0,2 % contre une réduction moyenne de 0,1 % au cours des mois précédents. Au total, plus d'un million d'emplois ont été créés aux Etats-Unis depuis le début de cette année. L'emploi retrouve son niveau de 1974, au début du premier choc pétrolier, même si un nombre assez important d'embauches sont à temps partiel. Le regain concerne en particulier des régions touchées ces dernières années par une crise sévère, notamment certains Etats du Midwest et de la « Ceinture de rouille », où une multitude de petites entreprises se sont créées récemment.

Ce haut niveau d'activité est dû à la fois au maintien d'une forte consommation intérieure (les inquiétudes nées de la crise boursière semblent déjà oubliées) et d'un haut niveau des commandes à l'exportation, qui laissent prévoir une poursuite de l'amélioration de la balance commerciale.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 17.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie
du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IX°

OJD 1986

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Il y a cent vingt ans

La libéralisation de la presse

Maintes fois modifié, le régime de la presse en France a été défini par la loi du 29 juillet 1881, qui a fixé les règles du jeu entre le gouvernement et le quatrième pouvoir. Mais c'est un texte adopté le 11 mai 1868 – il y a cent vingt ans – qui avait ouvert la voie à l'expansion de la presse politique.

DANS l'histoire de la presse française, 1868 marque une double inflexion décisive. La loi du 11 mai, d'abord, marque le début d'une libéralisation qui s'épanouit ensuite sous la IIIe République. A plus d'un titre, la loi du 29 juillet 1881 n'en fut que l'aboutissement logique, retardé seulement par les graves crises politiques des années 70. Ensuite, et c'est sans doute le plus important, le système mis en place par le Second Empire dans les années 1860 s'est accompagné d'une exraordinaire progression du marché de la presse, alors que la loi de 1881 n'a entraîné aucun changement notable en la matière. De 1867 à 1880 le nombre des journaux quotidiens est passé de 78 à 272, et leur tirage global de 970 000 exemplaires à 2,8 millions : cette progression n'a d'équivalent dans aucun autre pays à l'époque. En desserrant la tutelle administrative sur les journaux, c'est la loi du 11 mai 1868 qui a permis ce formidable épanouissement.

Le système des « avertissements »

Dès le coup d'Etat du 2 décembre 1851, le gouvernement de Louis-Napoléon Bonaparte avait ordonné, grâce à l'état de siège, une hécatombe de journaux. A Paris, leur nombre fut réduit de 52 à 13, et en province ne survécurent que les organes préfectoraux et cléricaux. Le décret du 23 février 1852 organisa la surveillance des feuilles survivantes. Le *cautionnement* – lourde charge financière (50 000 F pour un quotidien parisien, l'équivalent de 500 000 F de 1988) que peu de commanditaires pouvaient accepter de fournir aux journaux qui couraient le risque d'une amende ou de la suppression – fut maintenu, ainsi que le *timbre* à 6 centimes par exemplaire de quotidien dans les grandes villes, qui accroissait de 25 % à 30 % le prix de l'abonnement et interdisait pratiquement la vente au numéro. L'*autorisation préalable* était rétablie, ce qui permettait aux préfets de refuser la création de feuilles hostiles et d'interdire le passage des feuilles dévouées dans le camp de l'opposition. Les débats parlementaires ne pouvaient être commmentés et devaient être présentés par la seule publication de leur résumé officiel. Sans rétablir la censure, le système des *avertissements* délivrés arbitrairement par l'autorité administrative aux feuilles qui avaient mécontenté le pouvoir permettait de contrôler fort efficacement le contenu des journaux : le premier était sans effet, le second entraînait une suspension brève, le troisième la suppression.

Publications inoffensives

Commentant ce décret, Armand Bertin, directeur du *Journal des débats*, déclarait à un ami : « *On dira ce que l'on voudra du décret, sauf que son auteur est une bête. Il me constitue surveillant des écarts de mon propre journal et fait de moi un fonctionnaire gratuit chargé d'empêcher les attaques contre la Constitution et de maintenir l'ordre au profit du gouvernement.* » C'était le moyen le plus hypocrite et le plus efficace d'imposer aux journaux la plus conformiste des autocensures, et son efficacité fut telle qu'il fut peu employé : la simple menace d'un avertissement suffisait, le plus souvent, à ramener les directeurs de journaux dans les chemins du dévouement et à retenir la plume de leurs journalistes.

Le décret prévoyait aussi l'obligation pour les journaux de publier les *communiqués* que leur adressait l'administration pour rectifier leurs « erreurs » d'interprétation de la vérité officielle.

Sous l'effet de nombreux facteurs qui à la fois affaiblirent l'autorité du pouvoir et tirèrent la vie politique de son long sommeil, le gouvernement fut contraint de lentement alléger la contrainte qu'il faisait peser sur les journaux. Il leur rendit, le 24 novembre 1860, le droit de commenter les débats du Corps législatif. Il autorisa la création de feuilles nouvelles, dont *le Temps* en 1861 et *le Figaro* en 1866, avec l'arrière-pensée d'affaiblir l'opposition en multipliant les organes rivaux.

Surtout, un des aspects les plus originaux et les plus habiles de la politique impériale fut de développer la diffusion de la presse non politique. Il s'agissait de satisfaire le besoin croissant de lecture des classes moyennes et populaires où le nombre des alphabétisés ne cessait de croître (53 % de conscrits illettrés en 1832, 27 % en 1870) en le détournant vers des publications idéologiquement inoffensives de littérature romanesque ou de vulgarisation culturelle. Une loi postale de 1856 permit la vente au numéro de ces journaux non politiques, donc bon marché parce que non « timbrés ». La surprenante réussite de cette politique fut celle du *Petit Journal*, quotidien à un sou de demi-format, et de ses imitateurs qui, en 1867, diffusaient cinq cent mille exemplaires par jour, deux fois plus que l'ensemble des quotidiens politiques parisiens. On avait donc alors créé un double marché de la presse : une presse populaire, bon marché, d'une grande inocuité politique, vendue au numéro, et une presse d'opinion, chère, réservée aux seuls abonnés ou aux cabinets de lecture.


Madame Anastasie par Gill.

PHOTO ROGER VIOLLET

Contrôle judiciaire

La montée de l'opposition libérale et républicaine, les échecs extérieurs affaiblissaient l'Empire. Napoléon III décida de changer de cap. Sa lettre du 19 janvier 1867 annonçait sa volonté de libéraliser le régime, cédant, en quelque sorte, à la revendication des « *libertés nécessaires* » formulées par Thiers au Corps législatif dès le 11 janvier 1864 et aux sollicitations de Persigny au Sénat, le 14 février 1866, en faveur des « *libertés accessoires* ». Elle annonçait qu'une loi serait proposée « *pour attribuer aux tribunaux correctionnels l'appréciation des délits de presse et supprimer le pouvoir discrétionnaire du gouvernement* ».

Le projet de loi, mis au point dès mars 1867, renonçait donc au régime préventif du contrôle arbitraire *a priori* par l'administration pour adopter le régime répressif du contrôle judiciaire *a posteriori*. Il rencontra l'hostilité farouche du personnel administratif de l'Empire autoritaire, en particulier de Rouher, ministre d'Etat, qui offrit sa démission, de Baroche, garde des sceaux, de l'impératrice et de la plupart des journalistes officieux à Paris ou en province. Les libéraux y virent un progrès, certes insuffisant – ils demandaient le jury – mais significatif.

Une formidable effervescence

Le projet ne fut pas soumis à la délibération pendant la session de 1867. Il fut longuement discuté au Corps législatif du 19 janvier 1868 au 11 mars. Rouher fut contraint de défendre un texte dont il avait réclamé le retrait. Les libéraux exigeaient toujours le jury, la réduction du cautionnement, la liberté du colportage. Berryer, Thiers, Pelletan, Jules Faure, Jules Simon illustrèrent ces débats. Le projet voté par 240 voix pour, 1 contre et quelques dizaines d'abstentions au Corps législatif, reçut le 8 mai la sanction du Sénat et fut promulgué le 11 mai. La loi maintenait le cautionnement, le timbre (réduit de 1 centime), la réglementation du colportage et laissait à l'administration le droit d'interdire la vente des journaux sur la voie publique. Elle supprimait le système des avertissements et l'autorisation préalable : une simple déclaration suivie du versement du cautionnement suffisait désormais pour fonder un journal.

La nouvelle loi entraîna une formidable effervescence dont les autorités n'avaient prévu ni l'ampleur ni la portée sur l'opinion. En trois ans, le nombre des journaux doubla en province, 19 quotidiens nouveaux, sans parler d'une vingtaine d'hebdomadaires politiques, parurent à Paris, dont *le Rappel*, inspiré par Victor Hugo, *le Français*, orléaniste, et *le Gaulois*, modéré. A Paris et en province, les tirages de la presse politique doublèrent. Les nouvelles feuilles se situèrent majoritairement à gauche et le succès à Paris alla aux titres de l'extrême gauche. Le ton de ces journaux surprit par sa violence et *la Lanterne*, pamphlet hebdomadaire d'Henri Rochefort, inaugura la « *révolution du mépris* » par un formidable succès : elle diffusa plus de 125 000 exemplaires. « *Ce ne sont plus seulement les bohèmes de la finance, de la littérature ou de l'industrie, ce ne sont plus seulement les boutiquiers qui lisent* la Lanterne, écrit Baroche ; *les ouvriers l'achètent en grand nombre ; ils vont en attendre la distribution chez les libraires, dans les lieux de dépôt ; le pamphlet passe de mains en mains dans les ateliers. Le respect est toujours mélangé d'un peu de crainte : comment espérer que les masses conservent leur foi dans le prestige d'un souverain qu'on insulte impunément ?* »

Le gouvernement se révéla incapable de limiter cette montée de l'opposition : la répression judiciaire, relativement lente, se révéla inadaptée pour sanctionner des délits politiques. Certes les poursuites et saisies furent nombreuses. En 1868, on condamna 79 journalistes à quatre-vingt-neuf mois de prison et à 121 000 F d'amende, en 1869, soixante-quatorze à soixante-neuf mois de prison et 46 000 F. Mais la répression n'intimida ni les journalistes opposants, ni l'opinion, puisqu'en 1869 Rochefort fut élu député de Paris et dirigea alors un journal franchement révolutionnaire, *la Marseillaise*.

Napoléon III tira la leçon des faits ; il renvoya ses anciens ministres, appela Emile Ollivier au pouvoir. Celui-ci lui assura la victoire contestée du plébiscite de janvier 1870. Le 16 mai 1870, il déposait un projet de loi confiant au jury la sanction des délits de presse – qui ne put être voté car la guerre franco-prussienne éclatait en juillet.

Après le 4 septembre 1870, la République effaça les dernières traces du régime préventif : le timbre fut supprimé le 5 septembre, le cautionnement le 10 octobre. Le 12 octobre, on facilita la diffusion des journaux politiques en ballots, favorisant par là leur vente au numéro. La loi du 15 avril 1870 établit le jury, mais la loi du 6 juillet 1871 rétablit la correctionnelle et le cautionnement. Il fallut attendre le 8 février 1878 pour que le colportage soit définitivement débarrassé de la surveillance des autorités. La loi de 1881 rétablit définitivement le jury et supprima le cautionnement : les autres réformes libérales qu'elle confirma étaient depuis longtemps acquises.

PIERRE ALBERT.
Professeur à l'université de Paris-II.

★ OUVRAGES DE RÉFÉRENCE : Louis Girard, *Napoléon III*, Fayard 1986. La contribution de Pierre Guiral au tome 2 de l'*Histoire générale de la presse française*, PUF, 1969. Voir également la thèse inédite de l'Ecole des chartes de Philippe Vallas, *la Presse politique parisienne après la loi de 1868*.

Rendez-vous

Dimanche 8 mai. – *Equateur :* second tour de l'élection présidentielle.
RFA : élections régionales dans le Schleswig-Holstein.

Lundi 9 mai. – *Canada :* visite de la reine Béatrix des Pays-Bas.
Bolivie : visite de Jean-Paul II.

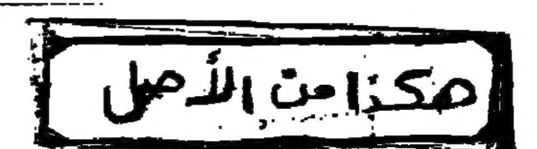
Mardi 10 mai. – *Danemark :* élections générales anticipées.
Roumanie : visite de M. Gromyko.

Mercredi 11 mai. – *Genève :* Nouvelle rencontre entre M. Shultz et M. Chevardnadze (jusqu'au 12).
Autriche : congrès extraordinaire du Parti socialiste.
Chili : grève générale à l'appel du Commandement national des travailleurs.

Vendredi 13 mai. – *Iran :* deuxième tour des élections législatives.

Samedi 14 mai. – *Pérou :* visite du pape Jean-Paul II à l'occasion du Congrès eucharistique international (jusqu'au 16).

Dimanche 15 mai. – *Afghanistan :* début du retrait des troupes soviétiques.



Etranger

Après la libération des otages français au Liban

La France mise en observation par ses alliés occidentaux

Pas de contrepartie mais des intérêts. A en croire une source autorisée ouest-allemande qui s'est confiée vendredi 6 mai à l'agence Reuter, la seule concession du gouvernement français à l'Iran en échange de la libération des trois derniers otages français du Liban, Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann, aurait été l'acceptation de rembourser entièrement le prêt iranien au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), assorti d'intérêts réclamés par Téhéran, mais toujours refusés – jusqu'à ces derniers jours – par Paris (*le Monde* du 7 mai).

A l'origine de cette révélation se trouve, toujours selon cette source allemande, M. Jean-Bernard Raimond lui-même. Le ministre français des affaires étrangères aurait fourni ces explications lorsqu'il a reçu, jeudi au lendemain de la libération des trois otages, les ambassadeurs de RFA, de Grande-Bretagne, d'Italie et des Etats-Unis, les représentants de quatre pays ayant des ressortissants toujours retenus en otage au Liban.

L'ambassadeur américain, M. Joe Rodgers, a, pour sa part, eu droit à un traitement de faveur, puisqu'il a également été reçu, ce même jeudi, par M. Charles Pasqua, principal artisan des tractations ayant mené à la libération de Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann, *via* l'« équipe Marchiani » – du nom de M. Jean-Charles Marchiani, ancien agent secret et proche collaborateur du ministre de l'intérieur.

Des explications apaisantes

Reste à savoir si les explications de MM. Raimond et Pasqua ont réussi à apaiser les inquiétudes des Occidentaux – et plus particulièrement des Américains – sur les conditions exactes de la libération des otages français. Il semblerait que Washington ait décidé de garder la France en « observation » pendant encore quelque temps. « *Nous prenons note des déclarations françaises à ce propos et nous surveillerons avec attention tout développement futur* », a ainsi déclaré le porte-parole du département d'Etat. « *Nous serons particulièrement sensibles à toute action pouvant être interprétée comme une récompense aux preneurs d'otages* », a ajouté M. Redman.

Celui-ci a en outre relevé que le gouvernement français avait « *publiquement remercié l'Iran* » et que ce dernier pays « *s'était attribué le mérite* » de la libération des otages. « *Ceci démontre une fois de plus que l'Iran exerce une influence substantielle sur les preneurs d'otages, et la question demeure à présent de savoir ce qui a amené le gouvernement iranien à user de son influence* », a conclu M. Redman.

Ministres français, proches de M. Chirac et membres de l'« équipe Marchiani » se sont pour leur part relayés vendredi pour démentir avec force – à deux jours du deuxième tour de l'élection présidentielle – qu'une quelconque rançon ou autre contrepartie ait été versée à l'Iran ou aux ravisseurs libanais.

De son côté, M. Mitterrand a indiqué, vendredi, avoir « *contribué à parvenir* » à la libération des otages. « *Il n'y a pas de distinction entre le gouvernement et moi dans une matière aussi sensible* » que le problème des otages, a-t-il simplement dit dans un entretien à TF 1.

En tout état de cause, l'épouse de Michel Seurat, enlevé en même temps que Jean-Paul Kauffmann et décédé en détention, s'est montrée révoltée par l'attitude des autorités françaises. D'une part, a déclaré Mme Mary Seurat, M. Chirac a publiquement « remercié » les « assassins » de son mari. D'autre part, elle a qualifié de « *manipulation psychologique* » les déclarations de Jean-Paul Kauffmann selon lesquelles Michel Seurat serait mort d'un cancer. Elle a accusé les autorités d'avoir soufflé cette explication au journaliste. « *Pourquoi m'a-t-on menti sans arrêt ?* », s'est-elle écriée sur le plateau de la Cinq.

Par ailleurs, le mystère s'est dissipé autour de l'identité de cet « *ami de la France et de l'Iran* », si chaleureusement remercié, jeudi, par M. Chirac pour son rôle dans la libération des otages. Il s'agit, indique-t-on de très bonne source, d'un homme d'affaires chiite libanais de Côte-d'Ivoire, M. Najib Zaher, dont le nom avait déjà été cité lors de la libération d'autres otages français.

Y. H.

Les conditions de détention de MM. Carton, Fontaine et Kauffmann

Humiliations, chaînes, simulacres d'exécution : trois ans de cauchemar

La volonté de lutter, la foi en Dieu, la conviction d'être libre un jour, ont permis à Jean-Paul Kauffmann, l'un des trois otages français libérés mercredi dernier à Beyrouth, de tenir le coup tout au long d'une captivité de plus de trente-cinq mois extrêmement éprouvante. « *Dieu m'a protégé. Je n'ai jamais coulé, jamais vraiment désespéré. Je savais que j'allais m'en sortir. Quand je me sentais découragé, je priais et, le lendemain, quelques petits signes me permettaient de remonter la pente* », a déclaré à l'AFP le journaliste, à l'hôpital parisien du Val-de-Grâce, qu'il a quitté vendredi 6 mai, de même que Marcel Carton et Marcel Fontaine.

« *Longtemps non pratiquant, je suis aujourd'hui imbattable sur la Bible*, ajoute-t-il avec un sourire. *Sa relecture avec des yeux neufs m'a permis de découvrir un ouvrage proprement révolutionnaire. Avec* Guerre et paix *de Tolstoï, que j'ai lu entièrement vingt et une fois, la Bible a constitué un réconfort permanent.* »

Pourtant, même si ses geôliers, à l'exception des deux derniers mois, lui ont régulièrement fourni des lectures plus ou moins intéressantes – il avoue en riant avoir « *dévoré avec appétit* » de nombreux titres de la collection à l'eau de rose « Harlequin », – la vie quotidienne, entrecoupée de nombreux « *déménagements* » – dix-huit au total, – fut loin d'être une sinécure.

Jean-Paul Kauffmann précise ainsi qu'il a vécu dans la lumière artificielle pendant vingt-sept mois. « *Il n'y avait pas vraiment de journée type, tant nos lieux d'hébergement ont changé*, poursuit-il. *Il n'y avait pas d'avantages acquis, si j'ose dire. Chaque fois que nous déménagions, il fallait renégocier nos conditions de vie. Le moindre changement avait un retentissement considérable sur notre existence et notre moral. Une tasse de café était une véritable fête. Une bouteille de Pepsi-Cola, boisson que j'avais interdite à mes enfants et qu'on nous offrait deux ou trois fois par mois, était un cadeau du ciel...*

« *Comme partout ailleurs, j'imagine, certains de nos geôliers étaient très humains, mais dans un contexte très dur* », souligne le journaliste français. « *Il y avait un Abou Hassan qui ne parlait pas un mot de français mais qui était attentif, prévenant, toujours de bonne humeur, ce qui n'était pas le cas de beaucoup de ses comparses, très instables, parfois pervers. La plupart n'arrivaient pas à se tenir à une position médiane. Le meilleur alternait avec le pire pour des raisons qui nous échappaient.* »

« Tuez-moi, tuez-moi ! »

Jean-Paul Kauffmann cite le cas d'un certain Ali, dont le comportement frisait la cruauté : « *Il nous laissait dans la saleté, car pour lui nous étions impurs. Il ne cessait de multiplier les humiliations, sans parler d'un simulacre d'exécution, en juin 1987, particulièrement éprouvant. La première année, et surtout les premières semaines, ont été les plus dures, car j'ai mis du temps à me mettre dans la peau d'un prisonnier. Le privilégié de naguère était brutalement plongé dans l'enfer de Dante. Ils essayaient de nous infantiliser ; ils nous dépossédaient de tout, y compris de notre prénom.* » Le journaliste explique que ses ravisseurs leur avaient choisi à chacun un prénom : Habib, pour Marcel Carton ; Najib, pour Marcel Fontaine, et Labib pour lui-même... Il y a deux mois seulement que ses geôliers l'ont à nouveau appelé Jean-Paul.

Exception faite de la maladie atroce de Michel Seurat, l'un des pires souvenirs de Jean-Paul Kauffmann remonte au début de 1987, quand les Syriens sont entrés à Beyrouth. Pris de court, ses ravisseurs, comme ils l'avaient déjà fait à maintes reprises, l'ont « *momifié* » avec des bandes de sparadrap et l'ont enfermé dans une sorte de cercueil bricolé sous la caisse d'un camion.

« *Il leur fallait une bonne quinzaine de minutes pour fixer les boulons. Avant de partir, nous devions jurer d'être silencieux à chaque arrêt du véhicule sous peine d'être exécutés. D'habitude, les trajets duraient peu de temps, mais cette fois-là, nous nous sommes rendus au Liban sud, et le déplacement a duré trois heures. La chaleur de la tôle était telle que j'ai eu les jambes légèrement brûlées. L'odeur de gaz et d'essence était étouffante. Ils me disaient : « Si tu continues à crier, » on va te tuer. » Et je répondais : « Tuez-moi, tuez-moi, ça m'est » égal. » C'est la seule fois où je me suis vraiment moqué de ma propre mort* », dit-il.

De son côté, Marcel Fontaine a déclaré que les pires moments de sa détention au Liban ont été les simulacres d'exécution. Il a raconté ces scènes cauchemardesques au micro d'Europe 1. Il s'est vu accusé d'être « *un espion français travaillant pour la CIA ou les Israéliens* ». « *Le tribunal vous a condamnés, vous êtes exécutés ce soir* », se souvient-il. « *Ils m'ont mis une cagoule et m'ont mis face au mur* », poursuit M. Fontaine. « *Alors il y en a un qui mettait un pistolet sur la nuque et l'autre qui tirait par-derrière* », ajoute-t-il.

M. Fontaine a également précisé qu'ils étaient enchaînés « *jour et nuit* », et la nuit « *pour dormir on enlevait le bandeau, mais il faisait tellement froid qu'on gardait le bandeau pour se chauffer les oreilles* », raconte-t-il. Toutefois, « *les derniers six mois, avant d'être libéré, j'étais très bien détenu* », dit-il, « *j'avais un appartement, on me faisait mon lit, on passait l'aspirateur, et on m'amenait à déjeuner* ». « *Ce qui m'a aidé à tenir, quand j'avais la télévision, c'était « L'école des fans » et « Champs-Elysées » de Michel Drucker* », poursuit-il.

LIBAN

Combats meurtriers entre miliciens chiites dans la banlieue sud de Beyrouth

De très violents combats opposaient, le samedi 7 mai, et pour la deuxième journée consécutive, les deux milices chiites Amal et Hezbollah (intégristes pro-iraniens). Depuis environ cinq heures, le bruit de la canonnade était entendue dans les différents quartiers de Beyrouth-Ouest, et les secouristes ont affirmé ne pas pouvoir évacuer les blessés en raison des tirs.

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

La très vive tension qui régnait depuis trois mois entre les deux mouvements qui se disputent le contrôle de la communauté chiite a dégénéré. C'est la première fois que des affrontements de cette ampleur – selon un bilan provisoire, il y a déjà seize morts et des dizaines de blessés – opposent aux portes de Beyrouth-Ouest, où est déployée l'armée syrienne, les miliciens des deux mouvements. Les troupes de Damas, qui contrôlent tous les accès à la banlieue sud, n'y ont jamais pénétré.

Amal et le Hezbollah se sont rejeté la responsabilité du début des combats. Ils ont commencé à l'aube de vendredi, après qu'un incident, qualifié tout d'abord d'« *individuel* », eut fait quatre morts, trois miliciens d'Amal et un du Hezbollah. Immédiatement, les partisans des deux bords se sont déployés dans toute la banlieue sud et ont dressé des barrages avant de s'affronter à l'arme automatique, au lance-roquettes puis bientôt au canon et, enfin, au mortier. Les deux milices comptent chacune environ cinq mille hommes dans cette banlieue surpeuplée où vivent, dans des conditions précaires, quelque trois cent mille chiites.

Les combats ont été particulièrement violents dans les quartiers de Bir-el-Abed, place forte du Hezbollah, de Havy-Madi, où se trouve une caserne de ce mouvement, et à Haret-Hreik. C'est dans ce quartier notamment que seraient détenus la plupart des quinze otages occidentaux encore prisonniers au Liban. Les appels au calme lancés par des religieux, délégués par l'ambassade d'Iran, sont restés lettre morte toute la journée. Et les comités mixtes mis en place sous les auspices de l'Iran, après la mission de médiation entreprise par l'ayatollah Jallati pour régler « *par le dialogue* » le conflit Amal-Hezbollah, ne se sont pas même réunis. Ce n'est qu'en fin de soirée qu'un bref cessez-le-feu a été obtenu, après une réunion à l'ambassade d'Iran entre les délégués d'Amal ainsi que ceux du Hezbollah et l'ambassadeur d'Iran à Beyrouth.

Polémique autour de la bataille de Maïdoun

Cette flambée de violence est intervenue au lendemain de la vive polémique qui oppose le Hezbollah à Amal au sujet de la bataille de Maïdoun, petit village chiite de la Bekaa-Ouest, occupé, après de sanglants affrontements, par l'armée israélienne qui l'a rasé maison par maison mercredi et jeudi. Le Hezbollah et Amal se disputent la paternité de cette bataille, dans laquelle le mouvement intégriste a perdu quinze hommes.

Dans un discours à Baalbek, au cours de l'enterrement de douze d'entre eux, le cheikh Ibrahim Al Amine, porte-parole du Hezbollah, a mis en cause le mouvement Amal, sans toutefois le nommer, en déclarant que seuls les intégristes avaient défendu Maïdoun, « *théâtre de guerre et non de fuite* ». Il a toutefois affirmé, alors que les affrontements se déroulaient déjà dans la banlieue sud : « *Nous ne voulons pas nous perdre dans les méandres des conflits et des complots internes, et nous ne voulons pas porter les armes contre quiconque à l'intérieur du Liban* ».

Il ne fait pas de doute que la résistance du Hezbollah contre l'armée israélienne, qui a perdu trois hommes, dont un officier, à Maïdoun, base de la résistance islamique, a donné une brusque impulsion au mouvement intégriste, encore sous le coup de sa défaite dans le sud du Liban.

La bataille engagée dans la banlieue sud de Beyrouth revêt une importance d'autant plus grande que celle-ci constitue le principal fief du Hezbollah dans la capitale libanaise où il est en liaison directe avec l'ambassade d'Iran, que le sort des otages occidentaux encore détenus par les pro-Iraniens peut être mis en cause et que, enfin, l'armée syrienne campe à toutes les entrées de la banlieue.

FRANÇOISE CHIPAUX.

ISRAËL

Washington proteste contre l'expulsion d'un Palestinien de citoyenneté américaine

M. Moubarak Awad, militant palestinien de la non-violence dans les territoires occupés, a œuvré « *contre l'existence même de l'Etat d'Israël de concert avec les organisations terroristes palestiniennes* », a indiqué, le vendredi 6 mai, un communiqué officiel de la présidence du conseil à Jérusalem. M. Awad, Palestinien de citoyenneté américaine, qui est frappé d'un ordre d'expulsion signé par le premier ministre Yitzhak Shamir (*le Monde* du 7 mai), est actuellement incarcéré au quartier général de la police israélienne de Jérusalem, où il a reçu, vendredi matin, la visite de ses avocats et de son épouse.

Ses avocats, Mes Jonathan Kuttab et Abraham Gal, ont déclaré qu'ils feraient appel au nom de leur client devant la Cour suprême d'Israël contre la décision de M. Shamir. La Cour devait se prononcer dimanche sur cette affaire, a-t-on indiqué de sources judiciaires.

Dans le communiqué officiel de la présidence du conseil israélien, il est dit notamment que M. Awad se trouve « *en situation illégale depuis le 22 novembre 1987* », son visa de séjour en Israël ayant expiré à cette date et les autorités israéliennes ayant refusé, depuis, de le lui renouveler.

Les Etats-Unis se sont élevés contre cette mesure. « *Nous avons protesté contre cet ordre d'expulsion aux niveaux les plus élevés du gouvernement israélien* », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman. Il a fait valoir que M. Awad ne devrait pas être forcé de partir sans avoir eu droit à être entendu par la justice. M. Redman a noté que M. Awad est un citoyen américain né à Jérusalem « *qui prône la non-violence et la réconciliation entre Palestiniens et Israéliens* ».

Il a rappelé l'opposition du gouvernement américain aux mesures d'expulsion, estimant qu'elles ne font qu'« *approfondir le ressentiment* » entre les deux communautés.

Le porte-parole a toutefois évité de se prononcer sur le bien-fondé des accusations portées contre M. Awad, précisant que, « *si le gouvernement israélien pense que M. Awad s'est livré à des activités illégales* », ce dernier devrait néanmoins être soumis à un processus judiciaire « *complet et public pour pouvoir se défendre* ». – (*AFP.*)

Afrique

BIBLIOGRAPHIE

« Un Français en apartheid », de Pierre-André Albertini

Le voyageur engagé

En octobre 1986, un jeune coopérant français de vingt-six ans est arrêté par la police du Ciskeï, un bantoustan sud-africain pseudo-indépendant. Libéré un an plus tard à la suite d'un mouvement d'opinion en France et dans le cadre d'un échange de prisonniers à l'initiative de Paris, accepté par l'Angola et l'Afrique du Sud, Pierre-André Albertini livre aujourd'hui son témoignage. Attention! prévient-il modestement dans la préface, « *je ne suis pas le héros de ces pages [...], je ne suis qu'un témoin* ». L'auteur ne précise pas qu'il est « *engagé* », mais les premières lignes de son ouvrage ne laissent aucun doute à cet égard.

Pour le Congrès national africain, l'ANC, qui est interdit en Afrique du Sud et qui constitue le principal mouvement armé contre l'apartheid, Pierre-André Albertini revendique haut et fort avoir « *servi de courrier, transmis des messages et transporté des armes* ». C'est pour cela qu'il fut arrêté, mis au secret et torturé – chambre à air sur la bouche – par la police du bantoustan. Et c'est pour avoir refusé de témoigner contre ses amis noirs arrêtés en même temps que lui – et, eux, lourdement frappés – qu'il fut condamné à quatre années de prison.

Fils de militants communistes, pigiste à *Révolution*, P.-A. Albertini n'a certes pas débarqué à l'université noire de Fort-Hare comme un nouveau-né dans l'antre du diable. Il le dit lui-même : si les fonctionnaires du ministère français de la coopération n'avaient pas la moindre idée de l'endroit où se trouve le Ciskeï – ce qui est tout de même inacceptable de la part d'une administration aussi spécialisée que celle-là, – lui « *savait très bien* » où il allait. « *Je ne suis pas un militant, mais j'ai des convictions* », écrit-il, et c'est tout naturellement que le jeune homme officiellement chargé d'enseigner la langue de Molière aux Noirs deviendra « *porteur de valise* » pour le compte de l'ANC.

On lui en saura d'autant plus gré d'avoir su éviter le recours systématique à la « langue de bois » et d'avoir livré un ouvrage plutôt sobre dans sa forme et même parfois émouvant. « Un Français en apartheid *n'est pas un livre de propagande* », affirme l'éditeur au dos de la jaquette.

En effet, pour sa plus grande partie le texte s'apparente à un reportage vivant et plein de ferveur dans un monde finalement assez peu connu et dédié corps et âme à la lutte contre un système inique. Les militants noirs portraiturés avec amour et admiration par Albertini ne ressemblent en rien aux « *terroristes* » décrits quotidiennement par la propagande gouvernementale de Pretoria. Ce sont des hommes de chair et de pensée qui ne sont peut-être pas aussi angéliques que leur compagnon blanc veut le croire, mais qui se battent pour survivre dans un environnement sans pitié.

« *L'Afrique du Sud est en guerre* », affirme l'auteur, ce qui est vrai si l'on considère que la guerre sévit partout où des hommes affrontent la répression pour acquérir leur dignité, et faux au sens littéral du terme. En réalité, et c'est l'un des drames de l'ANC, après soixante-dix ans d'existence et plus de vingt années de lutte armée, personne ne peut même prétendre que le pays est en situation pré-insurrectionnelle généralisée. Au total, le problème sud-africain est trop complexe pour tenir dans les deux cent cinquante pages signées par un généreux et passionné coopérant français dont l'analyse exhaustive n'était d'ailleurs pas l'ambition.

Pour le boycottage total

La question sud-africaine ne se résume en aucun cas à une lutte entre des « *bons Noirs* » et des « *méchants Blancs* ». P.-A. Albertini affirme en substance la même chose dans sa préface. Pourtant, sauf le respect dû à celui qui a risqué sa vie et sa liberté pour aider une cause juste d'une manière jugée par lui appropriée, on se serait bien passé des clichés par trop simplistes du genre « *les Blancs sont mal habillés, aucun style, aucune tenue, aucune classe* », alors que les Noirs, eux, « *même les plus démunis, sont élégants* ».

L'ouvrage est ainsi émaillé de petites connotations anti-Boers qui contredisent le credo de l'ANC selon lequel « *l'ennemi n'a pas de couleur* ». Il ne faudrait pas qu'emporté par sa passion et sa haine des Boers, ces « paysans » responsables de tous les maux sud-africains selon Albertini, il désigne la nation afrikaner tout entière à la vindicte de ses lecteurs. Ces anglophones, qui représentent environ 35 % des Blancs sud-africains, et contre qui l'auteur s'abstient, en revanche, de toute critique, ne sont pas seulement, comme il dit, « *les otages de l'apartheid* », ils en sont aussi, économiquement, les principaux bénéficiaires.

Dernière réserve sur le contenu politique de l'ouvrage : Albertini avoue ne pas comprendre comment un gouvernement socialiste a pu, en 1981, conclure un accord de coopération culturelle avec « *le régime fasciste et raciste* » de Pretoria. Lui milite pour un boycottage total et complet des échanges culturels avec ce pays, mais regrette en même temps que, d'après un sondage de *l'Humanité*, les deux tiers des Français aient ignoré encore en 1984 jusqu'au nom de Nelson Mandela.

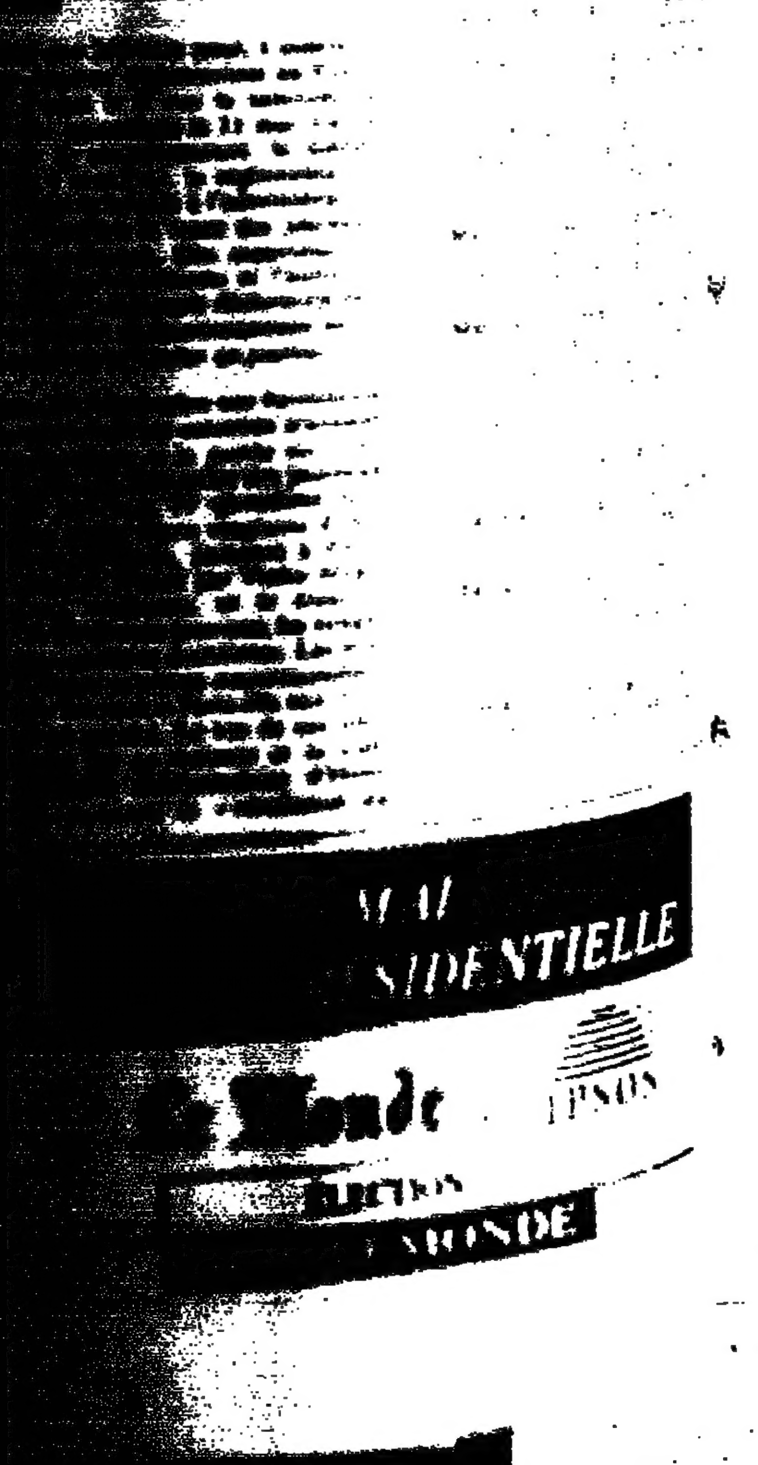
Deux questions sur ce sujet : faut-il bannir des scènes françaises de music-hall un Sud-Africain du cru comme Johnny Clegg, qui popularise mieux que personne la lutte anti-apartheid sans porter le drapeau de quiconque ? Et fallait-il interdire à Pierre-André Albertini de se rendre au Ciskeï pour écouter, lutter et enfin lancer un utile pavé dans une vitrine de l'apartheid ?

PATRICE CLAUDE.

★ *Un Français en apartheid*, de Pierre-André Albertini. Gallimard, collection « Au vif du sujet », 85 F.

● **ALGÉRIE : la profanation de la synagogue, « acte crapuleux », selon les autorités.** – Huit adolescents, âgés de quatorze et quinze ans, ont été arrêtés après la profanation de la synagogue d'Alger (*le Monde* du 7 mai).

« *L'enquête de police indique que le vol a été le seul mobile de cet acte. Plusieurs objets dérobés ont été récupérés chez un receleur* » et « *les autorités algériennes condamnent cet acte crapuleux* », écrit l'agence Algérie Presse Service, le vendredi 6 mai. – (*AFP.*)



Europe

DANEMARK : les élections législatives anticipées du 10 mai

Le gouvernement de M. Schlüter fait de la fidélité à l'OTAN l'enjeu central du scrutin

Pour la seconde fois en huit mois, les Danois vont se rendre aux urnes. Le 10 mai, ils éliront cent soixante-dix-neuf députés à l'Assemblée nationale – le Folketing. Douze partis, contre seize l'année dernière, présentent des listes, et l'issue du scrutin est, comme d'habitude dans ce pays où l'instabilité est chronique, particulièrement incertaine.

Le chef du gouvernement minoritaire de centre-droit, M. Poul Schlüter, avait décidé le 19 avril de dissoudre la Chambre, cinq jours après le vote par l'opposition de gauche et les radicaux d'une résolution de nature, selon le premier ministre, à *« isoler le Danemark au sein de l'OTAN »*. Aux termes de ce texte, le gouvernement doit adresser aux capitaines des navires de guerre alliés, américains et britanniques, mouillant dans les ports danois une lettre rappelant que *« le Danemark n'accepte pas le passage dans ses eaux territoriales de bâtiments équipés de missiles nucléaires »*. Cette résolution avait aussitôt provoqué de vives réactions tant à Londres et à Washington qu'au quartier général de l'alliance atlantique à Bruxelles.

COPENHAGUE
de notre envoyé spécial

C'est pratiquement la première fois depuis le début du siècle qu'une campagne électorale au Danemark porte sur des questions de politique étrangère, de défense et de sécurité. Habituellement, ce sont les problèmes économiques, les querelles sur les impôts les plus lourds d'Europe et les réformes sociales qui dominent le débat politique. A l'évidence, la discussion autour de cette fameuse résolution durcissant la politique antinucléaire danoise ne passionne pas les électeurs.

Huit mois après les dernières législatives, les partis ne se sont pas lancés dans une nouvelle et coûteuse opération d'affichage, au demeurant toujours discrète ici. Dans certains milieux politiques, on se demande si ces élections s'imposaient vraiment. Néanmoins, deux partis peuvent en tirer profit à gauche, les socialistes du peuple, qui ne cessent de grignoter des voix à un Parti social-démocrate divisé et en déclin depuis dix ans ; à l'extrême droite, les *« progressistes »* qui veulent expulser *manu militari* du Danemark *« tous les musulmans et les réfugiés de complaisance »*. Le royaume ne doit pas devenir *« un nouveau Liban »* ou quelque *« bureau d'assistance et d'aide sociale »* pour le monde entier. Ce discours populiste à souhait, accompagné d'une déclaration de guerre contre le fisc, *« paye »* aussi au Danemark, et le Parti du progrès devrait, selon les sondages, réaliser un score supérieur aux 4,8 % des suffrages de septembre 1987.

Le *« trèfle à quatre feuilles »*, autrement dit le gouvernement quadripartite de centre-droit minoritaire de M. Poul Schlüter, veut faire de ce scrutin une sorte de référendum sur l'OTAN et la *« pleine appartenance du Danemark à l'alliance atlantique »*. En fait, il estime que la *« résolution »* du 14 avril a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. C'était en effet la vingt-troisième fois depuis son arrivée au pouvoir à l'automne 1982 que la coalition était mise en minorité au Parlement sur des questions de politique étrangère par une opposition de gauche majoritaire contestant systématiquement la stratégie de l'OTAN, le déploiement des euromissiles, les dépenses d'infrastructure, etc. A vingt-deux reprises, M. Schlüter, estimant qu'il s'agissait de manœuvres tactiques de la part de sociaux-démocrates prêts à tout pour revenir aux affaires, a refusé de démissionner. Mais le mois dernier *« les limites du supportable étaient dépassées »*, et cette lettre, rappelant la politique antinucléaire danoise, qui devait être remise aux capitaines des bateaux de guerre alliés, mettait en péril à ses yeux la position de son pays au sein de l'OTAN. L'alliance atlantique a toujours eu pour principe de ne fournir aucune information sur le type d'armement – nucléaire ou conventionnel – qui équipe ses navires.

Inquiétude des alliés

Compte tenu de la position stratégique du Danemark, à l'entrée de la Baltique, la résolution n'a guère été appréciée à Washington, Londres, Bonn et Oslo. Les Britanniques, qui doivent venir renforcer l'armée danoise en temps de crise avec les 13 500 hommes de leur *« force mobile »*, voient mal comment ils pourront à l'avenir effectuer des manœuvres dans les détroits et le Skaggerak. Les Norvégiens commencent à s'inquiéter pour la défense du sud de leur pays, de même que les Allemands pour le nord et l'est de leur territoire. Du côté américain, on souligne que ces divisions au sein de l'alliance ne peuvent que faire le jeu des Soviétiques. Le fait que les députés danois rechignent à augmenter substantiellement les crédits militaires, comme le souhaite le gouvernement afin de moderniser les matériels, ne fait qu'ajouter à la confusion actuelle.

Le Danemark est un pays profondément pacifique, où l'on a longtemps considéré un peu naïvement que *« la meilleure défense est une société homogène et harmonieuse »*. Plus de 60 % de ses habitants sont favorables à l'OTAN, mais, selon le premier ministre conservateur et ses partenaires du « trèfle à quatre feuilles » (libéraux, centristes démocrates, chrétiens populaires), cette appartenance doit être *« à part entière »* et non *« symbolique »*. En d'autres termes, les Scandinaves doivent respecter leurs engagements et ne pas seulement profiter des avantages de l'OTAN. *« Bien sûr,* déclare le ministre des affaires étrangères, M. Ellemann-Jensen, *nous sommes pour la paix et le désarmement, mais un petit pays comme le nôtre ne peut prendre d'initiatives unilatérales. Ces initiatives pour le désarmement nucléaire, auquel nous sommes attachés, doivent être décidées en concertation avec nos alliés. Seuls, nous ne sommes pas crédibles. »* Comme le dit un sociologue de l'université de Copenhague : *« Les petits pays qui n'ont pas de poids économique ou politique n'ont plus qu'un terrain pour se faire remarquer : celui de la morale et des principes généreux. »*

A gauche, les sociaux-démocrates, qui ne prévoyaient sans doute pas les dégâts que causerait leur résolution *« anodine »*, accusent le gouvernement de faire *« un big show de petits détails »* et d'appeler à son secours Margaret Thatcher et Ronald Reagan. Sur leurs affiches, on peut lire : *« Ce ne sont pas eux qui décident pour vous. Le Danemark décide lui-même ! »* Selon le leader du PSD, M. Svend Auken, il s'agissait *« simplement »* de rappeler aux alliés une politique appliquée depuis trente ans. Incontestablement, le parti fait sur ce point marche arrière à l'approche du scrutin et veut éviter *« une crise dans les relations avec l'OTAN »*. En fait, M. Auken était personnellement favorable à un compromis avec le gouvernement, mais il a été débordé par l'aile gauche de son parti emmenée par l'ancien premier ministre, M. Anker Jörgensen.

Dans cette campagne, les sociaux-démocrates préfèrent parler des *« vrais problèmes cruciaux qui préoccupent les Danois »*, à savoir la dégradation de la situation économique et le chômage, qui est de l'ordre de 8 %.

Quel gouvernement ?

Le thème de la *« pleine appartenance à l'OTAN »* doit normalement favoriser les quatre partis de la coalition, tandis que le *« non aux armements nucléaires »*, une question en quelque sorte subsidiaire, et l'emploi avantagent les formations de gauche. Au soir des élections de mardi prochain, la situation parlementaire danoise risque d'être encore plus confuse que dans l'Assemblée sortante. Le *« trèfle à quatre feuilles »*, au pouvoir depuis plus de cinq ans et qui ne contrôle que 70 des 179 sièges du Folketing, paraît en effet un peu fatigué. L'entente laisse à désirer entre conservateurs, libéraux, centristes démocrates et chrétiens populaires. Des divergences de plus en plus nettes se manifestent sur l'orientation de la politique économique, la politique agricole et l'aide au tiers-monde. Par ailleurs, les chrétiens populaires ne sont pas sûrs d'obtenir le 10 mai les 2 % de voix nécessaires pour siéger au Parlement.

L'incertitude plane également à gauche, où les socialistes du peuple, forts de leurs 14,6 % des suffrages aux élections de septembre dernier, rêvent de former une coalition « rouge » avec les sociaux-démocrates. Ils multiplient les avances et les concessions, en acceptant par exemple du bout des lèvres l'OTAN et le Marché commun qu'ils rejetaient catégoriquement voici quelques années. Les sociaux-démocrates demeurent très prudents et choisiraient sans doute, en cas de victoire, de constituer un cabinet minoritaire homogène.

Une fois de plus, il est probable que le Parti radical (6,2 % des voix en 1987) jouera un rôle-clé entre les deux blocs de force sensiblement égale, au lendemain de la consultation. Champion du pacifisme, de la coopération internationale et du compromis sur la politique étrangère, ce parti désire que son leader, M. Niels Helveg Petersen, conduise les négociations sur la formation du futur gouvernement, qui pourraient cette fois être longues...

Elections superflues ? Beaucoup le pensent à Copenhague. Durant la campagne, on a parlé de l'OTAN, de la politique antinucléaire danoise, des armements atomiques britanniques et américains, de Mme Thatcher et de Ronald Reagan, qui veulent *« imposer leur loi aux Danois »*. Pas un mot en revanche des navires soviétiques porteurs d'armes nucléaires qui naviguent dans les eaux internationales au large des côtes danoises...

ALAIN DEBOVE.

POLOGNE

Les autorités envisagent des mesures d'exception pour mettre fin aux grèves

Selon un projet de loi qui lui confère des pouvoirs « extraordinaires » et qui doit être présenté à la Diète le 11 mai, le gouvernement polonais pourra interdire *« toute grève et toute forme de protestation »* et condamner les organisateurs à un an d'emprisonnement. Ce projet a été discuté, le vendredi 6 mai, au cours d'une réunion du conseil économique et social de la Diète, présidé par M. Mieczyslaw Rakowski. Ces pouvoirs exceptionnels seraient également accordés au gouvernement jusqu'à la fin de l'année pour mettre en œuvre les réformes *« qui sont à l'origine des troubles sociaux »*. Ils permettront au pouvoir de contourner les réglementations bureaucratiques existantes afin de *« geler les prix et les salaires, créer de nouveaux impôts, procéder à des licenciements, accélérer les procédures de mise en faillite pour les entreprises déficitaires, renvoyer des dirigeants d'entreprise et ordonner des changements dans les structures de gestion »*.

Les ouvriers des chantiers navals Lénine à Gdansk ont entamé, le samedi 7 mai, leur sixième jour de grève et d'occupation des usines, autour de Lech Walesa, le leader de Solidarité. Le complexe industriel était toujours encerclé par un important dispositif policier. Le nombre des ouvriers, qui étaient trois mille au début du mouvement, a sensiblement diminué au fil des jours. Ils ne sont plus à présent que mille cinq cents. Une grande partie d'entre eux, peut-être effrayés par les rumeurs d'une offensive *« toujours imminente »* des forces de l'ordre, ont préféré rentrer discrètement chez eux. Mais, selon Solidarité, dix des douze mille employés des chantiers sont prêts à se mobiliser *« en cas d'urgence »*.

Aux aciéries de Nowa-Huta, la situation est beaucoup plus confuse. Les autorités indiquent que les activités n'ont que *« partiellement »* repris en dépit de la brutale intervention, jeudi, des forces de l'ordre. Plusieurs ouvriers ont été déférés, vendredi, devant des tribunaux de simple police. Les premières condamnations rendues publiques témoignent d'une grande sévérité : entre deux semaines et un mois de prison ferme ou 80 000 zlotys d'amende, soit l'équivalent d'environ deux mois de salaire en Pologne.

M. Bogdan Lis, membre de la direction nationale de Solidarité, a été condamné, vendredi, à Gdansk, à trois mois d'emprisonnement pour *« incitation à la grève »*. Les responsables du syndicat dissous pour la région de Varsovie ont appelé, le 6 mai, tous les ouvriers des entreprises de la province à entreprendre des *« actions de protestation »* pour soutenir les grévistes de Gdansk et Nowa-Huta. L'agitation continue à se développer par ailleurs dans le milieu étudiant à Gdansk, Cracovie, Lublin, Varsovie et Wrocaw.

De son côté, l'épiscopat polonais a officiellement annoncé, vendredi, l'échec des deux missions de médiation qui s'étaient rendues, sous son patronage, à Nowa-Huta et à Gdansk pour tenter de trouver une solution aux conflits.

A Londres, le Foreign Office a appelé le gouvernement polonais à recourir *« à la persuasion et au dialogue plutôt qu'à la coercition et à la répression »* dans la situation actuelle. En France, les confédérations CFDT, CFTC, CGC, FO et *FEN protestent dans* un texte commun qui a été remis, le 6 mai, à l'ambassade de Pologne à Paris *« contre l'attitude du pouvoir polonais qui essaye, par une répression brutale, d'écraser les grèves »* et souhaitent que celui-ci *« entame des négociations avec les comités de grève »*. – *(AFP, Reuter.)*

ESPAGNE

Les dirigeants socialistes en proie à la calomnie

MADRID
de notre correspondant

Une campagne est en cours visant à *« saper la confiance des citoyens dans leurs responsables politiques »* et, par là même, à *« affaiblir la crédibilité du système démocratique »*. Depuis plusieurs semaines déjà, certains dirigeants socialistes le laissaient entendre. Cette fois, c'est le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez lui-même, qui l'a franchement affirmé lors d'une conférence de presse, donnée le vendredi 6 mai au palais de la Moncloa à Madrid.

M. Gonzalez a dénoncé les *« coïncidences dans les attaques sur l'honorabilité »* des hommes politiques aujourd'hui au pouvoir. Habituellement très réservé dans ses déclarations, il n'a cette fois pas mâché ses mots : *« Certains identifient aujourd'hui classe politique et vénalité, et le font depuis des positions liées au passé le plus sombre de l'Espagne. Ce qui leur déplaît, c'est que les socialistes aient obtenu deux fois de suite la majorité absolue. Cela déplaît à ceux qui étaient habitués à penser que le pouvoir constituait un droit naturel de la classe, ou du petit groupe auquel il appartenait. »*

Qu'est-ce qui a motivé de la sorte l'ire gouvernementale ? Diverses attaques, toujours très étayées, lancées ces dernières semaines par plusieurs journaux et reprises ensuite par l'opposition, mettant en cause certains proches de M. Gonzalez. Ces derniers sont accusés d'avoir bénéficié des faveurs de l'administration dans des opérations immobilières, notamment en Andalousie. Derrière ces critiques ponctuelles se dessine, dans certains organes de presse, une campagne plus insidieuse, présentant l'ensemble des responsables politiques comme des professionnels de la combine, et le Parlement comme une simple source de dépenses excessives grevant le contribuable.

« Nous faisons face à une véritable tourmente antidémocratique », affirmait, il y a quelques jours, M. Alfonso Guerra, vice-premier ministre. Si l'expression a été jugée exagérée, elle n'en reflète pas moins l'inquiétude réelle du gouvernement. Certains de ses membres soulignent en privé que la faiblesse électorale de l'opposition est en train de provoquer un pourrissement du débat politique national. Face à l'hégémonie du Parti socialiste, la critique à l'égard du pouvoir tend à se concentrer de plus en plus dans les colonnes de la presse, férocement hostile dans sa grande majorité au gouvernement, plutôt qu'à la tribune du Parlement. Ce qui rend la réplique difficile, d'autant que la lenteur traditionnelle de la justice espagnole rend illusoire le voie du recours en diffamation. Vainqueurs indiscutés dans le combat électoral, les socialistes espagnols semblent avoir perdu tragiquement la bataille des moyens de communication.

THIERRY MALINIAK.

Diplomatie

Le retour de Mme Prieur en France

Le Quai d'Orsay invoque également de « graves raisons familiales »

Le capitaine Dominique Prieur a été accueilli, dans la nuit du vendredi 6 mai au samedi 7 mai, à l'aéroport militaire de Villacoublay, par le ministre de la défense, M. André Giraud. Un petit groupe de journalistes et de photographes présents était tenu à distance par les services de sécurité. Mme Prieur, qui est âgé de trente-huit ans, portait, malgré l'obscurité, des lunettes noires, apparemment pour camoufler son visage. Elle était accompagnée de son époux, le commandant Joël Prieur.

Vendredi, en fin d'après-midi, un porte-parole du Quai d'Orsay avait déclaré que Mme Prieur était enceinte, et que son retour revêtait *« un caractère d'urgence particulier pour des raisons familiales graves »*. *« Le gouvernement néo-zélandais,* a-t-il précisé, *a été immédiatement informé en même temps qu'il était invité, en application de l'accord franco-néo-zélandais du 9 juillet 1986, à procéder à une expertise médicale. » « La base médicale de Hao ne disposant pas de facilités appropriées, le rapatriement vers la métropole de Dominique Prieur a été décidé »*, a-t-il ajouté.

Vendredi soir, M. Louis Maire, le père de Mme Prieur, lui-même hospitalisé, a déclaré, dans un entretien téléphonique diffusé par RMC, que le retour de sa fille constituait une surprise *« absolue »*. *« Je suis très malade, ce qui me fera plaisir, c'est de la revoir avant de mourir »*, a-t-il dit. Il a néanmoins affiché sa surprise en ajoutant : *« Elle disait qu'elle n'en avait plus que pour dix-sept ou seize mois »* dans sa dernière lettre.

De son côté, M. Jacques Chirac a déclaré, vendredi à Agen (voir par ailleurs l'article de Patrick Jarreau), que le retour de l'agent de renseignement français était *« conforme aux accords franco-néo-zélandais »*. *« Mme Prieur est actuellement enceinte et l'accord prévoyait que, dans cette circonstance, elle devait être rapatriée à Paris. Moi, je respecte ma signature. Son état a été officiellement constaté par la faculté, j'ai pris la décision de la ramener à Paris »*, a-t-il dit en rendant un vif hommage au capitaine Prieur ainsi qu'au commandant Mafart, ramené en métropole en décembre également pour raisons de santé.

Entre-temps, le représentant de la France à l'ONU, M. Pierre-Louis Blanc, a informé le secrétaire général de l'organisation internationale, M. Perez de Cuellar, des raisons du retour en métropole de Mme Prieur. L'ONU avait facilité, en 1986, le règlement du contentieux franco-néo-zélandais en offrant son arbitrage. M. Perez de Cuellar a refusé de se prononcer sur le transfert du capitaine Prieur. *« Je n'ai pas encore eu le temps d'étudier cette affaire et il est encore trop tôt pour donner une réaction »*, a-t-il déclaré à l'AFP.

Après avoir déclaré que ce transfert s'était effectué sans le consentement de son gouvernement – donc, apparemment, contrairement à l'accord franco-néo-zélandais, – le premier ministre de Wellington a décidé, depuis, d'attendre l'issue du scrutin présidentiel de dimanche pour faire d'autres déclarations sur cette affaire. Dans la capitale néo-zélandaise, on estime qu'il rejettera alors les explications françaises. Jeudi, en annonçant le retour en métropole de Mme Prieur, M. David Lange avait contesté qu'un état de grossesse pouvait justifier un transfert. *« L'accord ne dit rien de tel. Il est précis et ne prévoit pas cela. Depuis des temps immémoriaux, les gens du Pacifique ont des bébés sans aller en France. L'accord stipule que les agents – je cite – « n'auront sous aucun prétexte le » droit de quitter l'atoll* [de Hao] *» sauf accord mutuel entre les deux » gouvernements. »*

Entre-temps, cette affaire ainsi que les circonstances de la libération des trois otages au Liban et la tragédie de Nouvelle-Calédonie sont l'objet de graves critiques outre-Manche. *« Honte à Chirac »*, titre, samedi, le *Times* de Londres, en commentant : *« La politique française est devenue un horrible mélange d'arrogance brutale à l'égard des faibles – les militants de Greenpeace, les Néo-Zélandais, et les Canaques de Nouvelle-Calédonie – et de servilité à l'égard d'un Etat qui semble avoir aujourd'hui emprise sur la France. Et tout cela pour servir de petits intérêts politiques, au détriment de ceux du pays et du monde libre. » « Il ne s'agit pas de patriotisme mais de vulgaire opportunisme, indigne d'une grande nation »*, estime le quotidien conservateur.

Le *Daily Telegraph* parle, pour sa part, de *« cynisme »* et d'*« impudence »* en ajoutant : *« La conduite française est déplorable (...) mais on sait bien que la moralité n'a jamais eu la moindre part dans la diplomatie française. »* Le *Financial Times*, qui, à l'instar du *Telegraph*, donne M. François Mitterrand *« grand favori »*, estime que la campagne électorale a pris, au cours des derniers jours, la tournure d'une *« mauvaise farce »*. Au-delà *« des questions restées en suspens »* dans les affaires des otages du Liban et de la Nouvelle-Calédonie, les deux événements *« posent de sérieux problèmes de principe politiques »*, ajoute le quotidien des milieux d'affaires. *« Et pour couronner le tout »*, M. Chirac ordonne le rapatriement de Mme Prieur *« au mépris de la sentence prononcée contre elle »*, conclut-il.

Enfin, l'organisation Greenpeace a fermement condamné le transfert de Mme Prieur, exprimant sa *« colère contre l'arrogance de l'action française »*.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Deux photographes soviétiques tués

Alexander Sekretariov et Sergueï Sevrouk, photographes aux *Izvestia*, ont été tués à la suite d'une embuscade tendue par la résistance, le mercredi 4 mai, à un convoi militaire à proximité du tunnel de Salang, sur la route reliant Kaboul à la frontière soviétique.

D'autre part, le département d'Etat américain a indiqué, vendredi, qu'un gouvernement provisoire formé par la résistance, pour faire pièce à celui de Kaboul, devrait répondre à certains critères, dont le contrôle d'une partie du territoire afghan, pour être reconnu par Washington.

Enfin, avant de quitter New-Delhi, où il a effectué une visite officielle de trois jours, le président Najibullah a confirmé qu'il refusait de prendre une mesure de grâce en faveur du Français Alain Guillo et de l'Italien Fausto Bilaslovo, deux journalistes en prison à Kaboul pour *« actes d'espionnage et de subversion »*. – *(AFP.)*

Grèce

Démission du ministre de l'éducation et des cultes

Le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, a accepté la démission, le vendredi 6 mai, du ministre de l'éducation et des cultes, M. Antonis Tritsis. Le départ d'un des chefs de file du PASOK (Parti socialiste au pouvoir) intervient alors que les enseignants du secondaire ont décidé une grève illimitée à partir du 23 mai, lorsque débuteront les examens de fin d'année. Ils se sont déjà mis plusieurs fois en grève depuis le mois de janvier pour réclamer des hausses substantielles de salaire et la modernisation du système d'éducation. A la fin de l'année dernière, les étudiants avaient également manifesté à plusieurs reprises pour protester contre le manque de moyens des universités et des écoles techniques.

Par ailleurs, M. Tritsis s'était fait remarquer en 1987 en faisant voter une loi sur l'expropriation des biens de l'Eglise orthodoxe, lui valant les foudres des autorités religieuses. Après plusieurs mois de conflits, le gouvernement et l'Eglise sont parvenus à un compromis au début de l'année. – *(AFP.)*

URSS

M. Gorbatchev souhaite qu'une « nouvelle page » s'ouvre dans les relations avec le Japon

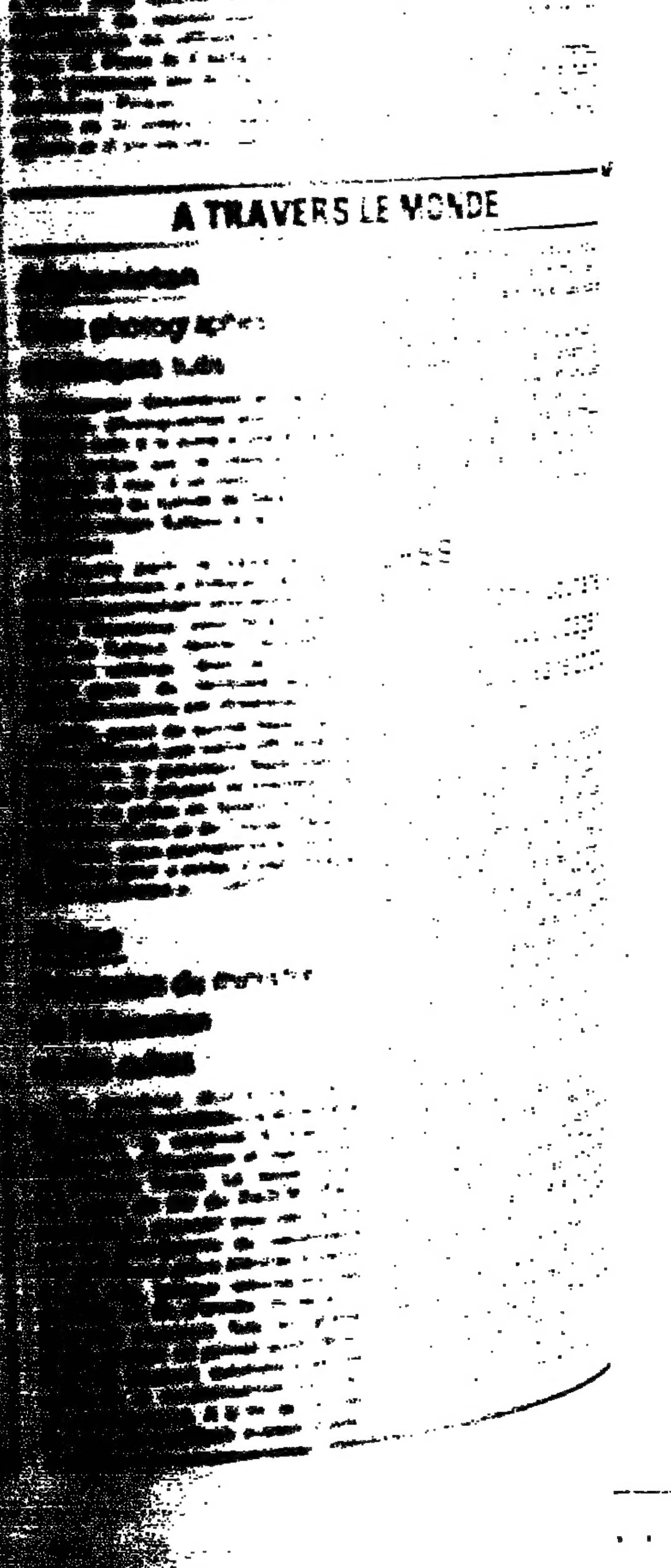
Moscou. – M. Mikhaïl Gorbatchev a souhaité, le vendredi 6 mai, qu'une *« nouvelle page »* s'ouvre dans les relations entre l'URSS et le Japon. *« Il est grand temps de tourner, enfin, une nouvelle page »*, a-t-il déclaré lors d'une rencontre avec le chef du Parti socialiste japonais, Mme Takako Doi, selon l'agence officielle soviétique *Tass*. L'approche soviétique des relations bilatérales est guidée par *« les réalités de l'après-guerre »*, a ajouté le numéro un soviétique, faisant apparemment allusion aux îles Kouriles du Nord, rattachées à l'URSS en 1945 et dont le Japon réclame la restitution.

Cette question est la principale entrave à l'amélioration des relations bilatérales. L'Union soviétique refuse d'aborder le problème, affirmant que le Japon a renoncé à sa demande de restitution de l'archipel en signant un traité de paix en 1951. M. Gorbatchev a estimé *« anormal »* l'état actuel des relations soviéto-japonaise alors que des progrès sont réalisés dans les relations de l'Union soviétique avec l'Europe occidentale, l'Amérique latine *« et même, en dépit de grandes difficultés, avec les Etats-Unis »*.

Diplomatie

Le retour de M...

Quai d'Orsay invoque également « graves raisons familiales »



Amériques

BOLIVIE : deux possibles médiations pour Jean-Paul II

Sept mille grévistes de la faim contre la politique économique

LIMA
correspondance

La grève de la faim décrétée dans les derniers jours d'avril par la Centrale ouvrière bolivienne (COB) pour protester contre la politique économique du régime néo-libéral a fait boule de neige. Peu avant la visite du pape Jean-Paul II, le lundi 9 mai, on comptait plus de sept mille grévistes.

L'Eglise poursuit sa médiation entre les dirigeants syndicaux et les autorités. Sur un point, le conflit a pu trouver une solution, puisque le gouvernement a repoussé la mise en œuvre de son projet de décentralisation de l'éducation et de la santé. Cette décentralisation, qui devait être approuvée par la majorité parlementaire, avait suscité une violente polémique dans le pays car elle prévoit de transférer aux mairies la gestion du fonctionnement des écoles et des hôpitaux. Or l'administration municipale dispose d'un budget si exigu qu'elle a déjà beaucoup de peine à trouver des ressources pour payer ses employés.

Un deuxième point concerne les augmentations de salaires. Le mois dernier, le gouvernement a lancé une nouvelle série de mesures qui se sont traduites par une majoration des prix de 40 %, alors que celle des salaires n'a été que de 10 % dans le secteur public et 20 % dans le secteur privé.

Le pouvoir d'achat a diminué de 40 % depuis août 1985, date à laquelle a été appliquée une politique d'austérité préconisée par le Fonds monétaire international pour juguler une inflation galopante. Les recettes néo-libérales ont eu le mérite de réduire fortement l'inflation (environ 60 % en 1987), mais elles ont entraîné une récession dramatique. La Bolivie a battu plusieurs records négatifs l'année dernière avec un déficit commercial de 300 millions de dollars, les exportations ne représentant que 450 millions. L'appareil productif ne travaille qu'à la moitié de sa capacité, 20 % de la population active est au chômage (quatre cent mille travailleurs). Parmi les chômeurs, les trois quarts des vingt-sept mille mineurs de l'entreprise d'Etat Comibol et trente-deux mille ouvriers victimes du lock-out d'une centaine d'usines.

Le mécontentement n'est pas le fait des seuls travailleurs. Les chefs d'entreprise ont lancé un cri d'alarme au cours d'un séminaire organisé par la Chambre nationale d'industries. « *Le pays court à la ruine.* [...] *Le marché interne a été réduit de façon impressionnante. Les importations et la contrebande nuisent à la production nationale, et le programmme de relance économique n'a pas encore porté ses fruits* », a remarqué, à cette occasion, M. Alfredo Jimenez, vice-président de l'organisation des industriels.

Au déclin des activités minières et industrielles répond l'essor du secteur « informel », dont le moteur reste le trafic de cocaïne. Les experts estiment que ce secteur fait tourner actuellement 60 % de l'économie bolivienne.

NICOLE BONNET.

Le problème de l'accès à la mer

SANTIAGO-DU-CHILI
correspondance

Le pape Jean-Paul II pourrait offrir sa médiation pour favoriser une solution diplomatique au problème particulièrement irritant pour les Boliviens de leur accès à l'océan Pacifique. Telle est en tout cas la rumeur qui circule à Santiago. La Bolivie peut certes utiliser les installations du port chilien d'Arica pour ses exportations vers le Pacifique, mais ne dispose plus d'une fenêtre maritime en toute souveraineté, depuis la guerre du Pacifique au dix-neuvième siècle, qui opposa le Chili au Pérou et à la Bolivie. Cette guerre a été gagnée par le Chili. Depuis, l'une des revendications majeures de la diplomatie bolivienne est ce qu'on appelle à La Paz « *Falida an mar* ».



Jean-Paul II, qui a visité en avril 1987 le Chili et l'Argentine, avait, avec succès, offert sa médiation pour régler le conflit séparant ces deux pays sur le canal de Beagle. Pour cette raison, les dirigeants chiliens avaient qualifié Jean-Paul II de « *messager de la paix* ». Un nouveau pas important a été franchi, cette semaine, entre Buenos-Aires et Santiago-du-Chili, vers un renforcement très net de cette paix instaurée l'année dernière, sous l'égide du Vatican.

La médiation de Jean-Paul II dans le problème de la « *sortie à la mer* » de la Bolivie impliquerait au moins un peu de bonne volonté de la part des gouvernements de Santiago et de Lima. On exprime dans les milieux dirigeants chiliens la plus grande réserve et un certain scepticisme face à cette hypothèse. En 1987, des négociations avaient été engagées, au niveau des chancelleries, entre le Chili et la Bolivie pour dégager les bases d'un accord. Le général Pinochet avait donné son feu vert. Mais les négociations avaient été brutalement rompues en raison de l'intransigeance de certains des membres de la junte de gouvernement de Santiago, en particulier de l'amiral Merino, chef de la marine.

Le climat ne semble *a priori* guère plus favorable à Lima. Les Péruviens ne paraissent, de leur côté, pas disposés à faire la moindre concession territoriale pour faciliter un accord tripartite. Ils n'avaient pas participé aux négociations de 1987. Le président Garcia entretient d'excellentes relations personnelles avec Jean-Paul II, et le Vatican fait un geste de courtoisie évident envers le gouvernement de Lima en incluant dans le voyage du pape une « *escale technique* » d'un jour et demi réservée à la capitale péruvienne, après la Bolivie et avant le Paraguay. Jean-Paul II s'est déjà rendu au Pérou en 1985, et cette escale ne s'imposait pas. D'autant plus que les risques pour la sécurité du pape sont encore plus grands en mai 1988 qu'en 1985. Pour la première fois, en effet, un prêtre a été récemment tué par la guérilla à Ayacucho.

MARCEL NIEDERGANG.

Asie

CAMBODGE

La France forme six officiers d'état-major de l'armée sihanoukiste

Les Etats-Unis ont demandé à l'Union soviétique de jouer un rôle plus actif, notamment en faisant pression sur leurs alliés vietnamiens, afin de débloquer la négociation du conflit cambodgien, a rapporté, le vendredi 6 mai, le *Washington Post* en citant des responsables américains. Cette demande aurait été transmise par M. Gaston Sigur, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Asie et le Pacifique, à M. Igor Rogatchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, lors de leurs récents entretiens à Paris (*le Monde* du 28 avril).

PÉKIN
de notre correspondant

Le gouvernement français a effectué un geste symbolique de soutien militaire au prince Norodom Sihanouk en acceptant de former six officiers d'état-major de sa petite armée. Cette décision a été prise par M. Jacques Chirac sur la demande du fils du prince Sihanouk, le prince Ranariddh, qui commande l'Armée nationale sihanoukiste (ANS), une des trois composantes de la résistance khmère. Le prince Ranariddh en a informé son père, à Pyongyang, en avril, et a alors précisé dans son message que les six officiers khmers se trouvaient déjà en France pour un stage d'une durée indéterminée. Le prince Sihanouk a aussitôt adressé au premier ministre français une lettre de remerciement pour cette aide « *si noble et généreuse* ».

La France est le premier pays à fournir une telle formation à des membres de l'armée sihanoukiste, qui revendique 17 000 combattants. L'ancien monarque cambodgien reconnaît que 9 500 de ces hommes seulement sont suffisamment armés pour le combat, mais insiste régulièrement, ces temps-ci, sur le fait que son armée est de loin la plus puissante des deux formations nationalistes de la résistance anti-vietnamienne depuis que le groupe de M. Son Sann est tombé en déliquescence.

Cette assistance française permet d'expliquer les propos très chaleureux envers M. Chirac que le prince Sihanouk a tenus dans un long article écrit de sa main et adressé récemment à la presse étrangère depuis la capitale nord-coréenne. S'y expliquant sur les raisons de son échec à débloquer l'impasse du conflit cambodgien pour le moment, l'ancien monarque y propose quatre solutions nouvelles, dont la première consiste à appeler plusieurs pays, y compris la France, à l'aider à élargir sa base militaire. Le prince Sihanouk demande à Washington, à Pékin, à la France, « *si son* [prochain] *gouvernement a comme premier ministre M. Jacques Chirac* », et aux pays du Sud-Est asiatique qui le soutiennent déjà, de lui donner de quoi constituer « *une puissance armée de cinquante mille hommes au minimum* ». Il assure qu'avec une telle armée, il serait en position de prévenir un éventuel « *putsch militaire* » de la part des trente mille à quarante mille Khmers rouges pro-chinois de Pol Pot en cas de retrait vietnamien.

Cela, dans son raisonnement, priverait du même coup le Vietnam du prétexte que lui fournissent les Khmers rouges à maintenir ses troupes, au Cambodge en jouant sur la peur de « *l'épouvantail* » Pol Pot. Dans l'hypothèse d'un retrait vietnamien, l'armée sihanoukiste, affirme-t-il, n'aurait pas pour objectif de faire la guerre aux Khmers rouges mais de « déstabiliser » les Vietnamiens en attendant l'arrivée d'une force internationale de maintien de la paix.

Un appel à M. Arafat

Il envisage également, pour sortir de l'impasse, de faire appel à M. Yasser Arafat pour que le leader palestinien, dont les services ont déjà contribué à l'amorce d'un dialogue entre l'ancien monarque et l'administration de Phnom Penh, rassemble un forum de chefs de pays non alignés décidés à favoriser une table ronde cambodgienne. Celle-ci proclamerait le démantèlement de l'administration pro-vietnamienne de M. Hun Sen et la création d'un « *Etat du Cambodge* » éventuellement bi-partisan (Sihanouk et l'actuel premier ministre de Phnom-Penh), mais restant ouvert à un élargissement aux deux autres factions de la résistance. Enfin, le prince Sihanouk propose une solution plus guerrière mais difficilement envisageable : la création par « *la CIA et les bérets verts de l'Oncle Sam* » d'un mouvement armé du type « *contras* » encadré par des « *mercenaires européens ou autres* »...

L'ancien monarque s'apprête à reprendre ses voyages à l'étranger. Il compte se rendre à la frontière du Cambodge, en Thaïlande, ainsi que dans plusieurs pays du Sud-Est asiatique, au Japon, aux Nations unies et en France. Avec le très faible espoir, à le lire, que d'ici là quelque chose se produira qui lui permettrait de reprendre, sur le sol français, son « *travail de sauvetage* » du Cambodge.

FRANCIS DERON.

● **CORÉE DU SUD : le chef du service des renseignements limogé.** — Le chef du service des renseignements nationaux a été démis de ses fonctions par le président Roh Tae Woo et remplacé par un ancien ministre de la justice, lors d'un remaniement annoncé, le samedi 7 mai, à Séoul. M. Bae Myung In, cinquante-six ans, considéré comme un modéré, a été nommé directeur de l'Agence nationale de renseignements (NSPA), en remplacement du général en retraite Ahn Mu Hyuk. Le ministre de l'intérieur, M. Lee Sang Hee, a, lui, été remplacé par M. Lee Chun Ku, cinquante-quatre ans, ami intime de M. Roh, également général en retraite. L'opposition avait réclamé le remplacement des deux hommes. — *(AFP.)*

Politique

La campagne de M. François Mitterrand

« La République demain, la République toujours »

PORTET-SUR-GARONNE (Haute-Garonne)
de notre envoyé spécial

M. François Mitterrand a tenu, le vendredi 6 mai, à Portet-sur-Garonne, près de Toulouse, le dernier meeting de sa dernière campagne présidentielle. Devant environ cinquante mille personnes, il s'est attaché à dénier aux chiraquiens le monopole de la République, tout en adressant un hommage appuyé à M. Lionel Jospin et une sorte d'adieu aux nombreux dirigeants socialistes présents, dont M. Michel Rocard, qu'il a également félicités. La chanteuse Barbara, qui avait interprété, lors du premier meeting à Rennes, le 8 avril, sa chanson *Regarde*, composée après le 10 mai 1981, l'a également chantée, cette fois en duo avec Jacques Higelin, pour cette tombée de rideau.

M. François Mitterrand n'a pas vraiment apprécié que les partisans de M. Jacques Chirac tentent de se poser – face à lui qui en serait le fossoyeur – comme les défenseurs exclusifs de la République. En organisant un rassemblement de défense de la République à Paris, en développant ce thème, ils lui ont, en quelque sorte, fourni l'essentiel de la trame du dernier grand discours électoral de sa carrière politique.

M. Mitterrand a donc prononcé un discours aux accents très républicains, commencé sur un ton badin et ironique pour mieux introduire, comme à l'accoutumée, les accents lyriques de la suite.

Ironie d'abord pour évoquer la manifestation parisienne : « *Encore*, dit l'orateur, *les passions politiques bruissent-elles du côté de la place de la Concorde, où l'on prétend sauver la République, mais je ne sais pas laquelle, contre le président élu par les Français ! Seulement voilà, cela prouve d'abord qu'ils ne sont pas tranquilles sur les résultats de dimanche ! Ensuite, c'est supposer que le peuple français, dans sa majorité, serait disposé à se laisser faire ! Et cela laisserait penser que moi-même je serais disposé à me laisser faire ! Eh bien ! Je dis en souriant – parce qu'il y a dans tout cela beaucoup de bruit pour rien – que je compte bien qu'à partir du moment où la France se sera prononcée nous allons nous mettre au travail en laissant sur le bord de la route un certain nombre d'hommes et de femmes qui ne se sont pas encore remis de leur agitation chronique !* »

Lyrisme ensuite pour évoquer, sous la vague d'applaudissements qui enfle à mesure, « *la République, demain, demain, la République, encore, la République, toujours plus* », pour rappeler « *l'histoire que nous portons aujourd'hui et que j'entends porter plus loin* », pour dire qu'il a « *vécu avec au fond de* [lui] *l'image de ces foules montantes, de ces foules souffrantes (...), de ces foules abandonnées qui, depuis le début de l'ère industrielle, avaient fini par croire que seul le désespoir serait leur lot, pour eux et pour leurs enfants...* »

La République que définit M. Mitterrand pour demain devrait se fonder sur un projet : « *Liberté (...), égalité des chances (...), respect des autres.* » A travers cette devise actualisée, le président-candidat peut brasser tous les thèmes qui lui tiennent à cœur : la décentralisation, parce qu'« *en France il y a autant de républiques qu'il y a de façon d'être* », la cohésion sociale, la nécessité du « *partage* », la Nouvelle-Calédonie *(voir par ailleurs)*, parce que c'est l'éducation qui ancre en l'homme « *le désir* [...] *acharné* [...] *du respect de l'autre, aussi indispensable là-bas qu'ici* ». Mais aussi la nécessité d'introduire la « *beauté* » dans la vie de tous les jours, de penser à la vie quotidienne des gens parce que l'extrême droite se nourrit des « *désordres intimes d'une société sans équilibre* ». « *La France, c'est quand même d'abord les Français !* », lance M. Mitterrand.

Accusé d'être un mauvais républicain, un homme du passé, un diviseur des Français, le président-candidat, l'air de rien, s'emploie à réfuter minutieusement, point par point. La République ? On l'a vu. L'avenir ? Le « *quelque chose* » qu'il faudra commencer dès le 9 mai – « *Nous n'avons pas besoin, cette fois-ci, de promettre le changement. Ils se fera, si j'ose dire, tout seul* », – est l'un des leitmotivs d'un discours entamé, comme pendant toute la campagne, par un couplet sur l'Europe. Le rassemblement des Français ? Le Sud-Ouest, lui aussi, avalera sa louche de potion d'« ouverture » politique et de « rassemblement », pimentée d'ancrage à gauche, puisque M. Mitterrand ne veut surtout pas faire de peine à ses amis socialistes, dont, d'une certaine façon, il prend congé. « *J'en appelle au rassemblement contre l'affrontement* », dit le président-candidat, qui juge lui-même qu'il s'agit de « *paroles de sagesse* », mais qui « *seront entendues jusqu'au plus petit village de France* ».

« Sortir de nos propres frontières »

Reste l'ouverture : « *On ne peut*, a souligné le président-candidat, *élargir ses bases qu'à la condition première de rester fidèle à soi-même. On ne peut chercher à rassembler l'immense majorité des Français, y compris nombre de ceux qui nous combattent encore aujourd'hui, que si nous leur offrons, ouvertement et franchement, tout ce que nous sommes en mesure de proposer pour la France, à partir de nos convictions. Nous ne voulons humilier personne, mais il y a assez de chantiers qui s'ouvrent devant nous pour que des bras multiples s'y attaquent. Nous ne sommes pas assez nombreux nous-mêmes. Nous avons besoin des Français au-delà de nos rangs. Nous avons besoin de sortir de nos propres frontières.* »

La salle applaudit, bien sûr. D'accord pour l'ouverture. Mais il y a des limites à ses dispositions pacifiques, comme en témoigne ce dialogue de M. Mitterrand avec la foule. Le président : « *Des législatives, oui, mais quand ? [...] D'abord, est-ce qu'il en faut ?* » « *Oui* », rugit la salle. « *Plus tard, ou plus tôt ?* » reprend le président. « *Plus tôt !* », hurle très distinctement l'assistance. « *Vous êtes bien pressés*, répond le président, *moi je n'en sors pas !* »

Féroce pour les « *statistiques déplorables* » du gouvernement – la relative embellie des chiffres du commerce extérieur arrache à M. Mitterrand un cruel : « *Dans un naufrage, il n'est pas désagréable de sauver quelques planches* », – pressé d'en finir avec la « *parenthèse* » 1986-1988, M. Mitterrand sera, avec une certaine coquetterie, resté fidèle jusqu'au bout à sa ligne de conduite : un dédain – qui se veut d'autant plus meurtrier qu'il est plus affiché – des attaques, jugées trop basses, de l'adversaire : « *Je n'attaquerai pas spécialement les personnes*, lance-t-il au début du meeting. *Je ne l'ai pas fait ; je n'ai pas été payé de retour... Mais si je pense, pardonnez cette vanité, que je puis fournir un assez bon sujet de dissertation pour mes adversaires, eux ne m'intéressent pas assez pour que je compose la rédaction !* »

Et à la fin de la réunion : « *Je ne me livrerai à aucune méchanceté ni à aucune polémique hargneuse ; je n'aurai pas un cri de colère, même si, parfois, j'en ai ressenti le besoin. Si les injures entendues de jour en jour pendant des mois (...) avaient pu m'user, il ne resterait rien de moi (...), mais je dispose peut-être à l'intérieur de moi d'une forme de résistance qui me permet de traverser ces périodes difficiles avec le sentiment qu'au bout du compte je ne rendrai pas la pareille, avec cependant un petit sourire satisfait d'avoir à me dire, avec tous ceux qui m'entourent (...) : après tout, c'est nous qui sommes là...* »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● **Derniers appels pour M. Mitterrand.** – Plusieurs personnalités d'origine maghrébine ont signé un appel à voter pour M. François Mitterrand au second tour de la présidentielle. Elles ont expliqué qu'il fallait « *faire barrage au danger qui pèse sur la République française* », précisant : « *Tout simplement parce qu'il y a 15 % de voix pour Le Pen et que Pasqua a les mêmes valeurs que lui.* » Parmi les signataires, on relève les noms de M. Mohamed Ben-Gaouer, ancien préfet, Tahar Ben Jelloun, prix Goncourt 1987, Smaïn, comédien. De son côté, M. Gérard Touati, président du conseil national des jeunes entrepreneurs, qui avait conduit la liste Initiatives 1984 aux élections européennes de 1984, appelle lui aussi à voter pour M. Mitterrand, qui « *a réussi ce pari extraordinaire de réconcilier les Français et leurs entreprises* ». Il critique ainsi la prise de position de M. Bernasconi en faveur de M. Chirac, « *dont le gouvernement*, d'après M. Touati, *n'a rien fait pour les petites et nouvelles entreprises* ».

Les adieux à Toulouse

PORTET-SUR-GARONNE (Haute-Garonne)
de notre envoyé spécial

Cela ressemblait à des adieux, en termes de music-hall, à une première sortie. François Mitterrand a pris, le vendredi 6 mai au soir, congé de Toulouse, la ville fétiche des meetings de fin de campagne. Il sait qu'on n'y dressera plus de chapiteau pour son compte, puisque, après le 8 mai, il ne briguera plus, dans sept ans, de nouveau mandat.

Aussi s'est-il autorisé, sans lyrisme, comme pour une confidence en famille, à dresser un bilan de son œuvre, à évoquer son départ, un jour, et le testament qu'il laissera derrière lui. Coquetterie ? Toute la soirée, le chef de l'Etat a parlé comme s'il pensait raisonnablement être élu dimanche. Mais, bouleversant les règles de la chronologie, il a précipité sa chronique personnelle. Les candidatures à la présidence de la République [...], a-t-il expliqué, « *tout cela n'a qu'un temps, et d'abord la vie, et d'abord la mienne. Je sais bien que j'ai engagé en ces mois de mars, d'avril et de mai l'ultime bataille politique* [...]. *Il me faudra désormais aider les autres à assurer la suite* ».

Il n'éprouve « *ni de peine ni de nostalgie* ». « *Parce que nous commençons quelque chose.* » Mais avec lui, après lui, un jour, d'autres viendront. « *Le témoin passe.* » « *Il y aura d'autres combats. Vous y serez. Je n'en serai pas très éloigné.* » Pour François Mitterrand, le mouvement lancé le 10 mai 1981 doit s'amplifier le 8 mai 1988 en rassemblant au-delà du Parti socialiste. Pour la suite, plus tard, il rêve d'une large majorité républicaine, mais il a prévenu, vendredi, comme une évidence : il n'en sera plus. Ou alors comme un sage retiré des affaires de la cité auprès duquel on pourra aller chercher conseil.

Lui aura assuré la première phase et il s'en accorde quelques mérites. « *Avoir tenu les anneaux de la chaîne assez longtemps pour avoir changé mon temps.* » Avoir donné « *à la société française un sens nouveau* ». « *Alors*, a-t-il affirmé, *je puis le dire très tranquillement, alors j'aurai le sentiment d'avoir réussi ma propre vie [...].* »

A d'autres reviendra la charge de poursuivre « *le rassemblement des Français* ». Plus à lui. Plus au PS non plus, qui, avec les années, devra convaincre d'autres courants de l'opinion. Alors, avec ces adieux d'avant l'heure, paradoxaux à la veille d'une victoire qu'il estime possible, le président-candidat a aussi évoqué cette page à tourner, dans l'avenir du prochain septennat, en saluant les socialistes de la première époque.

Lionel Jospin surtout, dont François Mitterrand a rappelé qu'il allait bientôt quitter, à sa propre demande, la tête du Parti socialiste. Il a distingué de ses autres compagnons, son lieutenant (dont M. Jospin est l'un des représentants à l'Assemblée). « *Il en vaut la peine.* » Puis il a passé en revue la troupe de ses fidèles, « *les bons soldats qui* [n'avaient] *pas cherché à devenir des capitaines* ». Les capitaines aussi, dans une liste apparemment chronologique. Pierre Mauroy, « *l'homme des fondations* », Laurent Fabius, « *l'homme des éclosions* », Michel Rocard, « *l'homme de tant de renouveaux* », ovationnés par la foule.

En parlant d'eux, en remontant le temps, c'était déjà une manière avant terme de passer la main. Toulouse, en fin de premier tour, avait été de bon augure en 1981. François Mitterrand a renouvelé son vœu auprès d'elle en 1988. Il était donc normal qu'elle fût la première à être remerciée « *pour l'avoir accompagné jusqu'à cette étape de* [son] *chemin* ».

Ph. BOGGIO.

En Gironde
Un militant socialiste blessé dans une altercation

Un militant du PS et de la Ligue des droits de l'homme, M. Jean-Paul Lafon, a été blessé à l'œil, dans la nuit du 4 au 5 mai, à Soulac (Gironde), d'un coup de pistolet à gaz lacrymogène au cours d'une altercation entre colleurs d'affiches. M. Lafon rentrait chez lui après une distribution de tracts en compagnie de trois camarades, dont Jean-Pierre Dubernet, secrétaire de la section socialiste de Saint-Vivien-de-Médoc. Les quatre hommes surprirent une équipe électorale en train, selon M. Dubernet, de « *recouvrir d'affiches et d'inscriptions* Chirac 88 *les panneaux indicateurs de la commune et le perron de la mairie* ». Les militants socialistes poursuivirent en voiture l'équipe adverse, qui rentrait à Soulac.

Devant le domicile de l'un des colleurs d'affiches, il y eut une brève altercation. Toujours selon M. Dubernet, « *l'un des hommes s'est énervé, a sorti un pistolet et a tiré sur Jean-Paul Lafon* ». Celui-ci a été hospitalisé dans un service ophtalmologique du CHR de Bordeaux, et son avocat, Mᵉ Gérard Boulanger, a déposé une plainte contre X. – *(Corresp.)*

POINT DE VUE
Rassembler, vite !

par Jean Vries (*)

Plus encore que la clé du second tour, c'est la clé de l'après-8 mai que nous livrent les résultats du 24 avril.

Ils désignent à la fois le mal et le seul remède possible.

Le mal, dont le vote Le Pen n'est plus seulement le symptôme, mais un des aspects les plus inquiétants, le mal, c'est la peur : peur de l'autre, peur du futur, peur de se perdre.

Peur née de la crise économique ; du brouillage de nos points de repère culturels et moraux ; de tous nos dysfonctionnements, ajustements sauvages, retards à l'allumage...

Ce pays stressé, floué, ce pays qui semble ne délaisser ceux qui lui parlaient de guerre sociale que pour s'attrouper autour de ceux qui lui parlent de guerre raciale, ce pays a besoin d'une cure de confiance.

Mais cette confiance ne pourra lui être inspirée ni par le Parti socialiste à lui seul, ni par l'actuelle majorité à elle seule : cela aussi est un enseignement du 24 avril.

La mission que les chiffres du premier tour impartissent à François Mitterrand est dès lors claire, pour difficile qu'elle soit : mobiliser, au-delà de la gauche, le plus grand nombre de bonnes volontés démocratiques, pour s'attaquer, avec l'énergie, la lucidité et la générosité qui s'imposent, aux causes objectives de la peur.

Les mesures à prendre sont coûteuses ; elles peuvent être impopulaires ; leur cohérence peut ne pas apparaître au premier abord ; il faudra retrousser ses manches et se creuser la tête : ne faut-il pas à la fois transférer des ressources en faveur de la formation et alléger les charges des entreprises ? Favoriser la prise de risques et combattre l'exclusion ? Intégrer les étrangers et lutter plus efficacement contre l'immigration clandestine ? Construire l'Europe et retrouver la saveur de la patrie ? Dépister le SIDA et faire respecter les droits des personnes atteintes ?

De telles mesures ne peuvent être assumées que par un gouvernement suffisamment à l'abri des polémiques et des surenchères. Un gouvernement qui n'ait pas à se garder constamment à sa droite et à sa gauche. Un gouvernement dont les initiatives n'aient rien de grave à craindre du débat public. Un gouvernement qui ferait taire, pour un temps, les querelles désormais dérisoires entre ces sociaux libéraux que sont devenus les socialistes et les libéraux sociaux de la « droite civilisée ». Un gouvernement d'ouverture préparant, lorsque les rancœurs seraient digérées, un gouvernement de coalition.

Encore faut-il que le rassemblement ne soit pas seulement le fruit d'une habileté de candidat, le produit d'un compromis d'appareils.

Rassembler deux Français sur trois : nous savions déjà que c'était possible.

Depuis le 24 avril, nous savons que c'est vital.

(*) Pseudonyme d'un groupe de hauts fonctionnaires.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

L'HORIZON du prochain septennat est celui de l'Europe, de 1992 et au-delà. Voici deux manières de s'en préoccuper. La première s'inscrit dans une perspective volontariste et engagée, la seconde décrit des évolutions dominantes et envisage, à partir de ces données, l'avenir. A l'heure du message superficiel et rapide, qui privilégie l'ampleur de la diffusion plutôt que la profondeur de la réflexion, il faut beaucoup d'énergie et pas mal de courage pour lancer une revue trimestrielle de quelque deux cents pages. Saluons donc l'entreprise d'Edgard Pisani et de ses amis qui proposent le premier numéro de *l'Evénement européen*. Revue politique et culturelle, européenne au sens large, qui veut « *épouser la gauche européenne* » sans être l'émanation d'un parti, explique Edgard Pisani. Lequel enchaîne aussitôt avec une réflexion sur « socialisme et société ».

On en retiendra la double invitation qui est faite aux socialistes français. La première est de s'enraciner davantage dans la société, plus, en tout cas, que dans l'Etat. La seconde est d'inventer une autre France qui dépasserait « *une défense négative de la nationalité* » pour aller vers « *la construction continue de la nation* ». Dans sa manière habituelle l'auteur n'hésite pas à bousculer les modes de pensée et les certitudes de ses amis socialistes. Ils doivent devenir, affirme-t-il, des acteurs sociaux du quotidien plutôt que de s'enfermer dans des débats de section !

Les autres socialismes européens ne sont pas plus avancés et Edgard Pisani les appelle à se remettre pareillement en cause, sans perdre leur spécificité mais en s'accordant avec leurs partenaires dans leur vision de l'Europe. Ce souci est partagé par Peter Glotz, député SPD au Bundestag, qui, dans la même revue, écrit : « *Le malaise de la gauche en Europe provient avant tout de son incapacité à concevoir une politique européenne.* »

Parmi les autres contributions qui balayent tout le paysage politique européen, figure celle de

L'Europe dans tous ses Etats

l'écrivain Manuel Vazquez Montalban, qui évoque avec subtilité *la transition démocratique en* Espagne et appelle l'Eurogauche à se donner d'autres instruments « *que ceux dont elle dispose actuellement, à savoir une simple politique d'Etat – et quelques déraisons d'Etat !* » et à élargir sa base sociale aux mouvements qui dénoncent les désordres nouveaux du capitalisme.

Dans *le Moloch en Europe*, Mattei Dogan et Dominique Pelassy examinent deux mouvements qui affectent les pays européens comparables : la part croissante du rôle et de la place de l'Etat et sa « corporatisation », en ce sens que « *les forces vives qui animent le tissu social remontent largement à l'intérieur des artères* » du Moloch moderne. Cela ne se fait pas partout de la même manière mais, par exemple, au niveau des masses financières brassées par l'Etat, la France n'est pas dans une situation exceptionnelle. Sur les quinze démocraties compétitives et durables qui se trouvent en Europe, aucune, notent les auteurs, n'a échappé « *à la transformation de son économie libérale en économie mixte* ».

Ils décrivent comment les principaux pays concernés ont vécu cette évolution et comment le corps social a réagi à travers le jeu combiné de ses divers acteurs (électorat, groupes de pression, syndicats, personnels politiques). On voit bien que, derrière la grande variété des situations, des comportements et des structures, il y a une communauté de problèmes. Ce qui conduit les auteurs à s'interroger sur les orientations que prendront les sociétés européennes, suivant qu'elles continueront ou non à s'étatiser et à se corporatiser.

Plusieurs facteurs entreront en jeu, parmi lesquels Mattei Dogan et Dominique Pelassy recensent « *l'ubiquité de la social-démocratie en Europe* », le rôle de « *la nouvelle classe mandarinale* », concept désignant « *le clergé étatiste* », qui favorisent la croissance de l'Etat ; la capitalisation des pensions, l'actionnariat populaire, la participation des salariés au capital de leur entreprise, la limitation de la fonction immobilière de l'état au profit de l'accession à la propriété, qui développent la société civile en réduisant la part étatique de la gestion. Une approche de l'Europe de demain qui devrait intéresser tous ceux qui s'interrogent à ce sujet.

★ *L'Evénement européen : la gauche dans tous ses états*. Seuil, 173 pages, 75 F.

★ *Le Moloch en Europe*, par Mattei Dogan et Dominique Pelassy. Economica, 226 pages, 98 F.

L'écart déterminant

(Suite de la première page.)

Le premier ministre aura, de toute manière, durci le combat si radicalement que le débat politique de l'après-8 mai en sera marqué. Comme l'explique pour, semble-t-il, le regretter l'un des plus « chiraquiens » des représentants de l'UDF, M. André Rossinot, président du Parti radical, la bataille a été si rude qu'elle ne peut conduire qu'à une dissolution rapide de l'Assemblée nationale et à une nouvelle guerre de tranchées législative.

Pour M. Mitterrand, la victoire de 1981 était l'aboutissement d'une stratégie, celle de l'union de la gauche, *le début d'une réhabilitation* du socialisme au pouvoir et la manifestation attendue des vertus de l'alternance politique. Une nouvelle victoire le 8 mai *serait le commencement d'autre* chose, d'une « *aventure* » – comme dit M. Chirac – dont on ne connaît pas les contours. Pour les dessiner, M. Mitterrand disposerait de deux instruments : la formation d'un gouvernement de large ouverture ou, du moins, qui ne serait pas, comme celui de M. Mauroy en 1981, socialiste quasi homogène ; le programme de ce gouvernement établi sur la base de sa campagne présidentielle – revenu minimum, impôt sur les grandes fortunes, crédits pour l'éducation et latitude laissée à l'Assemblée, donc aux centristes, de modifier la loi électorale, – mais orienté de telle sorte qu'il pourrait correspondre soit à l'espoir de faire naître des majorités d'idées, soit à la volonté de dissoudre immédiatement l'Assemblée nationale.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

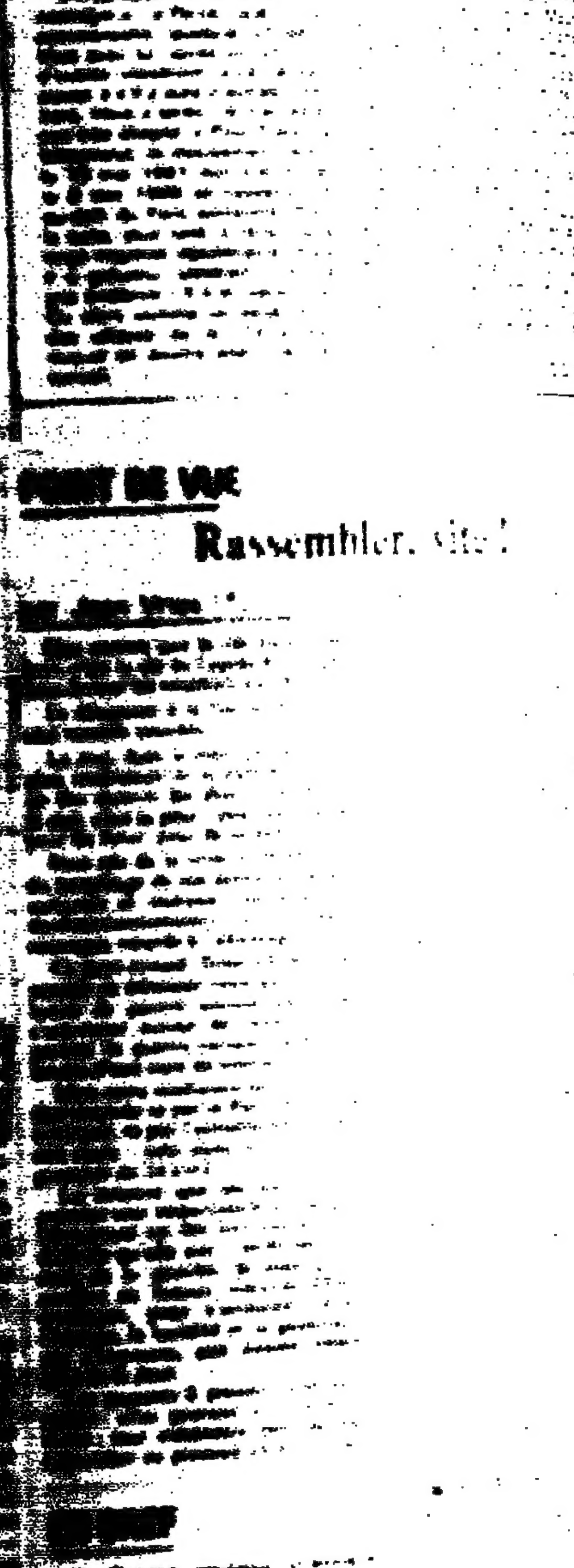
EN BREF

● **Quatre anciens premiers ministres pour M. Chirac.** – MM. Michel Debré, Maurice Couve de Murville, Jacques Chaban-Delmas et Pierre Messmer, qui furent premier ministre du général de Gaulle ou de Georges Pompidou, ont lancé un appel pour voter pour M. Chirac afin de « *sauver la Vᵉ République* ». Car, d'après eux, M. Mitterrand en « *ne cachant pas qu'il gouvernera avec des majorités de rencontres pervertit l'esprit des institutions (...) et veut augmenter le pouvoir des formations politiques* ».

● **M. STIRBOIS : contre Khomeiny.** – Lors d'un meeting, le vendredi 6 mai à Poissy (Yvelines), M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, a commenté « *la soudaine libération des otages du Liban* », estimant : « *Il est clair que Khomeiny a voté Chirac, tout aussi sûrement que moi Stirbois, je ne voterai jamais Khomeiny.* »

● ***M. STASI* : pas de ralliement.** – Dans une interview à *l'Express*, M. Bernard Stasi affirme qu'il n'est « *pour le moment pas question* » de rejoindre une nouvelle majorité en cas de réélection de M. Mitterrand. Il ajoute : « *Je suis et je reste solidaire de mon parti. Simplement j'entends me battre pour éviter toute dérive.* [...] *Nous refusons le tout ou rien. Nous ne serons pas des opposants systématiques. Nous ne sommes pas à droite. Pour le reste on verra.* »

● **Le Mouvement des démocrates vote blanc.** – Le Mouvement des démocrates que préside M. Michel Jobert, ancien ministre du commerce extérieur dans le gouvernement Mauroy, préconise de voter par un « *bulletin blanc* » afin de « *renvoyer dos à dos les deux candidats* » et « *sanctionner leur comportement négatif puisque, quel que soit l'élu, celui-ci ne pourra affirmer la capacité nécessaire pour mener utilement le septennat à son terme* ».



Politique

La campagne de M. Jacques Chirac

Les partisans du premier ministre place de la Concorde

« Tout est possible »

Chacun a travaillé dans son « créneau ». Chantal Goya, l'idole des rockers des bacs à sable, a lancé un message vibrant : *« Pour tous les enfants de France, j'appelle à voter Jacques Chirac. »* Alain Prost, plus pilote que jamais, a demandé à tous un bon geste pour que Chirac puisse mettre « la France en pole position ». Et Paul-Loup Sulitzer, auteur de best-sellers et brasseur d'affaires, a clairement signifié qu'il ne fallait pas donner *« de chèques en blanc à des littéraires »*, les socialistes, qui *« font de l'économie comme la Cicciolina fait de la politique »*.

Sur le pont arrière du podium installé place de la Concorde, à Paris, Jean d'Ormesson, éditorialiste du *Figaro Magazine* et organisateur, avec l'amiral Philippe de Gaulle, de cette manifestation pour *« la défense de la Vᵉ République »*, pouvait, enfin, respirer. Non, il n'était pas cet *« inconscient »*, ce *« rêveur »*, cet *« hurluberlu »* qu'il avait redouté d'être depuis trois jours : plusieurs dizaines de milliers de Parisiens, massés entre l'avenue des Champs-Elysées et les Tuileries, étaient bien devant lui, tous occupés à agiter des drapeaux bleu, blanc, rouge, et à crier : *« Chi-rac, Chirac ! »*

Alors, Jean d'Ormesson a pris le micro des mains de Nicolas Sarkozy, maire RPR de Neuilly, et Monsieur Loyal de cette réunion, pour revigorer une foule ne sachant plus s'il faut encore y croire ou déjà se préparer à l'échec. *« Vous êtes maintenant plus de trois cent mille ! »* s'est-il exclamé. Hum... Des sourires sages ont accueilli cette hyperbole. Mais c'est vrai qu'ils furent nombreux à passer faire un tour, après le bureau ou plus tard, profitant d'une journée magnifique, pour entendre les déclarations énamourées, graves, inquiètes de Jacques Martin (*« soucieux pour sa famille »*), de Philippe Bouvard (*« Je crois de tout mon cœur que Jacques Chirac est le président qu'il faut à la France »*) ou encore de Jacques Faizant (*« Voter blanc, c'est voter rose. Je voudrais dire à ces daltoniens qu'en votant blanc en ne sachant pas qu'ils votent rose, ils nous ramènent les Dalton »*).

Sur un rythme disco énergique, les grands patrons de médecine, les vedettes du *show-biz*, les entrepreneurs émérites, les sportifs de haut niveau n'ont pas arrêté de gravir les marches du podium pour venir saluer les sympathisants de la majorité ou jeter trois mots bien sentis et bien préparés. C'était, en termes de spectacle, un plateau de rêve avec, au coude à coude, Francine Gomez et Guy Drut, Jean Desailly et le professeur Cabrol, Yves Saint-Martin et Mᵐᵉ Lino Ventura, et même Aurel Cornéa, ancien otage au Liban, annoncé au micro par Nicolas Sarkozy, le président Antoine Pinay, la famille Debré et tant d'autres. C'était ébouriffant, mais jamais l'on ne sentit ce souffle qui soulève l'enthousiasme.

En réalité, ce n'était pas tant une fête en l'honneur de Chirac que la « fête » de François Mitterrand, brocardé mille fois, moqué sur tous les tons. Le Mouvement initiative et liberté (MIL), dirigé par Pierre Debizet, ancien « patron » du Service d'action civique (SAC), a généreusement distribué par milliers des autocollants très appréciés signifiant sans circonlocutions : *« Mitterrand socialiste honteux »*, *« Mitterrand Tonton magouille »*, *« Mitterrand, c'est le droit de vote aux immigrés »*, ou encore *« Mitterrand ou la France, il faut choisir »*.

La France et les otages

Presque au complet, les ministres du gouvernement Chirac se sont abstenus de participer à cette fête-là. De Michèle Barzach à Albin Chalandon, de Jean-Bernard Raimond à François Léotard, de Robert Pandraud à Edouard Balladur, ils se sont réfugiés dans les plis du drapeau tricolore, revenant sans cesse sur leur *« amour de la France »*, comme renforcé depuis l'opération militaire d'Ouvéa et la libération des trois derniers otages français retenus au Liban. *« Ce soir, nous sommes encore un peu plus fiers d'être Français. Nous ne voulons pas d'une France emmitouflée »*, a résumé Michèle Barzach.

La France et les otages. Les otages et la France. Ce fut le refrain entêtant de cette soirée, ponctuée par l'apparition de Charles Pasqua, longuement applaudi, cherchant à doper des militants assurément actifs mais très incertains quant à leur victoire : *« C'est vrai que l'espoir a changé de camp*, leur a-t-il assuré. *C'est vrai que maintenant, tout est possible. Dimanche, Chirac sera président. »*. Et tandis que le ministre évoquait la Nouvelle-Calédonie, quelques centaines de personnes scandaient *« Tjibaou assassin, Tjibaou assassin ! »*.

Dans les premiers rangs de ce rassemblement improvisé en quelques jours, des jeunes, coiffés d'un canotier et couverts d'autocollants, acclamaient cet homme fort apparu sur une musique d'enfer. Il leur restait, en finale, à ovationner Jacques Chirac, qui, par la magie d'un satellite et d'un écran géant, est apparu pour leur dire quelques mots et un grand *« merci »*. Il leur restait à entonner une *Marseillaise* – *« celle de Valmy, celle du cœur »* – avec Line Renaud en jupe noire et veste rose. Il leur restait, encore, la joie de défiler jusqu'à la place de l'Opéra, renvoyant François Mitterrand à Latche et expédiant Jacques Chirac à l'Elysée, se disant que, dimanche soir, la rue ne serait peut-être pas à eux...

LAURENT GREILSAMER.

Les **VUES** *de Raymond Depardon*



MAGNUM

Vendredi 6 mai, 20 h 30

Place de la Concorde
Le rassemblement pour la défense
de la Vᵉ République est terminé.
Beaucoup de personnalités
ont défilé sur le podium,
de l'amiral de Gaulle à Chantal Goya,
et de Jacques Martin à Antoine Pinay.
Michel Debré était là aussi
en tête des parlementaires.
Seule Claude Chirac a refusé
de se montrer en public.
Pas question d'aller
à l'Arc de Triomphe
comme en 1968.
Les temps changent.
Les amoureux ont toujours vingt ans.

M. Pasqua affirme que M. Mitterrand n'est strictement pour rien dans la libération des otages du Liban

NICE
de notre correspondant

Au cours d'un meeting, le vendredi 6 mai à Fréjus (Var), M. Charles Pasqua a longuement commenté la libération des otages détenus au Liban, ainsi que l'opération menée par l'armée en Nouvelle-Calédonie. Le ministre de l'intérieur s'est notamment indigné *« qu'il y ait toujours dans ce pays le parti du dénigrement »*. *« Il y a toujours ceux*, a-t-il insisté, *qui sont prêts à débiner la France et à débiner les Français, à se faire l'écho de tous les ragots qui peuvent courir ici ou là, à l'étranger ou en France. Nous n'avons aucune leçon à recevoir de l'étranger. Nous n'avons aucune leçon à recevoir concernant la Nouvelle-Calédonie de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande. Qu'ils fassent donc le ménage chez eux ! Concernant les otages du Liban, nous n'avons aucune leçon à recevoir de l'Angleterre et de Mᵐᵉ Thatcher. Et je m'inscris en faux contre les calomnies répandues par ceux qui disent : « Ils ont payé ! » Nous n'avons pas payé, mais ils pensent que nous avons payé parce que c'est ce qu'ils ont fait. Eux, ils ont payé et ils n'ont rien obtenu en échange. »*

M. Pasqua a ensuite répondu aux déclarations faites par M. François Mitterrand lors de sa dernière intervention dans le cadre de la campagne officielle à la télévision. *« Il a dit : « Il n'y a pas de distinction » entre le gouvernement et moi, j'ai » pris ma part dans la libération » des otages ». J'ai le regret de dire – et je suis très modéré dans mes propos – que le président de la République n'y est strictement pour rien. Peut-être aurait-il pu nous aider. En tous les cas, il ne l'a pas fait. »*

Au sujet de la libération par la force des otages d'Ouvéa, le ministre de l'intérieur a confié à son auditoire : *« Cela a été pour moi un grand moment que celui où j'ai vu le premier ministre décider en conseil de sécurité que l'assaut serait donné [...] quel qu'en soit le prix à payer [...]. Lorsque j'ai appris que les terroristes avaient été mis hors d'état de nuire et que malheureusement deux soldats d'élite du 11ᵉ Choc avaient trouvé la mort pour libérer leurs camarades, j'ai eu en même temps un grand sentiment de fierté et beaucoup de peine. Je me suis senti comme vous redevenir fier d'être Français. »*

G. P.

Le meeting de la majorité à Clermont-Ferrand

M. Giscard d'Estaing prodigue ses conseils à l'élu du 8 mai

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

M. Jacques Chirac a passé la dernière journée de sa campagne en terre UDF. L'UDF radicalo-centriste à Agen, puis l'UDF vieille socialiste et rapatriée à Perpignan, ont accueilli le candidat *« unique »* qui s'est imposé à elles le 24 avril, avant que le père de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing, ne s'engage *« délibérément »* au côté de son ancien premier ministre à Clermont-Ferrand.

A Agen, sous un chapiteau dressé dans l'un des deux en-buts (la « Terre promise ») du stade de rugby Armandie, le Grand Sud-Ouest était représenté, autour de M. Jean François-Poncet, président du conseil général du Lot-et-Garonne, l'un des grands ducs du barrisme, par M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, président du conseil régional de Midi-Pyrénées, autre barriste, et par Mᵐᵉ Michèle Alliot-Marie, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. Il l'était plus encore, peut-être, par le président de la Fédération française de rugby, M. Albert Ferrasse, que M. Chirac a assuré de sa présence au Parc des Princes, le 24 mai prochain, pour la finale du championnat.

M. Baudis a assuré M. Chirac de son soutien *« loyal »* et *« désintéressé »*, et M. François-Poncet l'a félicité d'avoir *« réussi pour la France »*. M. André Rossinot, ministre des relations avec le Parlement, président du Parti radical, témoignait son appui en silence. Le premier ministre s'est rendu, ensuite, à Perpignan, où il a été accueilli par le maire, M. Paul Alduy, sénateur (PSD), et par M. Jacques Blanc, député (UDF-PR), président du conseil régional du Languedoc-Roussillon. Accompagné de M. Camille Cabana, secrétaire d'Etat, M. Chirac a renouvelé, devant quelques centaines de personnes, dont de nombreux rapatriés, ses engagements envers ceux-ci.

C'est à l'aéroport d'Aulnat, près de Clermont-Ferrand – le maire de la ville, M. Roger Quilliot, ancien ministre socialiste, ayant, paraît-il, refusé de louer son palais des sports pour la circonstance – que M. Chirac est venu recevoir l'adoubement promis par M. Giscard d'Estaing. Entré seul sur la scène, le premier ministre en est descendu, après avoir salué l'assistance, pour accueillir le président du conseil régional d'Auvergne. Celui-ci a d'abord expliqué pour quelle raison il était présent : *« Pour démontrer*, a-t-il dit, *que l'union, que j'ai sans cesse appelée de mes vœux depuis sept ans, est la condition nécessaire de toutes nos victoires et, dimanche, celle de votre succès. »*

« On va gagner ! », scandait la foule. *« On va gagner*, a répondu M. Giscard d'Estaing, *mais, juste avant, on va parler. »* Il y avait de quoi, on allait le voir. L'Auvergne, d'abord, *« chacun le sait, c'est le cœur de la France, le centre de l'Europe »*. C'est bien pourquoi, selon l'ancien chef de l'Etat, M. Chirac y avait *« débuté »* sa campagne le 7 mars (la campagne du premier ministre avait commencé, alors, depuis un mois et demi).

Le cœur et non les promesses

Au *« cœur »* de la France, au *« centre »* de l'Europe, il est bien normal, pour un futur président de la République, de recevoir les conseils d'un prédécesseur... Ils n'ont pas manqué. Il faut poursuivre les privatisations, estime M. Giscard d'Estaing, mais il faut dire à quoi on en affectera le produit : à la formation, aux communications et à l'insertion sociale des exclus. *« Disons-leur que la France n'abandonnera pas ses blessés »*, a demandé l'ancien chef de l'Etat. Sinon, *« le parti de l'égoïsme*, qui *a toujours existé »*, mais qui *« a toujours attiré le malheur sur notre pays »*, grandira encore

« Retrouvons le langage du cœur, non pas le langage des promesses faites pour séduire et, souvent, pour tromper, mais le langage de l'élan du cœur, celui qui, hier, nous avait fait gagner », a proposé M. Giscard d'Estaing. Hier, c'était, bien sûr, il y a quatorze ans, lorsque le candidat de la majorité d'alors avait victorieusement contesté à M. François Mitterrand le *« monopole du cœur »*. Celui de la majorité d'aujourd'hui n'aurait-il à proposer que des *« promesses »* ?

Puis M. Giscard d'Estaing s'est adressé à sa *« famille »*, l'UDF, qu'il a appelée à ne pas *« se décourager, ni, surtout, se disperser »*, au moment où *« ses idées ont progressé au point de devenir les valeurs de référence de presque toute la classe politique française »*. Il faut, selon l'ancien chef de l'Etat, qu'elle continue à se battre *« pour* [ses] *idées et pour* [ses] *valeurs »*, à la différence de ceux qui sont prêts à accepter celles des autres...

A sa *« patrie »*, enfin, l'ancien président de la République a demandé de choisir la continuité, afin que la France ne redevienne pas, comme sous la IVᵉ République, *« l'homme malade de l'Europe »*, mais il a insisté, surtout, sur le *« besoin d'union »* et, parlant pour l'élu du 8 mai, quel qu'il soit, tout en s'adressant à M. Chirac, il a déclaré : *« Monsieur le Premier ministre, si vous êtes élu, dimanche, président de la République, si vous connaissez, à votre tour, la fête et la fierté exaltante d'avoir gagné la confiance et le soutien de notre peuple, je vous demande d'avoir comme premier objectif de faire travailler ensemble les deux moitiés de la France. »* Etant entendu que M. Giscard d'Estaing était venu demander à ses amis *« de voter pour le candidat de notre majorité UDF et RPR, Jacques Chirac »*.

Invité par son hôte à bannir les propos polémiques, M. Chirac a dû, au surplus, rappeler lui-même les récents résultats de son action pour la libération des otages du Liban, pour celle des gendarmes détenus en Nouvelle-Calédonie et pour le retour en France du capitaine Dominique Prieur, *« tombée enceinte »* – ce qui a été *« dûment constaté par la Faculté »* – et, donc, selon-lui, rapatriée en métropole conformément à l'accord conclu avec la Nouvelle-Zélande et sans qu'il soit possible de supposer que ce retour ait été *« programmé de telle sorte qu'il intervienne à la veille du second tour de scrutin »*.

L'important, c'était la photographie de MM. Giscard d'Estaing et Chirac, et ce dernier s'est accordé avec l'ancien chef de l'Etat pour juger que *« l'union de la majorité est la clé de voûte de toute action politique si elle veut conduire au succès »*

PATRICK JARREAU.

Le trou de mémoire

Après le poids des « coups », le choc des dates. La course à l'événement s'est achevée, vendredi soir, place de la Concorde, sur un recours au passé, un sursaut de mémoire. A vingt ans de distance, les gaullistes ont tenté de se réchauffer au souvenir du 30 mai 1968. Etonnant jeu de la mémoire et du hasard ! S'ajoutant à d'autres, la référence dessine en effet une année 1988 encombrée d'anniversaires, toute en réminiscence : le RPR qui flirte avec la rhétorique de 1958, la Nouvelle-Calédonie qui fait surgir le fantôme de la guerre d'Algérie, et jusqu'à M. Le Pen qui nous oblige à fêter le centenaire de l'irruption triomphale du général Boulanger, sous la IIIᵉ République...

Les gaullistes semblent avoir compris trop tard où était l'enjeu caché de cette élection : une affaire de mémoire, justement. Quelles que soient leurs arrière-pensées tactiques, M. Séguin, quand il appelle à *« rester soi-même »*, à retrouver des *« références »*, ou M. Pasqua, quand il quête, contre l'*« embourgeoisement »*, un *« mouvement populaire »*, font le bon diagnostic. Il ne suffit pas de proclamer l'avenir, la modernisation, l'efficacité, l'immédiateté, il faut aussi incarner un passé dans le présent, mettre en scène un imaginaire collectif surgi de la longue durée, brasser ces deux mémoires que distingue l'historien Pierre Nora, l'idéologique et la sociale. Las, il suffisait de se promener dans la foule très BCBG de la Concorde pour comprendre le malheur du RPR : la prise de conscience est bien tardive et le gaullisme populaire bien mal en point.

L'agitation de ces derniers jours a quelque peu chassé l'ombre du Front national, comme dans un exorcisme. Pourtant, ce dialogue du passé et du présent est au cœur du succès de M. Le Pen. Durant cette décennie, il s'est glissé sur la scène politique par un trou de mémoire. *« Une mémoire en France, c'est ce qui justifie la prétention d'une force politique au pouvoir, c'est ce qui représente un instrument de pouvoir aux mains des manipulateurs de la politique »*, écrit encore Pierre Nora (1). C'est parce que les mémoires fondatrices de la France d'après guerre sont en crise, déchirées, dévalorisées, que la vieille tradition française d'extrême droite resurgit sous les atours de la modernité.

Le travail du deuil

M. Le Pen a un avenir parce qu'il a un passé, parce qu'il en vit et le proclame. En face, la France paye l'oubli. Mémoires gaulliste et communiste se nourrissaient l'une l'autre dans la construction d'une légende : le refus d'affronter le souvenir d'une France d'abord collaboratrice et pétainiste, le vocabulaire de la grandeur recouvrant la réalité d'un retrait historique sur la scène mondiale, l'amnésie voilant la guerre d'Algérie et la fin de l'empire. 1988 scelle l'effondrement de ces deux imaginaires. La France s'est refusée à cette *« maîtrise du passé »*, cette *Vergangenheitsbewältigung*, que les jeunes générations allemandes ont imposée à leurs pères.

La crise, le chômage, la nouvelle pauvreté ne suffisent pas à rendre compte de l'hypothèque qui pèse désormais, et durablement, sur la vie politique française. Le Front national se nourrit aussi d'un *imaginaire* de la crise, du déclin, de l'insécurité sous toutes ses formes, de représentations venues du passé qui travaillent la mémoire collective du pays comme l'illustrent à foison les travaux du démographe Hervé Le Bras (2). Qu'il s'agisse des guerres coloniales, du *« détail »* sur les chambres à gaz, des valeurs nationalistes et de la *« grandeur de la France »*, M. Le Pen assume le passé oublié, y construit sa propre légende, réécrit l'histoire pour le présent.

Tel est le défi lancé au grand artisan tactique de l'ascension de l'extrême droite : François Mitterrand. En déstabilisant les mémoires gaullistes et communistes, en imposant une révolution culturelle aux socialistes, n'a-t-il pas, lui aussi, perdu le fil du passé ? La conversion au réel, à la gestion, à la modernité, n'a-t-elle pas égaré, en chemin, les références, l'ancrage dans une tradition, dans un imaginaire qui puisse efficacement affronter celui qu'incarne M. Le Pen ? Car celui-ci prend au mot un certain discours convenu, consensuel, sur la France, sa prétention à la grandeur, et la personnalisation du pouvoir imposé par ses institutions depuis 1958, ce bonapartisme récurrent.

Le temps n'est-il pas venu, au contraire, de faire le travail du deuil, cher aux psychanalystes ? D'assumer pleinement une France qui n'est plus celle de la légende ?

EDWY PLENEL.

(1) Pierre Nora, « Quatre coins de la mémoire », *in* revue *H Histoire*, nᵒ 2, juin 1979.

(2) Cf Hervé Le Bras, *les Trois France*, Odile Jacob, 1987

L'extrême droite dans l'Histoire et son poids dans l'élection présidentielle

Le Pen a-t-il pris la suite du colonel de La Rocque ?

par Jacques Nobécourt

L'équation Le Pen égale La Rocque est la forme actualisée d'un des mythes où se résume l'avant-guerre français. La passion polémique d'alors s'y est ossifiée en certitude historique. Pour signifier à quel point le chef du Front national est abominable, ses adversaires le voient successeur de La Rocque, dans l'emploi d'avatar du dirigeant fasciste français, simultanément redoutable et ridicule. Inversement, il est vrai que les électeurs âgés de M. Le Pen retrouvent devant lui la ferveur de leur jeunesse et l'intronisent héritier. « Le Colonel » pour ceux-ci, « Casimir » pour ceux-là, que vient faire La Rocque dans cette campagne électorale, et surtout à cette place ?

Ce n'est vraiment plus son affaire... L'équation Le Pen égale La Rocque n'est pas vérifiée du seul fait qu'un historien patenté l'écrit. Il s'agit d'une interprétation politique conjoncturelle. Le recours aux références historiques est toujours menacé par l'anachronisme, d'où s'inspirent tous les procès d'intention, à l'un ou l'autre bout de la chaîne. Quant aux faits nus... c'est de longue date qu'à la Fondation nationale des Sciences politiques des historiens en ont opéré la remise en perspective dans leur temps, en se dégageant de l'emprise du combat quotidien (1).

Le projet des Croix-de-Feu en 1933

Cette équation a été inscrite tout récemment par M. Serge Berstein, professseur d'histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques, spécialiste du Parti radical-socialiste (2). Il l'étaie par une paraphrase des documents publiés le 1er octobre 1933 dans *le Flambeau*, organe du mouvement Croix-de-Feu. Nous décomposons son propos, dont voici les termes essentiels :

« La solution est simple : — que les « braves gens », les « vrais patriotes », les « nationaux », descendent dans la rue pour imposer à un pouvoir faible et laxiste, vendu à l'étranger, les véritables solutions aux difficultés nationales, l'allégement immédiat et rationnel du poids de la fiscalité, la défense de l'économie nationale contre les procédés abusifs de la concurrence étrangère, l'élimination de la mainmise de l'Etat dans les domaines appartenant à l'activité privée, la garantie effective des droits de la main-d'œuvre française, la limitation et l'adaptation de la main-d'œuvre étrangère aux stricts besoins de la production...

» Programme simple, apparemment efficace, désignant les étrangers comme le bouc émissaire des difficultés nationales, qui répond aux problèmes et aux angoisses des Français des années trente...

» C'est incontestablement du « national-populisme » des Croix-de-Feu que le mouvement incarné par Jean-Marie Le Pen apparaît comme l'héritier légitime. »

Le professeur Berstein marque bien ensuite les différences et son refus de « *pousser trop loin la comparaison* ». Aux ligues qui prônaient la « pression » dans la rue, dont « *l'univers était celui du défoulement, non de l'action raisonnée* », il oppose la stratégie parlementaire et électorale du Front national et estime que la transformation des Croix-de-Feu en parti Social français ne leur a valu que « des mécomptes électoraux ». Différence des clientèles enfin : les ligues recrutaient dans les classes moyennes, et non dans les classes populaires.

Ces chapitres précisément, pourrait-on objecter à M. Berstein, ne sont pas ceux de différences mais de ressemblances.

Un développement serré, fondé sur beaucoup de textes et de preuves permettrait de renverser les opinions reçues, notamment sur les points suivants :

— L'emploi de la violence dans la rue ? La Rocque la proscrit formellement et fréquemment. La mémoire collective attribue aux Croix-de-Feu ce qui fut la marque des ligues rivales : Jeunesses patriotes, Solidarité française, Camelots du Roy.

— La voie parlementaire ? La Rocque a toujours visé à y aboutir. Les textes sont nombreux où il fait clairement allégeance au régime républicain et à l'héritage de 1789. Loin de le déconcerter, la dissolution des Ligues en juin 1936, sert si bien son dessein qu'il peut mettre immédiatement sur pied un grand parti de masse, le Parti social français, qui, au lieu de subir des « mécomptes électoraux », recueillera à la veille de la guerre environ trois mille élus locaux. Une centaine de députés lui sont prédits pour les législatives de juillet 1940.

— Le programme ? De politique intérieure. Il est fort classique et, en ce temps, surgit sur tous les horizons politiques. On y trouve aussi des thèmes qui, vingt ans plus tard, feront fortune.

Nous réclamons : « *L'association progressive du capital et du travail. C'est dans le plan de la profession organisée et de l'action sociale indépendante que nous fonderons la paix et la prospérité civique... La notion de l'Etat doit être restaurée, la classification logique des pouvoirs rétablies.* »

La France « collectivité-cadre »

Sur l'essentiel, le racisme et le rejet des immigrés, aucun rapprochement n'est justifiable entre les thèses du Front national de 1988 et celles de La Rocque... Il est qu'en 1988 certaines restrictions heurtent la sensibilité et les convictions, modelées par l'évolution qu'a imprimée le racisme ou choquées par l'aveuglement des nationalismes.

Mais, sur le principe de base, La Roque s'oppose à Le Pen aussi radicalement qu'une philosophie de l'accueil au réflexe de l'exclusion. Tout le discours de Le Pen vise la ségrégation. Celui de La Rocque vise l'assimilation des communautés hétérogènes, la fusion des classes, l'union, la « *réconciliation française gage de nos lendemains* ». Il reprend à son compte la pensée même du Siècle des Lumières, la croyance que l'assimilation à la France promet le bonheur aux hommes qui n'y sont pas nés. L'inspiration hégémonique de cette thèse n'était pas alors mise en relief, mais elle appartenait politiquement à la « gauche » et La Rocque la soutint jusqu'au bout contre une fraction de ses partisans.

Au principe de l'assimilation, la pratique apporte des restrictions. Elles s'expliquent par le climat de 1934 et la menace de guerre venue du Reich. La Rocque se situe exclusivement dans le cadre de la défense nationale. Il condamne absolument le « *racisme exacerbé* » de l'Allemagne et développe :

« On frémit lorsqu'on dénombre la multitude de réfugiés qui, venus d'Allemagne, se fixent dans nos villes, spécialement à Paris. Certains d'entre eux sont d'authentique victimes des expulsions hitlériennes. Mais à ces victimes s'ajoute une foule d'indésirables sans foi ni loi. Une surveillance sévère, un contrôle restrictif des naturalisations, des refoulements massifs s'imposent. Plus que jamais, nous avons besoin d'un contre-espionnage averti... »

Un an plus tard, le quatrième chapitre de *Service public* est consacré au « *problème ethnique* » et pose nettement ce principe, qu'on ne trouverait évidemment pas dans les textes de l'actuel Front national :

« Nous formons une collectivité-cadre... Comment commettrions-nous l'erreur d'un exclusivisme raciste ? Voudrait-on lui appliquer le discriminant négatif d'un xénophobisme à retardement quelles qu'en soient les victimes ? »

— En août 1936, lorsqu'il vient de parcourir l'Afrique du Nord pour changer les cadres des sections PSF qui sont tentés par les arguments raciaux dans l'opposition au gouvernement Blum, La Rocque écrit sans ambiguïté dans *le Flambeau* : « *Je confirme ici ma pensée inchangée sur l'antisémitisme : la France est par nature assimilatrice et le racisme est contraire à son génie.* »

En 1933-1934, « *la question des étrangers* » se pose, non pas en vertu de présupposés ethnico-racistes, mais pour des raisons économiques — à la suite des « *innombrables appels de main-d'œuvre* » depuis 1918, qui ont constitué « *un pullulement de colonies* » à l'intérieur du territoire — ou pour des motifs d'ordre public, causés par la nécessité d' « *d'héberger une foule grouillante, virulante, d'outlaws que rien ne garantit* ».

On préférerait certes un autre langage, mais le principe est clair : l'assimilation sans autres limites que celles mêmes dictées jadis par les conceptions jacobines :

« La France est la plus douce des mères adoptives, à condition que ses nouveaux enfants se donnent à elle sans arrière-pensée... Nous nous refusons à établir un classement de nos concitoyens par origine, à partir du moment où celle-ci s'est effacée devant l'unité française, à partir du moment où les hérédités confessionnelles, ethniques se sont inclinées devant l'impératif absolu d'un sentiment et de réflexes patriotiques. Notre génie national façonne les races et se les incorpore : le problème ethnique n'existe pas chez nous. »

Où est le national-populisme ?

Quant à la fixation de conditions sur l'octroi de la nationalité française, elle ne tranche pas sur les préoccupations de toutes les fractions de l'opinion dans l'entre-deux-guerres. Peur de la concurrence, crainte des idées révolutionnaires ou des doctrines dictatoriales, tout nourrit la viscérale et traditionnelle détestation de l'étranger. La CGT entend défendre en priorité les intérêts des Français et, en 1937, le Parti communiste « *reprend à son compte le vieux cri nationaliste : « la France aux Français ! »* (3).

Dans la pratique, La Rocque défend les droits des immigrés tenus comme assimilés. Au printemps 1935, il fait intervenir le service social des Croix-de-Feu pour que l'assistance médicale gratuite, selon la loi de 1893, soit attribuée aux ouvriers algériens malades de tuberculose à la place d'un rapatriement sans soins.

Cette attitude, dans son ensemble, annonce les voies qui conduiront aux travaux de la Commission sur l'octroi de la nationalité. S'il faut absolument discerner une continuité de La Rocque à nos jours, sur ce terrain comme sur d'autres, elle aboutit surtout du côté de Raymond Barre, parfois de Jacques Chirac, et non pas chez Jean-Marie Le Pen.

De qui ce dernier reprend-il alors l'héritage, s'il en reprend un ? Et où se trouve ce « national-populisme » dont l'étiquette est collée à La Rocque ?

Le Pen, par sa présence physique, ses dons de tribun, rappelle moins La Rocque que Doriot. Il lui manque, de ce dernier, l'essentiel : son expérience politique n'est pas celle d'un apparatchik communiste. Ce pseudo-Doriot ne trouve dans son entourage ni Drieu, ni Pucheu, ni Jouvenel, ni Fabre-Luce. Avant guerre, le national-populisme, forme française du péronisme était, au PPF, non au PSF. Le Pen n'en a repris qu'une certaine forme de manipulation des foules, rien en tout cas qui le relie à l'héritage des gauches, réformistes ou révolutionnaires. S'il y a quelque similitude de clientèle, c'est celle-là même des groupes sociaux qui s'étaient détachés de La Rocque pour l'aventure doriotiste ou d'autres dans le même champ.

La Rocque incarnait délibérément ce que ses fidèles trouvaient en lui : une enchaînement des traditions dans leurs perspectives historiques, y compris le régime républicain. Il tablait en fait sur le lent cours du temps et découragea les extrémistes situés sur sa droite. Ils firent dissidence par vagues successives, jusqu'à l'ultime commando qui fut problablement à l 'origine de son arrestation par les Allemands.

Les premiers, personnages de second rang, inconnus aujourd'hui, quittèrent les Croix-de-Feu dès 1930. Les anciens soldats d'aventure rompirent plus tard avec La Rocque, pour partir à la Cagoule, qui le combattait durement ; les militants venus du sous-prolétariat chez Doriot, les jeunes bourgeois activistes aux Jeunesses patriotes ou à la Solidarité française. Les catholiques traditionalistes s'étaient toujours retrouvés à l'Action française, non chez La Rocque.

Quant aux dirigeants, en 1935, ceux qu'on nomma « les maréchaux » rejoignirent Doriot. Ils prônèrent l'intégration au Front de la Liberté, constitué autour de lui. La Rocque s'y refusa, comme, plus tard, il refusera l'intégration à la Légion des combattants, à Vichy.

Aux Croix-de-Feu comme au PSF, cette lignée fascinait de loin bien des électeurs fondamentalement modérés mais mécontents, tout prêts à se rallier à des aventures à la condition de n'y pas participer, comme ils l'avaient fait en Italie.

Toute la stratégie de La Rocque visa a les en détourner, mais la mémoire collective, paradoxalement, l'a souvent confondu avec ceux-là qui furent ses pires adversaires, n'épargnant rien pour le discriditer parce qu'il avait réussi à réintégrer dans la République une masse disponible pour des solutions de force. Cette intuition allait à l'encontre de tous les conformismes politiques ou universitaires lorsqu'elle fut formulée six ans après la mort de La Rocque revenu de déportation. Elle est maintenant pleinement confirmée par l'étude des documents.

La France, enfin, n'est plus la même. La carte électorale du Front national le 24 avril montre que son implantation ne recouvre que partiellement celle du PSF, dans l'Est, en Isère, dans le Nord. La ligne de coupure Nord-Sud s'est substituée à la ligne coupure Est-Ouest. La Rocque s'inscrivait dans des structures vieilles de plusieurs siècles. Les tout récents travaux d'Emmanuel Todd (4) ont annoncé sur ce point les mutations radicales de la carte politique et en ont donné les motifs de façon convaincante. Celles-ci expliquent le succès de Le Pen. La France de La Rocque n'était pas celle-là.

(1) Ce rétablissement des perspectives a été dessiné par le professeur René Rémond, dès 1952, avec la première édition de son étude fondamentale, *la Droite en France*. D'autres chercheurs ont approfondi ses intuitions et ses questions, notamment Mlle Janine Bourdin et le regretté sénateur socialiste Philippe Machefer, qui enseigna à Nanterre et à l'Institut d'études politiques. Les porte-parole de l'imaginaire collectif, en particulier les « historiens télévisuels », ne semblent pas avoir connaissance des élucidations qui sont le fruit de ces recherches. Le dernier état en a été établi par Pierre Milza, dans le cadre de son travail : *Fascisme français, passé et présent*, Flammarion, 1987, 464 p.

(2) *Libération* du 26 avril 1988.

(3) Ralph Schor, « La question immigrée (1919-1939) », *in : l'Histoire*, mai 1988, pp. 87-88.

(4) Emmanuel Todd, *la Nouvelle France*, éd. du Seuil, 1987.

De Saint-Cyr à la mort en résidence forcée

Né le 6 octobre 1886 à Lorient, François de La Rocque entre à Saint-Cyr en 1906. Affecté en Algérie puis au Maroc, il fait campagne dans le protectorat jusqu'en avril 1916, reçoit de graves blessures qui l'éprouveront jusqu'à la fin. Commandant un bataillon d'infanterie dans les tranchées jusqu'en 1918, il passe à l'état-major du maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées. Après des séjours en Pologne puis de nouveau au Maroc, il quitte l'armée sur sa demande en 1928 comme lieutenant-colonel.

Son action, de 1930 à 1943 à se résume ainsi : prenant en *mains un groupement d'anciens* combattants, dit les Croix de feu, fondé sur l'élitisme et la cooptation, il en fait un mouvement de masses, le Parti social français (PSF), dépassant le million d'adhérents à la veille de la guerre.

Son rejet de l'aventure lui vaut la haine de l'extrême droite (Action française et Jeunesse patriotes) avec laquelle il refuse tout compromis, soit au 6 février 1934, soit dans le Front national de 1935, dans le Front de la liberté autour de Doriot en 1937, puis dans l'organisation clandestine surnommée la Cagoule. Plus tard, à Vichy, il fera échouer les deux tentatives de parti unique, interdira aux cadres du Progrès social français (ancien PSF) de s'intégrer à la Légion des combattants.

Le PSF sera dissous par le gouvernement de Vichy en avril 1942, avant une nouvelle dissolution prononcée par l'occupant en octobre 1942, et confirmée le 9 mars 1945 par le gouvernement de la Libération.

La Rocque est arrêté le 9 mars 1943 par la Gestapo pour s'être opposé à la création de la Milice et avoir mis sur pied un réseau de renseignements militaires en liaison avec les service britanniques, mais non avec ceux de la France libre. Cent cinquante de ses compagnons, dont plusieurs mourront en déportation, sont également arrêtés.

Rapatrié d'Allemagne le 8 mai 1945, il est accueilli au Bourget sur l'ordre du ministre de l'intérieur socialiste, Adrien Tixier, confiné dans la mansarde d'une caserne de Versailles. Il sera mis en résidence forcée le 31 décembre 1945, à Croissy. Opéré à deux reprises des suites de ses blessures, il s'éteindra le 28 avril 1946. Le général de Gaulle rendra justice à sa mémoire et fera remettre à son épouse la carte de déporté établie à son nom, le 28 avril 1961.

Les nouveaux anti-européens

(Suite de la première page.)

Même si le slogan sans cesse ressassé « *La France aux Français* » a sans doute influencé le subconscient de beaucoup, les petits producteurs de lait qui ont « trahi » M. Chirac au bénéfice de M. Le Pen ne l'ont pas fait par peur du Maghrébin mais parce qu'ils savent confusément qu'ils ont été condamnés à la mort lente par « ceux » de Bruxelles. Nul besoin de Maghrébins non plus pour expliquer le vote de ces dévots alsaciens ou lorrains en faveur d'un homme qui ne répugnait pas, il n'y a pas si longtemps, à exalter le paganisme celte : bon nombre d'entre eux ne sont-ils pas contraints à franchir le Rhin tous les matins pour aller gagner leur vie en marks, tandis que les capitaux ouest-allemands rachètent les entreprises locales et que leurs détenteurs restructurent à qui mieux mieux sans souci du chômage, et s'installent en maîtres dans les résidences secondaires du cru ? Par quotas laitiers interposés ou par proximité géographique, les uns comme les autres se savent aux avant-postes de cette Europe à venir qui, craignent-ils, va les écraser.



Un audit de la société française

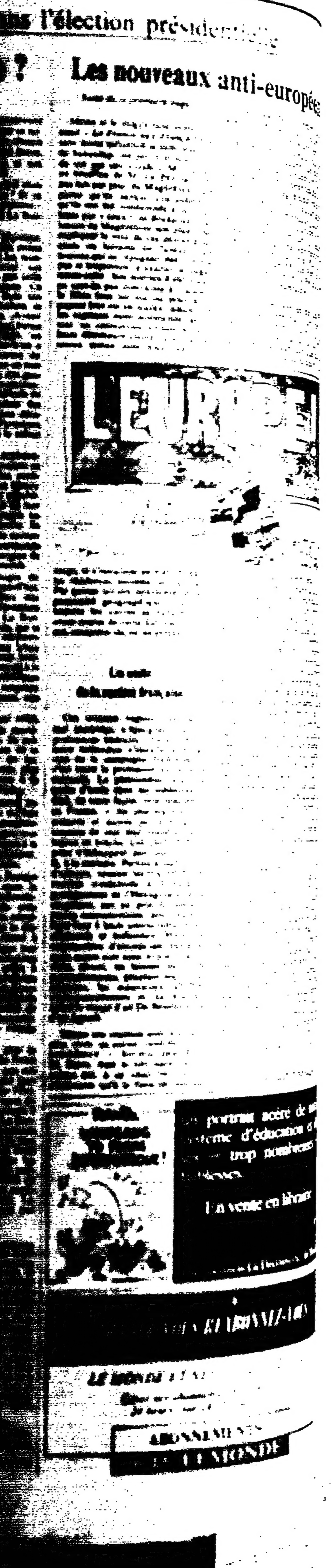
Ces craintes vagues, ces peurs mal analysées, n'épargnent pas les professions libérales : qu'un vétérinaire hollandais s'installe dans un coin de la campagne française, et c'est toute la profession qui se sent menacée. Le phénomène fera vite tache d'huile chez les médecins — déjà, de toute façon, trop nombreux en France, — les pharmaciens, les notaires et autres petits notables, inquiets de voir leur rente un jour battue en brèche. Les chefs d'entreprise n'échappent pas tous, loin de là, à la maladie. Parfois à juste titre, d'ailleurs, comme les transporteurs routiers condamnés à disparaître pratiquement de l'Hexagone s'ils ne réagissent, pas au prix de douloureuses concentrations, pour pouvoir faire face à leurs concurrents ouest-allemands et hollandais. Mais des responsables d'entreprises parfaitement saines sont aussi atteints par le virus, rêvant, les bonnes nuits, de protectionnisme, peuplant leurs cauchemars, les mauvaises, d'OPA trans-européennes et de diables ayant le visage d'un De Benedetti ou d'un Agnelli.

Toutes ces craintes sont d'autant plus vives qu'aucun candidat à la présidence — hormis peut-être M. Barre, dont le tort aura quand même été, à ce chapitre, de ne s'intéresser qu'à la fiscalité, pas du tout aux autres problèmes qu'auront à affronter ses ex-futurs sjuets — n'a pris la peine d'évoquer, en termes pratiques, accessibles à tous, ces lendemains qui risquent de déchanter pour beaucoup. Exception faite des incantations européennes de circonstance, la campagne électorale n'aura été mise à profit par aucun candidat pour faire œuvre pédagogique. Nous avons eu droit à l'Europe « potions magique » si l'on met à l'écart les discours nationalo-protectionnistes des duettistes Lajoinie-Marchais sur un thème que M. Le Pen pourrait bien vite leur ravir : « *Produisons et consommons français* ».

Mêmes les vérités de La Palice furent ignorées au cours de cette campagne électorale, qui aura encore un peu plus divisé la France tant il n'y fut question que du passé et des travers humains des rivaux en présence. Quel camp eut-il l'idée élémentaire de procéder à une sorte d'audit de la société française, secteur par secteur, pour expliquer l'enjeu de 1993 ? Aucun, si l'on fait abstraction d'une étude confidentielle et tout à fait hermétique publiée sur le tard par le secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne. Aucun candidat ne pensa non plus à faire une proposition de bon sens : la création d'un super-ministère de l'Europe dont le titulaire n'aurait pas la charge des négociations européennes (ayons tout de même pitié d'un Quai d'Orsay qui aura tant souffert de la cohabitation) mais celle de la préparation de la société française au grand marché et de l'information des Français sur toutes ces questions. Tant d'imprévoyance n'étonne pas trop, il est vrai, quand on constate les mêmes carences de la part de la plupart des associations socio-professionnelles.

Le terreau, on le voit, est extrêmement favorable à M. Le Pen, surtout depuis que le gaullisme s'est rallié à l'idée européenne, dans la foulée de la conversion de M. Chirac. Tous ceux qui savent qu'une France frileuse, repliée sur elle-même, n'aurait aucune chance, doivent en tenir compte s'ils ne veulent pas voir le mal progresser davantage ou même engendrer une fatale surenchère, non seulement entre forces politiques françaises mais aussi entre les Douze, car on ne compte pas des « peureux de l'Europe » que dans l'Hexagone. Le défi à relever pour 1993 est immense ; encore faut-il que les Français en connaissent exactement les termes.

JACQUES AMALRIC.



Politique

Une légère accalmie régnait en Nouvelle-Calédonie à la veille du second tour

Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, a quitté Nouméa le samedi après-midi 7 mai (heure locale) en estimant qu'il avait accompli sa mission visant à libérer les vingt-trois otages qui avaient été détenus par le FLNKS sur l'île d'Ouvéa : *« Nous n'avons pas pu aboutir à une solution négociée, et si nous avons été contraints d'aller à une solution de force, c'est qu'il y allait de la vie des otages »*, a-t-il notamment déclaré avant son départ. *« Il n'y avait pas d'autres issues possibles. Si je suis triste parce qu'il y a eu mort d'hommes, je dis que ceux qui attaquent quelqu'un, qui attaquent une banque, qui se livrent à une action terroriste, prennent des risques et doivent les assumer. Les ravisseurs d'Ouvéa ont pris des risques, ils les ont assumés. »*

M. Pons avait auparavant affirmé que le FLNKS se résumait désormais, sur le territoire, à *« une dizaine de bandes armées »*.

L'île d'Ouvéa ayant été de nouveau interdite à la presse après la « visite organisée » à laquelle les journalistes avaient été conviés vendredi par les autorités *(nos dernières éditions du 7 mai)*, diverses incertitudes demeurent sur les circonstances de l'assaut mené jeudi par l'armée et les services secrets contre la « grotte des guerriers » où dix-neuf indépendantistes canaques et deux membres de la DGSE ont trouvé la mort.

A Paris, le directeur de campagne de M. Mitterrand, M. Bérégovoy, a indiqué, à ce sujet, que le président de la République avait *« donné son accord »* au déclenchement d'une opération militaire sur la base d'indications selon lesquelles l'assaut devait *« aboutir à un minimum de victimes »*. *« Il a donné son accord, mais l'opération devait se faire dans des conditions fort différentes de celles que l'on connaît maintenant »*, a souligné M. Bérégovoy. *« C'est pourquoi il a demandé à avoir tous les éléments du dossier. Ce qu'on peut craindre*, a ajouté l'ancien ministre, *c'est que n'aient pas été exploitées toutes les possibilités de médiation. On en est arrivé là parce qu'une politique de revanche folle a été menée là-bas à l'instigation du RPR local. Il est urgent, dès la semaine prochaine, de rétablir le dialogue entre les deux communautés. »*

M. Juppé, porte-parole de M. Chirac, a déclaré, pour sa part : *« Le gouvernement est prêt à discuter avec tous ceux qui respectent la légalité républicaine. Il va de soi qu'il faut reprendre le dialogue avec tous ceux qui respectent le verdict des urnes. Il faut que le référendum du 13 septembre soit respecté. »*

L'association SOS-Racisme a demandé la constitution d'une « commission d'enquête indépendante » pour que *« toute la lumière soit faite »* sur l'opération militaire d'Ouvéa à laquelle ont participé environ quatre cent cinquante militaires et agents secrets.

La manifestation de soutien au peuple canaque, qui devait avoir lieu le samedi 7 mai à 14 heures au métro Charonne, à Paris, a été interdite par la préfecture de police. Prenant acte de cette décision, l'Association d'information et de soutien aux droits du peuple kanak (AISDPK) appelle à un nouveau rassemblement le mardi 10 mai, à 18 h 30, toujours au métro Charonne.

Incertitudes après un assaut

Les indépendantistes d'Ouvéa menaçaient surtout les membres du GIGN

NOUMÉA
de notre correspondant

Y avait-il réellement imminence d'un massacre des gendarmes détenus en otages par leurs ravisseurs du FLNKS ? Le risque était-il tel qu'un coup de force contre la grotte de Gossanat devenait d'une extrême urgence ? Selon des indications recueillies de diverses sources à Nouméa, ces questions-clés – aujourd'hui au cœur de la polémique soulevée par l'assaut meurtrier de jeudi – appellent des réponses nuancées.

Il apparaît aujourd'hui établi que l'attitude des ravisseurs vis-à-vis des otages était en fait sélective. Les six hommes du GIGN faisaient l'objet d'une haine ouverte, tandis que les gendarmes mobiles ou territoriaux bénéficiaient d'un traitement plutôt convenable. Aux premiers, les militants du FLNKS reprochaient leur responsabilité dans la mort d'Eloi Machoro, abattu en janvier 1985 par des tireurs de cette unité d'élite. Ils les ont gardés menottés toute la durée de la détention et leur servaient des rations de nourriture en dernier, après tout le monde.

En outre, ils ne leur pardonnaient pas d'avoir tenté de camoufler leur appartenance au GIGN, puisque – lors de sa capture le 27 avril – ce commando très spécial était vêtu de treillis de simples gendarmes. La découverte après coup de leur véritable identité n'a fait qu'attiser la rancœur des militants FLNKS. Dès que la tension montait d'un cran en réaction aux manœuvres d'approche des unités commandées par le général Vidal, seuls les hommes du GIGN étaient visés par des menaces de représailles.

En revanche, les ravisseurs avaient noué avec les autres gendarmes des rapports autrement plus décrispés. Ils les avaient libérés de leurs menottes et les entretenaient – au cours de multiples parties de cartes – de leurs motivations politiques. De la perspective de l'indépendance à la coutume canaque en passant par le rôle des églises et l'économie de comptoirs, les sujets abordés ont été des plus variés. Certains de ces gendarmes se seraient même progressivement montrés sensibles à l'argumentation des indépendantistes.

FRÉDÉRIC BOBIN.

La logique militaire

Tel un engrenage, la logique militaire s'est enclenchée durant le week-end dernier, plus précisément le lundi 2 mai, au retour d'une mission d'analyse de la situation en Nouvelle-Calédonie, par l'un des sous-chefs d'état-major des armées, plus spécialement chargé des opérations, qui a été dérouté, pour la circonstance, d'un voyage prévu de longue date en Polynésie. Des renseignements plus détaillés. Une appréciation plus fine de la situation sur place, dans l'île d'Ouvéa. Une crainte aussi, que, progressivement, plus personne ne contrôle réellement la situation dans la grotte et dans ses alentours protégés par la végétation et par des fortins, voire des échauguettes, où des tireurs étaient embusqués avec les armes prises à la brigade de Fayaoué.

Car, à Paris, tout avait été envisagé, parallèlement aux discussions, y compris le pire, c'est-à-dire divers scénarios possibles d'une intervention en force, dès les premiers contacts pris entre les ravisseurs et les membres du GIGN conduits par leur chef, le capitaine Philippe Legorjus, promu vendredi chef d'escadron.

Des repérages en avions Falcon-20 Gardian et en hélicoptères avaient permis de discerner, vaguement, à travers le maquis semé de la végétation, un semblant de cavité où devaient se tenir les otages, avec leurs ravisseurs. Des géologues ont même été consultés afin de mieux connaître, par avance, les circonvolutions du terrain et les contours de la grotte. Le recours à des traquenards a été écarté : l'usage des gaz anesthésiants ou de poisons dans l'alimentation ou l'eau conduit à neutraliser, d'abord, les otages dont la coopération, dans ce genre d'opération, est essentielle et, de surcroît, l'une ou l'autre de ces substances a des effets sans garantie, *qui varient d'un individu* à l'autre. Un luxe ou un handicap qu'on ne pouvait pas se permettre.

Très tôt, il est apparu que les affrontements risquaient d'être durs, compte tenu de la topographie, de la détermination des ravisseurs et de leur armement (des fusils d'assaut Famas, un fusil mitrailleur et des fusils de précision dérobés lors de l'attaque de la brigade à Fayaoué, le chef-lieu d'Ouvéa, qui fit quatre morts chez les gendarmes (1). L'attaque, dans ces conditions, supposait une avance frontale des commandos, comme des chasseurs devant qui on rabat le gibier. Très vite aussi, il est apparu que les assaillants, en bénéficiant d'une complicité à l'intérieur de la grotte, disposaient d'un atout : c'est le fait d'avoir pu passer deux revolvers à deux gendarmes détenus dans la grotte qui a, partiellement, facilité l'opération « Victor ».

L'assaut contre la grotte et sa ceinture défensive est lié, à en croire des sources militaires, à une détérioration des rapports entre les otages et leurs geôliers. Les relations se seraient insensiblement tendues au fil des jours, au point que le capitaine Legorjus s'est entendu attribuer la responsabilité de l'exécution éventuelle de deux de ses gendarmes s'il ne réintégrait pas la grotte exactement dans les délais prescrits par les ravisseurs lors de sa dernière pérégrination en direction de la grande île.

De même source, on explique que cette tension à l'intérieur de la grotte correspond à l'audition, par les indépendantistes qui écoutaient leurs transistors, d'informations selon lesquelles ils détenaient, sans le savoir, des hommes du GIGN qui auraient participé, en janvier 1985, à l'affrontement entre les gendarmes et le groupe d'Eloi Machoro, tué par eux en Nouvelle-Calédonie. L'agressivité des ravisseurs s'est alors déchargée *– à tort –* contre le capitaine Picon. *« On est entré*, constate un officier de l'état-major des armées, *dans un cycle dont personne ne maîtrisait le tempo »*.

Le général Jacques Vidal a reçu, dans ces conditions, la directive d'organiser l'assaut à partir des derniers éléments techniques et tactiques recueillis à Nouméa. Au ministère de la défense, on considère que, devant les menaces physiques dirigées contre les otages, personne n'avait le droit de s'en tenir à *« des contingences électorales »*.

JACQUES ISNARD.

(1) Selon des sources locales la version du *« massacre »* des quatre gendarmes de Fayaoué *« à coups de hache et de sabre d'abattis »*, entretenue depuis le 22 avril par les autorités, ne serait pas totalement confirmée par les rapports d'autopsie. Ceux-ci, qui n'ont pas été rendus publics, indiqueraient que les corps présentaient des *« polycriblages »* et que la mort avait été provoquée par des décharges de fusil de chasse de gros calibre. Les coups portés à l'arme blanche n'auraient pas été susceptibles, à eux seuls, de provoquer la mort. *(Corresp.)*

Une suggestion d'experts

« Il faudrait attribuer en bloc toutes les terres libres aux Mélanésiens »

Dans le numéro 7 de *Réalités du Pacifique*, MM. Jean Guiart et Pierre Max font diverses suggestions pour une issue politique de la crise calédonienne. Ils écrivent notamment : *« Le fait essentiel, qui doit être reconnu et respecté, est que les Canaques ne veulent plus être commandés par les Blancs. C'est devenu physique. Ils ne peuvent plus supporter le maintien d'une forme de domination, sous quelque forme que ce soit.*

» Si l'on conserve le statut Pons, du moins tant qu'il n'est pas possible d'en faire voter un autre, il faudrait [...] assurer l'attribution, dès le départ, aux Mélanésiens, en bloc, pour bien orienter les choses et faire comprendre où est l'avenir, de toutes les terres libres, dont la totalité du domaine public, en proclamant à nouveau la garantie d'incessibilité et d'insaisissabilité de ces terres. Ce qui obligerait les services techniques, et en particulier les eaux et forêts, dont l'intolérance vis-à-vis des Mélanésiens est à l'origine de bien des tensions inutiles, aussi bien que les investisseurs divers, à négocier avec les Canaques au lieu de vouloir toujours imposer leur point de vue sous la menace d'une répression assumée par la gendarmerie [...].

» Cette mesure facile à prendre, avec un peu de courage, et qui ne coûterait rien, ne nécessitant par elle-même aucun financement particulier [...] assurerait aux Mélanésiens qu'ils cesseraient d'être oubliés, méprisés, puisqu'aucun investissement à l'extérieur de Nouméa ne pourrait se faire en dehors d'eux.

» Ce serait le moyen le plus aisé de casser le système ancien, mais perfectionné par le RPCR, de marginalisation des Canaques. Ce serait en quelque sorte territorialiser les Réserves, en faire un seul périmètre à peu près cohérent et assurer la société canaque de son droit à survivre un peu plus au large en se dégageant du passé colonial [...]. Cela ne serait pas supprimer le statut Pons mais le transformer de l'intérieur.

» Ce serait le coup de tonnerre qui annoncerait la fin de l'orage et qui obligerait les protagonistes à négocier entre eux sur la base de l'égalité. Le texte de loi pourrait être court, dissolvant en même temps l'ADRAF (une agence foncière), cette fois en évitant de prévoir la moindre structure juridique inutilement compliquée. Les moyens du développement, même financés par la France, seraient négociés après et organisés sur place au coup par coup, sans création d'organismes lourds et coûteux. Le statut Pons serait ainsi rééquilibré sans avoir à être supprimé. »

A Nouméa

« Achevez votre sale besogne ! »

Aucun incident n'a été signalé, le samedi 7 mai, sur l'archipel, quarante-huit heures après la mort de dix-neuf indépendantistes et de deux agents secrets dans l'assaut de la grotte de Gossanat. Cependant, l'état-major du FLNKS a annoncé une *« remobilisation »* à l'occasion du second tour du scrutin présidentiel. A Nouméa, une manifestation de protestation contre les événements d'Ouvéa a rassemblé un millier de personnes. Les militants indépendantistes n'ont pu obtenir l'autorisation de marcher sur le centre ville et ont dû se contenter d'un meeting dans le quartier populaire de Montravel. Ils sont restés durant près de six heures face à un imposant cordon de CRS qui les empêchait de quitter ce quartier. Drapeaux de la Kanaky en tête, portant des banderoles qui affirmaient : *« Ni pleurs ni larmes, la lutte continue »*, ou *« Hommage à nos 19 camarades massacrés par le gouvernement français »*, les manifestants ont dénoncé les conditions de libération des otages. *« C'est parce que le peuple kanak est acculé que certains de ses fils ont choisi la solution d'Ouvéa »*, a déclaré un militant du FLNKS. *« Il y a ici les frères et les sœurs de ceux qui ont été assassinés. Achevez votre sale besogne, arrosez-les à coups de mitrailleuse ! »*, a lancé sous les applaudissement un autre manifestant aux CRS. *« Se voyant perdus, nos camarades auraient pu tuer vos otages, ils ne l'ont pas fait »*, a-t-il ajouté.

M. Hnalaïne Uregeï, un des responsables du bureau politique du FLNKS, a pour sa part affirmé que *« selon les informations commençant à filtrer »*, plusieurs des militants d'Ouvéa *« auraient été délibérément massacrés alors qu'ils cherchaient à se rendre »*.

Interrogé par l'AFP sur ce point, le général Vidal, commandant supérieur des forces armées en Nouvelle-Calédonie, qui dirigeait l'opération d'Ouvéa, a démenti ces rumeurs.

Cases incendiées

Une délégation de cinq manifestants a été reçue par le chef de cabinet du haut-commissaire de la République à Nouméa, M. Bernard Soulas. Selon cette délégation, elle a obtenu qu'un vol soit organisé dimanche 8 mai pour Ouvéa à l'intention des familles des victimes. La restitution des corps des ravisseurs à leurs familles dépend, en revanche, du juge d'instruction chargé de l'enquête toujours en cours, leur a-t-on répondu au haut-commissariat.

Sur l'île de Lifou, après un incendie qui a partiellement détruit, vendredi soir, une case aménagée en classe, une autre servant de local administratif et devant accueillir un bureau de vote dimanche a été totalement brûlée dans la nuit, et des inscriptions indépendantistes ont été laissées à proximité, selon la gendarmerie.

Celle-ci faisait aussi état de petits barrages d'abattis, sur la côte est et à Yaté, dans le sud, ainsi qu'une vingtaine d'autres dans la matinée sur l'île de Maré, dont cinq en flammes, qui ont tous été dégagés. Alors que la radio indépendantiste djiddo faisait aussi état d'*« affrontements »*, la gendarmerie expliquait seulement qu'une dizaine d'hommes s'étaient présentés devant les forces de l'ordre en les invitant à tirer et s'étaient ensuite dispersés sans incident.

L'appel à la grève de vingt-quatre heures éventuellement reconductible à partir de lundi, lancé par l'Union syndicale des travailleurs kanakes et exploités (USTKE), a provoqué quelques débrayages mais n'a pas perturbé le trafic à l'aéroport de la Tontouta.

A Canala, lieu de violents affrontements ces dernières semaines, la présence de femmes et d'enfants dans les rues faisait penser, selon la gendarmerie, à un début de reprise d'une activité normale. – *(AFP, AP.)*

M. Mitterrand : une certaine idée de l'homme et de la liberté

Lors du dernier meeting de sa campagne électorale, le vendredi 6 mai à Portet-sur-Garonne, près de Toulouse, M. Mitterrand a évoqué, sans nommer le territoire, la situation en Nouvelle-Calédonie, en exaltant le rôle de l'éducation pour donner *« une certaine idée de l'homme dans la société, de l'individu par rapport à l'Etat, un certain sens de la liberté, une volonté d'égalité, un désir non pas désespéré, mais acharné à préférer le respect des autres à la domination ou à la répression »*.

« Ce que je vous dis là, a souligné M. Mitterrand, *est vrai chez nous, pour ce qui se passe ici, en France, dans notre métropole, et vaut plus encore dans le plus lointain coin du monde où flotte le drapeau de la France et où doit s'exercer l'arbitrage de la République.*

» Voilà pourquoi il m'arrive souvent de songer qu'il est urgent – mais lundi prochain n'est pas loin – (...) de donner toujours préférence au dialogue, à la compréhension, à l'esprit de justice. Et quand je dis respect des autres, j'entends du même coup respect de l'histoire des autres, respect des autres cultures, respect de tout ce qui forme un être humain, dès lors que les chemins de l'histoire nous ont conduits à vivre ensemble, dans la même patrie, formés aux mêmes disciplines, avec la même ambition de placer ce pays-là, la France, au rang qui est le sien. »

Débat à Antenne 2 à propos d'un reportage sur la Nouvelle-Calédonie

Un reportage sur la Nouvelle-Calédonie, diffusé le vendredi 6 mai, dans le journal de 13 heures, a suscité un certain émoi dans la rédaction d'Antenne 2. Reprenant le point de vue de la gendarmerie sur les derniers événements, le journaliste terminait notamment son reportage par le commentaire *« on a ainsi évité un massacre »*. Après un long et vif débat en conférence de rédaction, la société des journalistes a cependant jugé préférable de ne pas « extérioriser » la polémique et de la limiter à une discussion interne.

Mais le syndicat CFDT a, de son côté, rédigé un communiqué dans lequel il *« s'étonne qu'Antenne 2 ait pu diffuser tel qu'il l'a été le reportage expédié par l'un de ses envoyés spéciaux »*... Rappelant que *« dix-neuf indépendantistes et deux militaires ont été tués pour la libération de vingt-trois otages*, la CFDT conclut : *« A quelques heures du deuxième tour de l'élection présidentielle, la couverture des événements de Nouvelle-Calédonie requérait et requiert une rigueur particulière. Elle a fait défaut. »*

CORRESPONDANCE

Le droit d'expression des militaires

Nous avons reçu cette lettre du général d'armée aérienne (cadre de réserve) Philippe Maurin :

Je suis un des signataires de l'article dont vous n'avez donné qu'un extrait dans *le Monde* du 4 mai et que vous avez critiqué dans celui du 5 mai. Les vérités énoncées dans cet article ne peuvent gêner que ceux qui cherchent à les camoufler ; le souci de la défense de la France qu'il exprime a une autre grandeur que la polémique que vous entretenez.

Vous semblez, au moins dans l'apparence, vous soucier d'un apolitisme dans l'armée d'active : si tel est le cas, vous aviez l'occasion de vous offusquer gravement en 1981, lorsqu'à leur congrès de Valence les socialistes accédant au pouvoir entonnèrent l'Internationale ; vous êtes-vous scandalisé à l'époque que les voix des futurs ministres, dont ceux qui devaient être chargés des armées, puissent se mêler à celles des militants de base ?

Cependant, vous ne pouvez ignorer ce verset de *l'Internationale* : *« Appliquons la grève aux armées/Crosse en l'air et rompons les rangs./S'ils s'obstinent, ces cannibales/A faire de nous des héros,/Ils sauront bientôt que nos balles/Sont pour nos propres généraux. »*

Adressez-vous donc aux dirigeants soviétiques pour leur demander pourquoi *l'Internationale* n'est plus leur hymne national depuis 1944, alors que nos socialistes continuent à la chanter au mépris des armées de la France. Mon passé militaire m'autorise à refuser toute leçon ; la capacité de défense de mon pays est pour moi une préoccupation majeure : elle conduit le citoyen que je suis à une critique que j'ai le droit d'exprimer.

Viols non identifiés

Plusieurs lecteurs, émus par les récentes déclarations de M. Chirac et de ses amis sur les *« dizaines et dizaines »* de viols qui auraient été commis par les *militants du FLNKS au cours des* troubles de l'hiver 1984-1985, nous ont demandé des précisions à ce sujet. Il convient donc de préciser qu'en dépit des rumeurs entretenues à Nouméa ces accusations n'ont à ce jour trouvé aucune confirmation.

Les rapports de la gendarmerie n'ont relevé aucun viol au cours des violences insurrectionnelles de cette période, et l'envoyé spécial du *Monde*, qui était à ce moment-là sur place, avait souligné lui-même qu'aucune plainte en ce sens n'avait jamais été déposée non plus auprès de la justice.

A.R.

● **PRÉCISION : « ravisseurs » et non « rebelles ».** – M. André Giraud, ministre de la défense, nous indique que, contrairement à ce que nous avons écrit à deux reprises, sur la foi d'une dépêche d'agence, il n'a jamais parlé des preneurs d'otages d'Ouvéa comme de « rebelles » mais comme de « ravisseurs ». Dont acte.

● **Une édition spéciale sur la *Nouvelle-Calédonie*.** – Douze publications de gauche, parmi lesquelles *Politis, la Légende du siècle, Témoignage chrétien, Rouge, Silence, Autogestion-l'Alternative*, se sont associées pour publier ensemble, sous le titre « Sang, astuce, complot », une édition spéciale *« mettant en cause la censure et les méthodes du ministre de l'intérieur »* dans l'affaire calédonienne.

● **Un appel de personnalités de gauche.** – Une soixantaine de personnalités s'associent à l'appel que vient de lancer le Comité de réflexion sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie pour condamner *« la sanglante absurdité d'Ouvéa, qui a provoqué la mort de vingt et une personnes : dix-neuf Canaques et deux militaires »*. *« Pour nous, l'honneur du peuple français, c'est reconnaître au peuple canaque ses droits et sa dignité et non pas verser à nouveau son sang sur sa terre »*, soulignait, vendredi 6 mai, un communiqué de ce comité, en exprimant sa *« sympathie [...] aux familles de toutes les victimes »*. MM. Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, Henri Noguères, *résistant, l'historien* Pierre Vidal-Naquet, l'amiral Antoine Sanguinetti et Philippe Farine (PS), conseiller de Paris, font partie des signataires.

Société

La « révolution pénitentiaire » menacée ?

Une enquête est demandée à l'inspection des finances pour des anomalies de marchés

La « *révolution pénitentiaire* » de M. Chalandon est-elle mort-née, et les quinze mille nouvelles places de prison que le garde des sceaux entendait faire construire et gérer par des établissements privés verront-elles jamais le jour ?

Sans se prononcer sur la philosophie de ce programme d'une grande ambition – politique et financière, – la commission des marchés, dont l'avis est indispensable au ministre de la justice pour qu'il engage définitivement l'État, vient de créer une surprise de taille en retirant de son ordre du jour l'examen du premier des quatre dossiers de fonctionnement des nouveaux établissements pénitentiaires. De mémoire de fonctionnaire, cette décision est sans précédent.

Pour avoir constaté « *des anomalies tant sur la forme que sur le fond* » la commission annonce qu'elle va demander à l'inspection des finances de procéder à une enquête. Elle envisage même de saisir la brigade interministérielle d'enquête, composée de magistrats, ce qui peut conduire à des poursuites pénales.

Jusqu'ici, au ministère de la justice, on a seulement – officiellement – appris l'ajournement de l'examen de ce marché de fonctionnement présenté par les sociétés Fougerolles et Sodhexo pour les établissements pénitentiaires de la zone ouest inscrits au programme des quinze mille places. Ce dossier, pour des raisons techniques, serait, en principe, examiné le 24 mai, en même temps que le dossier Dumez pour la zone est. En réalité, l'affaire agitait depuis une quinzaine de jours les fonctionnaires des finances et du budget, auxquels se heurte le ministère de la justice. Les marchés de construction, d'un montant global de 4,5 milliards de francs, avaient déjà donné lieu à de sérieuses controverses entre la Rue de Rivoli et la Place Vendôme, avant d'être finalement avalisés, fin mars, sans enthousiasme. C'est aujourd'hui l'examen des marchés de fonctionnement des nouveaux établissements pénitentiaires (*le Monde* du 7 mai), une enveloppe de 8 milliards de francs sur dix ans, qui risque de tout remettre en question.

Dans une lettre datée du 6 mai et transmise à tous les ministères intéressés, le secrétariat général de la commission centrale des marchés *s'interroge sur la régularité* de la passation de ces marchés et écrit que « *des anomalies* [peuvent même] *entâcher les conditions de dévolution des marchés conclus pour la construction* ». Il s'étonne aussi que les sociétés Fougerolles et Sodhexo, « *le cinquième moins-disant pour le fonctionnement* », aient été retenues par le ministère de la justice.

Le soupçon prend corps lorsqu'on examine attentivement les chiffres et les projets. En vérité, on peut penser que les entreprises lauréates du concours ne pouvaient présenter des prix de construction très compétitifs (270 000 francs par place pour un prix moyen habituel de 400 000 francs) qu'à condition de remporter aussi les marchés de fonctionnement dont les prix, eux, paraissent bien trop élevés. Le surcoût a été dénoncé à maintes reprises par les représentants des ministères des finances et du budget. Ce système de vases communicants entre des marchés distincts faisant l'objet d'appels d'offres distincts constitue une infraction au code des marchés.

Les interventions répétées du ministère de la justice pour imposer l'examen du dossier Fougerolles-Sodhexo le 10 mai – première date utile de cette commission qui se réunit tous les quinze jours – ont également intrigué. « *M. Chalandon joue contre la montre* », nous a-t-on dit au ministère de l'économie. « *Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, et même si M. Chirac devait remettre très rapidement la démission de son gouvernement, rien n'aurait empêché le garde des sceaux – qui expédierait les affaires courantes – de signer le marché le 10 mai si la commission l'avait examiné ce jour-là.* »

Le blocage du processus par la commission centrale des marchés risque donc bien de remettre en question, non seulement la concession au secteur privé du fonctionnement des nouveaux établissements pénitentiaires, mais aussi l'ensemble de ce programme des quinze mille places qui devait marquer le passage de M. Chalandon au ministère de la justice.

AGATHE LOGEART.

A la demande du garde des sceaux

La Cour de cassation examinera la demande de révision du procès Vandapuye

La demande en révision du procès de Max Ernest Vandapuye, condamné à quinze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des Alpes-Maritimes le 21 mai 1984, connaît une évolution favorable au condamné et de nature à satisfaire ceux qui le soutiennent dans sa protestation d'innocence (*le Monde* du 16 avril).

Le garde des sceaux, M. Albin Chalandon, vient, en effet, de transmettre le dossier, après son examen par la commission spéciale prévue par l'article 623 du code de procédure pénale, à M. Pierre Arpaillange, procureur général près la Cour de cassation, pour qu'il saisisse la chambre criminelle de la demande en révision. Cette juridiction, après s'être assurée que l'affaire est en état d'être examinée, peut soit rejeter la demande si elle l'estime mal fondée, soit annuler l'arrêt de condamnation et apprécier s'il est possible de procéder à de nouveaux débats contradictoires, auquel cas elle désigne une nouvelle cour d'assises pour la révision du procès initial.

M. Vandapuye est détenu depuis le 7 avril 1982. Il avait alors été inculpé de tentative d'homicide volontaire sur deux policiers. Depuis sa condamnation et le rejet de son pourvoi, il purge sa peine à la centrale de Poissy (Yvelines).

La constance avec laquelle il ne cessa d'affirmer son innocence lui valut le soutien de plusieurs personnalités telles que Marguerite Duras, Claude Mauriac, Théodore Monod, Jean-Marie Domenach, ainsi que l'appui de la Ligue des droits de l'homme. Le défenseur de Max Ernest Vandapuye, Me Irène Terrel, en apprenant la décision du garde des sceaux, a fait savoir qu'elle demandait une mesure de suspension de l'exécution de la peine de son client, démarche que prévoit l'article 624 du code de procédure pénale.

● **Un dépôt d'explosifs dans la banlieue de Toulouse.** – Des gendarmes à la recherche d'un évadé de la centrale de Muret (Haute-Garonne) ont découvert chez M. Philippe Baron, trente-deux ans, susceptible d'avoir hébergé le fugitif, à son domicile de Castenet-Tolosan dans la banlieue de Toulouse, un lot d'explosifs divers.

Ils ont saisi trente-cinq détonateurs électriques, soixante-quinze bâtons à mèches, deux cents relais et cent vingt mètres de mèche lente.

Bien que M. Baron ait assuré avoir découvert cet ensemble dans une poubelle, il a été inculpé de détention illicite d'explosifs et écroué à Toulouse.

L'avenir de la police nationale

Les deux candidats à l'élection présidentielle répondent à la FASP

Principale organisation syndicale du monde policier, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) a écrit, le 25 avril, aux deux candidats à l'élection présidentielle restés en lice à l'issue du premier tour. Avec l'UNEF-ID, la FASP est le seul syndicat qui ait reçu une réponse signée par M. François Mitterrand. M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, a été chargé de répondre à la FASP au nom de Jacques Chirac.

Dans sa lettre aux deux candidats, la FASP « *part de ce constat : la police française possède un capital humain fantastique mais son rendement est médiocre. Le taux d'élucidation des affaires reste faible, les gaspillages sont formidables, les rivalités persistantes et les tâches indues écrasantes* ». La FASP estime qu'il faut aujourd'hui aller « *au-delà* » du plan pluriannuel de modernisation adopté en 1985, appelant de ses vœux des « *réformes en profondeur* ».

Trois objectifs lui semblent prioritaires : la territorialisation, qui consiste dans la définition d'une nouvelle circonscription de police, véritable élément de base et ferment d'unité de la police nationale, puis la création de directions régionales de police dont la compétence couvrirait les régions économiques ; l'« *unification, qui doit mettre fin à l'extrême division de la police en multiples corps et catégories, homogénéiser les déroulements de carrière et promouvoir une formation initiale commune* » ; « *la transparence, concrétisée par l'instauration d'un Conseil supérieur de la fonction policière composé de personnalités indépendantes, qu'élus, associations et syndicats pourraient saisir, qui garantirait le respect du code de déontologie promulgué en mars 1986, et recourrait aux services d'inspection pour dresser régulièrement un état des lieux de la police nationale* ».

En dehors de ces « *trois grandes urgences* », la FASP demande une réflexion sur la division du travail entre la police, la gendarmerie, les polices municipales et les polices privées : « *Ne pourrait-on réfléchir au principe d'un seul service public chargé de la sécurité, d'une seule institution totalement civile, comme c'est le cas dans d'autres démocraties ?* » Dans l'immédiat, elle souhaite que des « *limites* » soient imposées au développement des polices municipales et qu'un « *contrôle draconien* » soit instauré sur les sociétés de gardiennage et de sécurité. Enfin, estimant que les policiers, comme les autres agents de l'Etat, ont subi l'austérité, elle revendique une augmentation de vingt-cinq points unifiés pour l'ensemble des personnels de police.

Dans sa réponse, M. Mitterrand, après avoir rappelé le bilan de son septennat, assure qu'il demandera, s'il est réélu, « *au gouvernement de s'engager dans plusieurs directions nouvelles qui rejoignent largement* [les] *trois objectifs de territorialisation, unification et transparence* ». Il propose l'installation « *dans chaque département, auprès du préfet, d'un responsable unique de la sécurité* », ainsi que la création d'un échelon régional. Il se prononce pour « *une plus grande unité des corps, aujourd'hui trop morcelés (...) en rapprochant le statut des policiers du droit commun de la fonction publique* ». « *La réussite d'une politique de sécurité*, conclut-il, *requiert l'adhésion des citoyens. Celle-ci repose sur la confiance que doit lui inspirer le service public qu'est la police, proche de lui, ouvert, quotidien, rassurant.* »

La réponse de M. Pandraud, au nom de M. Chirac, propose notamment « *l'institution de troncs communs pour la formation des policiers, l'harmonisation complète des déroulements de carrière, la mise en place de passerelles entre les corps en tenue et en civil* ». Elle retient l'échelon régional comme instance de territorialisation. Elle est favorable à un « *Conseil supérieur de la fonction policière* » qui « *comprendrait des représentants de l'administration et des personnels* » et aurait à connaître « *de l'organisation des services, des problèmes statutaires et des problèmes sociaux* » des seuls policiers. Elle y ajoute un « *Haut Conseil de la sécurité intérieure* », rattaché au premier ministre.

Mulhouse aux prises avec la pollution

MULHOUSE
de notre envoyé spécial

Il était une fois en Alsace, du côté de Mulhouse, des mines de potasse (MDPA) accusées de polluer le Rhin en rejetant directement leurs saumures au fleuve. A cause d'elles, *mais aussi de tous les chimistes installés* le long du fleuve, les Néerlandais devaient tourner sept fois leur langue dans leur bouche avant d'oser boire l'eau du robinet ou même d'arroser leurs tulipes...

Mars 1986 : la commune de Kingersheim (Haut-Rhin) découvre que son eau « potable » a pris une couleur jaune et sent la chimie à plein nez. Elle porte plainte contre X... et demande au distributeur d'eau local, la Société de gestion de services publics et privés de l'Est (SOGEST), filiale de la Lyonnaise des eaux, de lui faire un branchement de secours. La SOGEST s'exécute aussitôt mais s'inquiète : il se trouve qu'elle a racheté, en 1979, le réseau de distribution d'eau potable mis en place par les mines de potasse pour l'alimentation de quarante communes du Sundgau, au nord de Mulhouse, dont six communes situées à l'aplomb du bassin potassique. Par la grâce des mines, qui pourvoient à tout, ces six communes paient leur eau potable à un prix défiant toute concurrence : 90 centimes le mètre cube.

La SOGEST appelle sa maison mère, la Lyonnaise, qui procède aussitôt à des examens de l'eau imbuvable : on y découvre du chloronitrobenzène. Renseignement pris, ce genre de produit ne peut venir que de deux sites industriels de Mulhouse : la Société de produits chimiques et matières colorantes de Mulhouse (SPCM), filiale de Pechiney, qui a fermé en 1981 ; et l'usine Industrie chimique Mulhouse-Dornach (ICMD), filiale de Rhône-Poulenc, qui emploie aujourd'hui trois cent soixante personnes à la nitration du chlorobenzène et autres produits utilisés dans l'industrie des colorants et des produits phytosanitaires. A son tour, la SOGEST et la Lyonnaise des eaux portent plainte contre X..., car il faut bientôt rejeter à l'égout l'eau de trois forages. Début 1987, *en effet*, le ministère de la santé indique que l'eau mise en distribution ne doit pas dépasser 30 microgrammes de chloronitrobenzène par litre – une tolérance accordée pour un an. La SOGEST demande alors à la ville de Mulhouse un raccordement sur son réseau d'eau potable, grâce une canalisation opérationnelle, en juin 1987.

L'on s'avise ensuite que les mineurs de fond ne sont pas des consommateurs comme les autres : à cause de la chaleur et de l'air sec du sel, ils boivent couramment 6 litres d'eau par jour. En décembre 1987, le ministère de la santé décide donc de baisser la barre du chloronitrobenzène à 3 microgrammes par litre. A peine cette mesure est-elle prise que l'on découvre, en février 1988, des traces de dinitrotoluène dans l'eau du champ captant d'Illzach – un produit soupçonné d'être cancérigène. Le préfet du Haut-Rhin ordonne la fermeture du captage, dont l'eau est déclarée officiellement non potable le 18 mars. Les quelque quarante mille habitants des six communes du bassin potassique alimentées par la SOGEST sont désormais branchés sur le réseau de Mulhouse.

« Du mécénat écologique »

Ces péripéties pourraient être considérées comme négligeables, puisque personne n'est privé d'eau dans le bassin potassique, mais l'affaire ne fait que commencer. D'abord, le service des eaux de la ville de Mulhouse facture son eau 3,36 francs le mètre cube. Les communes lésées, regroupées en un Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), présidé par M. Antoine Gissinger, soixante-quatorze ans, maire de Wittenheim et ancien député (RPR) du Haut-Rhin, refusent donc de payer la différence entre l'ancien tarif et le nouveau – presque quadruplé ! « *Nous allons bientôt payer l'eau aussi cher que le vin* », proteste M. Gissinger, bien décidé à ne pas se laisser faire. Tout en contestant l'arbitraire des normes imposées par la santé, M. Alain Vigneron, chef du service régional de l'aménagement des eaux (SRAE), comprend ce refus : « *Est-il normal que des gens paient leur eau plus cher parce que des industriels l'ont polluée ?* ». A la préfecture de Colmar, cependant, on observe que « *les élus, de toute façon, vont devoir convaincre leurs électeurs que l'eau coûtera plus cher dorénavant* ».

La ville de Mulhouse, prête à faire de nouveaux forages sous la forêt de la *Hardt pour satisfaire* les besoins du bassin potassique, offre aujourd'hui un prix de 1,75 franc le mètre cube. mais c'est encore le double du prix actuel. En outre, la SOGEST s'est retournée contre Pechiney et Rhône-Poulenc, car elle a dépensé quelque 10 millions de francs en deux ans pour modifier son réseau de distribution, analyser l'eau et surtout pour pomper l'eau des *forages inutilisables* afin de purger la nappe phréatique contaminée par deux « langues » de pollution.

A la demande de la préfecture, la SOGEST a dû maintenir trois forages inutilisables en activité pour cause de dépollution. Il lui en coûterait *environ* 1 000 francs par jour pour actionner les pompes, en pure perte pour elle. « *Nous faisons du mécénat écologique* », souligne M. Jean-Marie Tristram, directeur de la SOGEST, en contemplant l'arrivée de la conduite qui déverse l'eau des trois forages dans le ruisseau appelé Dollerbaechlein. « *Mais nous ne pourrons pas le faire indéfiniment.* »

En fait, sa société et la Lyonnaise ont assigné en référé les deux entreprises chimiques responsables de la pollution, afin d'obtenir 20 millions de francs de provision pour les travaux de dépollution. Le 8 avril, la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Mulhouse a condamné ICMD – la seule usine encore en activité – à verser 7 millions de francs. Décision surprenante, si l'on songe que la responsabilité de la pollution n'a pas encore été *établie et que les juges n'ont pas tranché* sur le fond... Bien entendu, ICMD a fait appel de ce « référé-provision ».

En attendant le jugement du tribunal sur le fond, le SIVU va consulter ses experts juridiques pour savoir *quelle solution adopter* (*raccordement* définitif au réseau de Mulhouse, nouveau forage dans le bassin potassique ou déménagement du champ captant) et le comité départemental d'hygiène va se réunir exceptionnellement pour se fixer une ligne.

Situation paradoxale : *Mulhouse*, cité « verte » aux portes de la Suisse et de l'Allemagne, la ville qui offre à la France le candidat « écolo » Antoine Waechter, est aujourd'hui aux prises avec une pollution bien à elle. Et ce n'est qu'un début : ces deux langues de pollution chimique se déplacent dans la nappe phréatique en suivant la pente, c'est-à-dire vers le nord de l'Alsace.

Et l'on appréhende le jour où fermeront définitivement les mines de potasse (en 2005 ?). On prévoit déjà qu'une partie du bassin potassique risque l'inondation si l'on ne continue pas à pomper l'eau de la nappe, car le niveau du sol a baissé parfois de 4 mètres. Mais que faire d'une eau chargée de sel et de résidus chimiques ?

ROGER CANS.

Sanction modérée pour trois policiers qui prêtèrent main-forte à un commando

Trois gardiens de la paix qui, hors service, avaient, pour le compte d'une milice patronale, participé, le 13 avril 1987, à l'investissement d'une usine occupée par des grévistes à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) viennent d'être sanctionnés par M. Robert Pandraud, *ministre délégué à la sécurité*. Le conseil de discipline réuni le 2 décembre 1987 avait proposé leur révocation pure et simple. Le ministre, par arrêté en date du 26 avril, s'est montré nettement moins sévère en décidant d'abaisser d'un échelon les trois fonctionnaires.

Le 13 avril 1987, vers 4 h 30 du matin, un commando de dix-neuf personnes investissait l'usine Sauer, occupée par des grévistes, à Dammarie-les-Lys. Le groupe était dirigé par le responsable d'une société de musculation et de sports de combat, François Briouze, qui avait recruté, pour la circonstance, une vingtaine de « gros bras », membres ou ex-membres de sociétés de surveillance et de sécurité. Parmi ces auxiliaires figurait l'officier de paix principal Henri Leman, commandant du corps urbain de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), et trois gardiens de la paix, Jean-Louis Cochery, Thierry Baffioni et Marc Baudemont.

La reprise de l'usine se fit sans incident : seuls quelques militants de la CGT l'occupaient à l'arrivée du commando. Quelques heures plus tard, d'autres ouvriers se rassemblaient devant l'établissement, obligeant la police à intervenir et à emmener tous les membres du commando au commissariat pour vérification d'identité. Les policiers découvraient alors, outre la présence de quatre de leurs collègues dans l'équipe, diverses armes (nunchakus, nerfs de bœuf, matraques, *pistolet à grenaille, etc.*). *Dix* des personnes interpellées avaient déjà eu affaire à la police pour infraction à la législation sur les stupéfiants, faux chèques, vol à main armée, port d'armes à feu, coups et blessures volontaires.

Suspendus de leurs fonctions, les fonctionnaires en cause devaient expliquer qu'ils étaient là pour rendre service à leur ami Briouze, croyant que ce dernier avait besoin d'aide pour un déménagement...

L'*officier de paix Henri Leman* comparaissait bientôt devant le conseil de discipline de son corps, qui proposait pour toute sanction l'abaissement d'un échelon, proposition bientôt ratifiée par M. Robert Pandraud. La commission de discipline, en revanche, proposait la révocation des gardiens de la paix.

Cette différence de traitement *avait suscité à l'époque un certain* émoi. Sans doute est-ce la raison pour laquelle M. Pandraud a décidé un nivellement par le bas des sanctions et vient d'aligner celle des trois gardiens de la paix sur celle de l'officier.

L'équité explique moins bien d'autres cas de sanctions bénignes. C'est ainsi que le conseil de discipline des gardiens de la paix, dans sa séance du 28 avril dernier, a examiné le cas d'un policier accusé de violence illétitimes. Un passant qui tentait de s'interposer pour prendre la défense d'une personne interpellée sans ménagements avait lui-même été pris physiquement à partie par le policier. Le conseil de *discipline* a proposé six mois d'exclusion contre le fautif.

G. M.

SPORTS

AUTOMOBILISME : le tour de Corse

Une première pour Didier Auriol

Après onze victoires consécutives *en championnat du monde* des rallyes, Lancia a échoué, le vendredi 6 mai, dans le tour de Corse. La nouvelle Delta intégrale, invaincue depuis ses débuts en compétition au rallye du Portugal, n'a pu conjurer le mauvais sort qui frappe l'écurie italienne en Corse depuis les accidents mortels d'Attilio Bettega (1985) et de Henri Toivonen (1986).

En l'absence de Massimo Biasion, le leader du championnat du monde, opéré récemment d'un ménisque, le Corse Yves Loubet partait grand favori. Une commande de boîte de vitesses cassée dans la douzième épreuve spéciale, où il a perdu huit minutes, a ruiné ses espoirs. Malgré vingt-deux meilleurs temps en spéciales – contre cinq pour Didier Auriol (Ford Sierra Cosworth) et trois pour *Bruno Saby* (*Lancia* Delta intégrale) – le pilote de Porto-Vecchio a dû se contenter de la deuxième place à 3 minutes 5 secondes de Didier Auriol.

Le double champion de France des rallyes (1986-1987) qui avait fait des apparitions remarquées dans les rallyes de San Remo et du Portugal, signe en Corse sa première victoire dans une épreuve *comptant* pour le championnat du monde, malgré le handicap constitué par les deux roues motrices de la Sierra Cosworth. Pour cette course, Ford-Grande-Bretagne avait, il est vrai, préparé une voiture plus légère (de 70 kg) et équipée d'une boîte de vitesse plus maniable et de *freins* plus gros.

A vingt-neuf ans, Didier Auriol vise cette saison un troisième titre national consécutif. Il espère surtout que ses futures prestations dans les rallyes de San Remo et de Grande-Bretagne inciteront Ford, qui n'avait plus gagné en championnat du monde depuis le rallye des 1 000 lacs 1981, à mettre au point une voiture à *quatre roues motrices* et à *lui* confier un volant pour un programme mondial complet en 1989.

G. A.

● **Les Sud-Africains interdits de compétition en Espagne.** – Le *ministère espagnol des affaires* étrangères a annoncé, le vendredi 6 mai, qu'il serait désormais interdit à tout ressortissant sud-africain de participer à des compétitions sportives en Espagne. Jusqu'à présent, les Sud-Africains ne pouvaient y participer qu'à titre individuel. Cette nouvelle mesure fait suite à un combat de boxe organisé à Madrid, au cours duquel le Sud-Africain *Brian* Mitchell avait conservé son titre mondial.

● **FOOTBALL : championnat de France.** – L'Olympique de Marseille *a battu* Niort (1-0) le vendredi 6 mai, en match avancé de la trente-quatrième journée du championnat de France.

Les deux candidats à l'élection présidentielle répondent à la FASP

Sanction modérée pour trois policiers qui prêtèrent main-forte à un comma

Culture

MUSIQUE

Un « Freischütz » inédit à Toulouse

Une collaboration unique entre Weber et Berlioz

Les récitatifs de Berlioz avaient mauvaise réputation. On ne les connaissait pas. Michel Plasson les ressuscite.

Quand le directeur de l'Opéra de Paris décida de monter le *Freischütz* en 1841, c'est à Berlioz, dont l'admiration pour l'œuvre de Weber était bien connue, qu'il demanda d'écrire les récitatifs destinés à remplacer les dialogues parlés que le règlement bannissait de la première scène lyrique. Berlioz répondit en substance que le *Freischütz* n'en avait nul besoin, mais qu'il acceptait si c'était là la condition pour que la partition de Weber soit enfin exécutée intégralement et fidèlement, ce qui n'était pas le cas dans l'adaptation de Castil-Blaze : *Robin des bois* qui se jouait à Paris depuis 1824.

La traduction fut confiée à Emilien Pacini qui s'acquitta de cette tâche délicate avec probité et sut condenser les dialogues parlés afin que les récitatifs ne soient pas d'une longueur disproportionnée. Comme il fallait aussi un ballet, Berlioz instrumenta *l'Invitation à la valse* en usant de toutes les ressources de son imagination orchestrale. Dans les récitatifs, en revanche, il eut pour principal souci de ne jamais attirer l'attention par des effets trop saillants qui auraient pu empiéter sur ceux de Weber.

On sait que l'exécution ampoulée de ces récitatifs les fit juger sévèrement par Wagner, avec un peu de mauvaise foi. Par la suite on mutila la partition – les récitatifs comme le reste – jusqu'à ce que, en 1905, un arrangeur anonyme s'avisât de réharmoniser et de réorchestrer les récitatifs tronqués en modifiant au passage la ligne mélodique ; mais sans faire disparaître pour autant le nom de Berlioz...

C'est cette version apocryphe, jouée à l'Opéra en 1906, qui a failli être donnée à Toulouse où Michel Plasson avait eu l'idée originale de *faire entendre*, en concert, *le* fruit de cette collaboration unique entre Berlioz et Weber. La découverte, à la bibliothèque de l'Opéra de la seule source authentique ayant échappé aux griffes de l'arrangeur, le manuscrit original établi pour les premières représentations, et l'entêtement légendaire des berlioziens ont convaincu les éditions Chappell de refaire le matériel que leurs prédécesseurs avaient cru bon de détruire.

A *présent qu'on imagine plus de* représenter les opéras dans une autre langue que celle de l'auteur, la résurrection de ce *Freischütz* français ressemble à une gageure. Et pourtant, en dehors de l'intérêt réel des récitatifs, cette adaptation présente un double avantage. D'abord de remettre à sa juste place la germanité prétendue, et réductrice, d'un ouvrage où les influences françaises et italiennes sont plus fortes qu'on ne croit ; ensuite, d'offrir une continuité musicale qui renforce la puissance dramatique. On pourrait même imaginer de traduire ces récitatifs en allemand, car, sans donner au *Freischütz* de fausses allures de grand opéra, ils prolongent et préparent idéalement *les airs et les* ensembles.

La modestie apparente et la délicatesse du travail de Berlioz ne semblaient pas permettre de compter ces six cents mesures de récitatif parmi ses productions les plus significatives, et pourtant, avec quelques accords, des enchaînements harmoniques imprévus, l'association des timbres purs, les registres et les inflexions des voix, il touche toujours juste. On ne s'en douterait pas à la lecture de la partition réduite pour chant et piano, la seule disponible (ainsi John Warrack dans son livre si remarquable sur Weber perpétue sans preuves l'opinion commune), il faut entendre comment cela rend à l'exécution.

Les quelques rares longueurs incontournables, et tout aussi sensibles dans les dialogues parlés, ne diminuent pas la valeur de ces récitatifs.

Encore faut-il qu'ils soient bien dits. C'est le cas dans l'ensemble ici, même si la prononciation de Boris Martinovic (Gaspard) et surtout d'Alfonso Etcheverria (Kouno) laisse à désirer. Celle de Michèle Command aussi parfois, et on le regrette d'autant plus qu'elle est une *Agathe remarquable (1). Danièle* Borst possède toute la verve malicieuse de la cousine Annette et une belle conduite vocale. Alain Vanzo fait de Max le frère aîné de George Brown de *la Dame blanche*, ce qu'il est exactement et que la version française met en lumière.

Découvreur

Le reste de la distribution est d'une excellente tenue (Marcel Vanaud : Ottokar, Jean-Jacques Cubaynes : l'Ermite et surtout Gérard Desroches : Kilian), l'orchestre et les chœurs suivent toutes les injonctions de leur chef, Michel Plasson, qui confirme sa réputation de découvreur de trésors enfouis. On pourrait souhaiter que ce *Freischütz* français fasse, avec quelques répétitions supplémentaires, l'objet d'un enregistrement discographique. En attendant on pourra sans doute entendre la diffu*sion sur France-Musique de celui* réalisé sur le vif par Radio-France Toulouse.

Mais c'est à la scène aussi qu'on appréciera l'intérêt de cette redécouverte. Pourquoi pas à Lyon lors d'un prochain Festival Berlioz ? Ou au Capitole, car l'accueil des Toulousains a été très chaleureux pour un ouvrage qui, en français ou en allemand, n'avait jamais paru sur la scène de leur théâtre.

GÉRARD CONDÉ.

★ On trouvera dans le numéro 105/106 de *l'Avant-scène-Opéra* consacré au *Freischütz*, une étude sur la version française Berlioz-Pacini. La partition piano-chant est éditée chez Kalmus.

(1) Elle vient de réaliser, avec Gabriel Bacquier, le premier enregistrement intégral des mélodies et chansons de Déodat de Séverac pour la collection discographique régionale de Midi-Pyrénées, Ariane, distribuée par un éditeur toulousain : Scalen'disc (Compact ARI 142).

Pierre Vozlinsky quitte l'Opéra de la Bastille

Le conseil d'administration de l'Association de préfiguration de l'Opéra de la Bastille s'est réuni le vendredi 6 mai sous la présidence de M. Raymond Soubie. Après avoir constaté l'avancement des travaux (la grande salle et les installations attenantes seront livrées le 15 mai *1989*), des engagements et de la programmation, le conseil a tenu à *« rendre hommage au travail accompli par M. Daniel Barenboïm, dont l'implication personnelle dans le projet et le temps qu'il lui a consacré depuis septembre dernier ont permis ce résultat »*. Son contrat comme directeur musical et artistique a été conclu pour une durée de cinq ans.

« En revanche, ajoute le communiqué, *le conseil, constatant l'impossibilité de se mettre d'accord avec M. Pierre Vozlinsky sur des conditions essentielles de son contrat (...), a décidé de procéder à la désignation prochaine d'un directeur général. A cette fin, il a chargé le président de l'Association, M. Soubie, et le vice-président, M. Pierre Viot, de prendre tous les contacts utiles permettant cette désignation qui sera soumise, conformément aux statuts, à l'agrément du ministère de la culture. »*

[Pierre Vozlinsky et Daniel Barenboïm avaient été nommés directeurs du futur Opéra de la Bastille le 31 juillet 1987. Tous deux formaient déjà tandem à la tête de l'Orchestre de Paris. Ils ont mené à bien la première partie de leur tâche en annonçant dès la fin mars la programmation du nouvel établissement jusqu'en 1992 (*le Monde* du 2 avril).

Un différend entre Pierre Vozlinsky et le conseil d'administration empêchait la signature de son contrat. Il portait sur son niveau de rémunération, mais aussi sur une manière différente d'aborder la tâche redoutable de mettre en route cette énorme machine de production de spectacles.

A cinquante-sept ans, Pierre Vozlinsky a jugé que l'écart entre le salaire proposé et celui de son poste actuel à l'Orchestre de Paris n'était pas proportionnel au risque encouru. Par ailleurs, il se sent peut-être moins un homme d'opéra qu'un grand manager d'orchestre, comme il l'a prouvé pendant des années à la tête des services musicaux de Radio-France, et l'Orchestre de Paris préférera sans doute ne pas perdre ses deux responsables à la fois. – J. L.]

CINÉMA

« Adieu, je t'aime », de Claude-Bernard Aubert

Le Grand Rose

En voilà un gros sujet de société bien déchirant qui fleurit régulièrement dans le paysage onirique français (POF). Michel (Bruno Cremer), la quarantaine virile malgré l'embonpoint, PDG d'une boîte d'informatique est marié à Nicole (Marie-Christine Barrault) que la maturité épanouit. Nous partageons un instant leur bonheur. Pas longtemps, car c'est soudain Michel qui s'épanouit mystérieusement.

A-t-il une poule ? s'interroge Nicole. Non, c'est pire : il est amoureux d'un petit poulet, Philippe (*Stéphane Bonnet*), joli jeune informaticien qui a des pectoraux ravissants et des logiciels gonflés. Voilà les deux hommes dans un tourbillon euphorique. Michel redécouvre les joies du flipper, Philippe fait du karaté (*premier coup d'œil dans les* douches), ils font de la photo, de la moto ensemble (Kawasaki) de la voiture (Peugeot 405) et plein de petites puces électroniques pratiques. Mais Philippe ne supporte pas la première crise de jalousie de Michel et s'en va.

« Chérie, je ne comprends pas ce que j'éprouve; je te jure que c'est la première fois. Un délire sur l'intelligence artificielle... Il m'a fait aimer Mahler... C'est idiot à dire mais quand je fais l'amour avec toi, je pense à lui... » Agréable. Nicole, brave femme, décide de secourir son Mimi bouleversé au plus profond. Ils retrouvent sa trace à Biarritz où le minet surfe gaiement. Re-moto, re-photo, deuxième scène de douche et quand l'incontournable se produit entre les deux hommes, Nicole pousse un cri de bête blessée. Curieusement, tout de même, parce qu'elle avait largement ouvert la voie.

Restons-en là et ne dévoilons pas le stratagème de Nicole pour recouvrer son mari. Nous repartageons leur bonheur. Avec violons. Ce n'est pas un sujet absurde et il est traité *sans complexe ni préjugés*, mais sans beaucoup de grâce non plus. Cela fait quand même quelque chose de voir le héros de la *317e section (« T'as une clope, Wisdorf ? »)* oindre de monoï les reins de son surfer *de charme* sur le sable chaud, pendant que la Barrault boit la tasse.

MICHEL BRAUDEAU.

THÉATRE

« Mon Herbert » au Petit Odéon

Le couple infernal



PASCAL MAINE

Katja Rupé et David Bennent

Le Théâtre de l'Europe présente au Petit Odéon, et en français, une pièce du plus virulent des Bavarois, Herbert Achternbusch.

Herbert, c'est Herbert Achternbusch, bavarois, cinéaste marginal, auteur de textes virulents. L'un après l'autre, ils construisent une sorte de suite autobiographique impudique, qui ne ménage personne et surtout pas l'auteur. Son théâtre est fait de monologues qui se chevauchent, crachent des fureurs inouïes, des sarcasmes implacables. En France, Claude Yersin a monté *Gust* et *Ella*. Il y a eu aussi *Susn*, mis en scène par *Hans Peter Cloos qui, actuellement*, présente au Petit Odéon *Mon Herbert*.

On y trouve le personnage d'Ella, la sœur cinglée d'une mère, Louise, qui ne se remet pas d'avoir été abandonnée par son homme sans même avoir été mariée, mais non sans avoir mis au monde le petit Herbert. La pièce part de cette solitude dans laquelle se rabâchent les plaintes, l'incompréhension définitive, l'adaptation au malheur des victimes nées. Le *chemin est tout tracé : il conduit* au cancer d'abord, puis au suicide.

Telle est l'*histoire que raconte* Herbert Achternbusch. La vraie histoire de sa mère qui, effectivement, a été atteinte d'un cancer, et s'est suicidée après qu'il a pris le nom de son père et qu'il est parti.

De quoi s'offrir une superbe culpabilité. Herbert Achternbusch cependant a la chance de pouvoir dégorger ses angoisses dans la flamboyante violence de son écriture. Il ne fait grâce de rien, raconte tout sur cette femme qui est sa mère et sur lui, enfant, puis adolescent, jeune homme qu'elle n'a pas su retenir. Elle n'a jamais retenu qui que ce soit, sauf, peut-être, cette sœur cinglée qui sort de temps en temps de l'asile, vient lui demander de l'argent et parler pour qu'on l'écoute enfin.

Comme l'écriture, la vie s'écoule sans s'apaiser. Simplement elle s'arrête et la pièce aussi, au moment où Herbert, pris de remords, tout au moins de compassion, revient avec un bouquet de fleurs rouges, mais c'est trop tard. En dépit des misères accumulées, des maladresses de plus en plus insupportables de la mère étouffante, en dépit de la révolte de plus en plus cynique du fils, ce mélo féroce échappe totalement au sordide parce qu'il y a l'humour, la fantaisie et une *vitalité arrogante sur quoi insiste* le spectacle de Hans Peter Cloos.

Tout est propre; net – comme on imagine un intérieur bavarois. Le décor de Jean Haas cultive le climat d'enfermement sur la mini-scène du Petit Odéon et par des effets de découpe, de perspective, semble multiplier l'espace. Hans Peter Cloos a éliminé ses habituels soutiens – micros cravates, écrans de télévision... Sa mise en scène est simple, serrée, tendue à l'extrême. Elle repose sur le rapport de passion perverse entre les deux personnages, les deux comédiens. Katja Rupé, la mère, n'est pas un monstre. Elle est une femme, belle, lascivement sensuelle, à la fois les pieds sur terre et sans défense, prise dans un piège monstrueux, une situation inextricable de tragédie. Elle est exaspérante, émouvante, minée de l'intérieur et physiquement épanouie, alors que le fils est une boule d'énergie dans un corps infiniment fragile.

Le fils, c'est David Bennent (*le Monde* du 30 avril), l'éternel enfant-tambour du film de Schlöndorff. Regard pur, voix adolescente, maturité. Qu'il soit Herbert gamin ou adulte, ou qu'il se coiffe d'un bonnet pour représenter Ella la cinglée, il ouvre des portes sur les interdits de l'innocence.

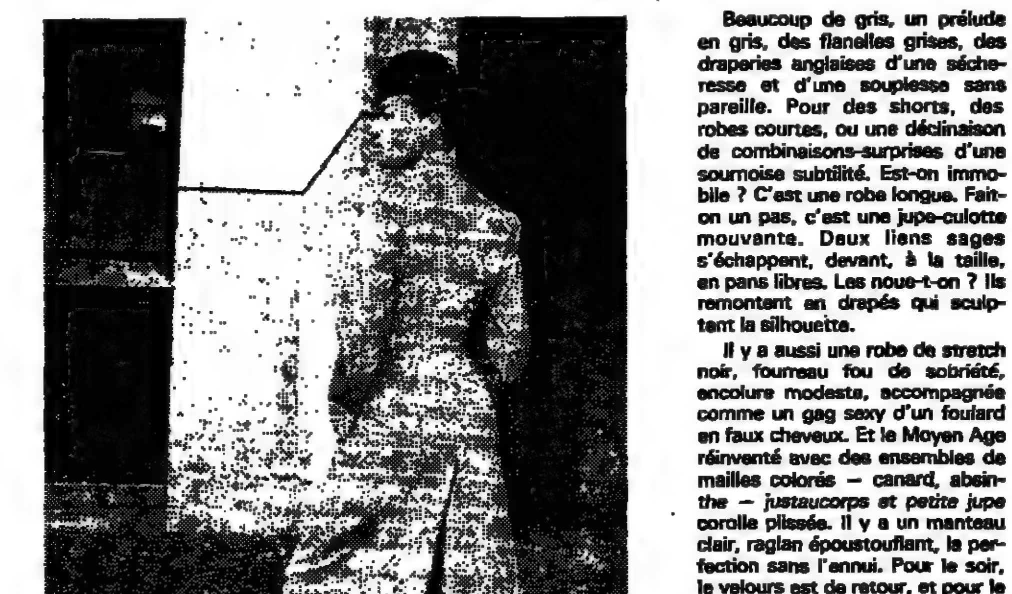
Brûlant-glacé, le spectacle bouscule, bouleverse, coupe les jambes, et bizarrement, malgré sa cruauté, laisse un sentiment de jubilation. Et on ne résiste pas à la fascination exercée par le couple mythique mère-fils, *Katja Rupé-David Bennent*.

COLETTE GODARD.

★ Petit Odéon, 18 h 30, jusqu'au 29 mai.

MODE

Azzedine Alaïa à l'« Hôtel du Nord »



JO FRANKI

Le franc-tireur de la couture, *une fois de plus, se moque* du calendrier, et après tout le *monde*, tout seul *puisqu'il* est unique, présente sa collection hiver 88, maintenant.

Azzedine Alaïa, à la veille de sa présentation travaillait évidemment encore, comme s'il avait le temps, dans son nouvel hôtel particulier du Marais. Il était comme à l'habitude tout en noir, arrimé à sa grande table de coupe, gardé par ses yorkshires minuscules, hiératiques comme des lions de pierre.

Et comme à l'habitude, il prenait chaque pièce de vêtement entre ses mains calmes et savantes d'artisan, il façonnait les cols, il montait les manches armées encore de leurs fils de bâti, et le tissu, miraculeusement, obéissait. Il était pâle, car il dort peu, mais très heureux vraiment, à la veille, il ne pouvait l'ignorer, d'un succès.

Sur des portants, quelques modèles attendaient. Illustrant le thème général de la collection, un hommage à Arletty, style « Hôtel du Nord » ou « Visiteurs du soir ».

Beaucoup de gris, un prélude en gris, des flanelles grises, des draperies anglaises d'une sécheresse et d'une souplesse sans pareille. Pour des shorts, des robes courtes, ou une déclinaison de combinaisons-surprises d'une soumoise subtilité. Est-on immobile ? C'est une robe longue. Fait-on un pas, c'est une jupe-culotte mouvante. Daux liens sages s'échappent, devant, à la taille, en pans libres. Les noue-t-on ? Ils remontent en drapés qui sculptent la silhouette.

Il y a aussi une robe de stretch noir, fourreau fou de sobriété, encolure modeste, accompagnée comme un gag sexy d'un foulard en faux cheveux. Et le Moyen Age réinventé avec des ensembles de mailles colorés – canard, absinthe – *justaucorps et petite jupe* corolle plissée. Il y a un manteau clair, raglan époustouflant, la perfection sans l'annui. Pour le soir, le velours est de retour, et pour le froid, sous ce trois quarts de kalgan bouclé, il y a un secret, un cache-poussière fin, fin comme une nuit de fête frileuse.

Tout est libre, indépendant, respectueux d'une femme qui s'aimerait, qui accepterait les transparences les plus osées, même en hiver, mais resterait pudique, et réchauffée par des mini-caleçons moulants, des pullovers extraordinaires.

Court ? Long ? *« Comme on veut, comme on peut »*, telle est la loi d'Alaïa. Qui dit : *« La fille qui a des jambes à crever, qu'elle les montre avant d'être obligée de les cacher. »*

S'il a choisi Arletty comme marraine de sa collection, c'est *« parce qu'elle est la Parisienne, elle a inventé un style, elle a annobli beaucoup de choses de la rue »*.

Azzedine Alaïa dit encore : *« Je n'ai jamais cru à la mode. »* Mais la mode croit en lui.

DANIÈLE HEYMANN.

Spectacles

Samedi 7 - Dimanche 8 mai

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LES DÉLICES DU BAISER. Comédie italienne (43-21-22-22), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

NOUS LES TZIGANES. Mogador (42-85-28-80), sam. 21 h ; dim. 16 h.

LES GALANTERIES DU DUC D'OSSONNE. Th. National de Chaillot (47-27-81-15), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

BÉRÉNICE. Crypte Sainte-Agnès (47-00-19-31), sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

LE CHARIOT DE TERRE CUITE. Corbeil-Essonnes. Centre Pablo-Neruda (60-89-00-72), sam. 20 h 45.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). L'Astronome : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Le Ion (Conversations d'artistes) : 15 h 30, mar. 20 h. Salle Louis Jouvet. Outrage blues ou conversation imaginaire entre Vincent van Gogh et un musicien : 15 h 30. Maîtresse d'esthète (Conversations d'artistes) : 15 h 30. A la recherche d'une conversation (Conversations d'artistes) : 15 h 30. Journal de Janos (Conversations d'artistes) : 15 h 30. Avant le spectacle (Conversations d'artistes) : 15 h 30. Conversation entre Virginia Wolf et L. Strachey (Conversations d'artistes) : 15 h 30, mar. 20 h.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Boris Godounov : 20 h 30. Le Cniacuis : 22 h 15.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La petite chatte est morte : 15 h 30. Bacchus : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30.

CARTOUCHERIE ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Un mouton à l'entresol suivi de la Pièce de chambertin : 20 h 30, dim. 16 h. La Pièce de chambertin : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Songe d'une nuit sans lune : 20 h 30. La Galerie. Rip : 20 h 30 et 22 h, mer., jeu., ven., mar. 20 h 30. La Resserre. Le Délire du serpent : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 19 h 30 et 21 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. La guerre de Troie n'aura pas lieu : 14 h, dim. 20 h 30. Le Véritable Saint-Genest, comédien et martyr : 20 h 30. ▷ Dim. Le Jeu de l'amour et du hasard Suivi par le Legs : 14 h. Le Legs précédé par le Jeu de l'amour et du hasard : 14 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30, dim. 17 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée....moi : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h.

DUNOIS (45-84-72-00). Le Théâtre de l'Oklahoma : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 21 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30, dim. 18 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Oui mais non : 18 h 30, dim. (dernière) 15 h. Chat qui peut : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45, dim. 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Créanciers : 20 h 30, dim. 18 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. La Sorcière : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h, dim. 15 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust ; j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Combien de nuits faudra-t-il marcher dans la ville : 21 h 15, dim. 17 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30 et 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le Merle blanc : 19 h, dim. 15 h. Spectacle de magie : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Les Voisins : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Angels City : 20 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy L'Ami public nº1 : 18 h 30 et 21 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Nous les Tziganes : 21 h, dim. 16 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h, mer., ven., dim., lun. 16 h, jeu. 14 h et 15 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Mon Herbert : 18 h 30, dim. 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. (dernière) 15 h. Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30, dim. 15 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Judas-Pilate (d'après Figures et Paraboles) : 21 h, dim. 16 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Sam. 20 h 45 (dern.) : Good.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h et 22 h.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30, dim. 16 h. 22, v'la du fric : 22 h, dim. 14 h.

THÉÂTRE DE FORTUNE (43-56-76-34). L'Opéra des ravagés : 14 h 30.

THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Père : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salomé : 18 h. Salle I. L'Etranger : 20 h 30. L'Ecume des jours : 22 h.

THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). La Vie d'André Colin : 21 h.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Paroles en voyage : 15 h, mer., jeu., ven., mar. 14 h 30, jeu., ven., mar. 10 h. Grand Théâtre. Les Galanteries du duc d'Ossonne vice-roi de Naples : 20 h 30, dim. 15 h. Théâtre Gémier. Sous les boulingrins bleus : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. L'Inconvenant : 20 h 30. Petite salle. Les Chaises : 21 h.

THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h, dim. 15 h, dim. (dernière) 18 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Mr Banal : 20 h 15. Smaïn : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Istanbul Hôtel : 19 h. Les Fourmidiables : 20 h 30. Le Détour : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, dim. 15 h.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 19 h et 20 h 30. Sade ou les folles nuits du divin marquis : 22 h 15. Halte au cul ! : 23 h 30.

AU PIED DE LA BUTTE (46-06-02-86). Moi : 19 h.

AU TRIBULUM (43-36-01-01). Les bouffons sont deux bons fous : 20 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Un ouvrage de dames : 22 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15 et 23 h 45. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. C'est plus show à deux : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Filles du sale Grec : 21 h 15.

CAVE DU CLOITRE (42-39-42-42). Nag'airs : 20 h 30. Une pierre dans le sablier : 22 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11). Le Cabaret des chasseurs en exil : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRENIER (43-80-68-01). Elsy : son univers impitoyable : 22 h.

MON PETIT CAFÉ-THÉATRE (45-22-78-70). Folies douces : 21 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les cics sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Accusé de déception : 20 h et 22 h 45. Nos désirs font désordre : 21 h 30 et 24 h.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Quatre Disputes à deux : 21 h, dim. 16 h 30.

Les concerts

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Ensemble moderne. 20 h 30, sam. Dir. H. Zender. œuvres de Zender, Zimmermann.

EGLISE AMÉRICAINE DE PARIS William Fitzpatrick, Catherine Schneider. 18 h, dim. Violon, piano. Œuvres de Leclair, Franck et Prokofiev. Entrée libre.

EGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Jean-Pierre Lecaudey. 16 h dim. Dir. Récital d'orgue. Œuvres de Bach, Franck et Messiaen. Entrée libre.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE (42-23-55-28). La Maurache. 20 h 45, *sam.* Avec M. Bernardi (soprano), H. Barreau (fl., bombardes, chalemies), J.-P. Bertin (vièles à archet), K. Besson (luth, quitra, maurache), C. Prunel (orgue), J. Skowron (rebec, vièle, viole). Musiques, chansons et danses au Moyen Age et à la Renaissance.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE *Orchestre de chambre Athena. 17 h,* dim. « Cantate à saint Louis ». Dir. G. Guillard, M.-J. Lechaux (vl), S. Coles (soprano), J.-L. Jardon (bar.), J. Meyer (vl). Œuvres de Bach, Homilius et Vivaldi. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-MERRI Duo Syrinx. 21 h, sam. J.-P. Seyvos (g.), I. Steffan (fl.). Œuvres de Haendel, Mozart, Giuliani et Piazzolla. Libre participation aux frais.

Kyoko Kotepanos, Stella Gadedi. 16 h, dim. Piano, flûte. Œuvres de Mozart, Franck et Poulenc. Libre participation aux frais.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Thomas Demenga. 15 h, sam. Violoncelle. Programme non communiqué.

MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES E. Montbel, J. Blanchard, J.-C. Maillard. 16 h, sam. Cornemuses et musette de cours. Festival international de musiques vivantes.

NOTRE-DAME DE PARIS (entrée libre). Petits Chanteurs de Saint-Dominique. 11 h 30, dim. Chœurs de Saint-Dominique. Programme non communiqué. Entrée libre. François Menissier. 17 h 45, dim. Audition d'orgue. Œuvres de Hindemith et Liszt. Entrée libre.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Les Trompettes de Versailles. 21 h, dim. Œuvres de Bach, Haendel, Vivaldi, Telemann, Lully, Purcell.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). A. Adorjan, B. Pergamenschikow, P. Gililov. 11 h, dim. (flûte, cello, piano). Œuvres de Schubert, Beethoven, Weber.

cinéma

La cinémathèque

SAMEDI

La Marié du port (1949), de Marcel Carné, 15 h ; Vivre libre (1943, v.o.), de Jean Renoir, 17 h ; Cinéma britannique - documentaires (v.o.), 19 h ; la Ville des pirates (1983, v.o.s.t.f.), de Raul Ruiz, 21 h.

DIMANCHE

Souvenirs perdus (1950), de Christian-Jaque, 15 h ; Rain or Shine (1930, v.o.), de Frank Capra, 17 h ; Cinéma britannique - documentaires (v.o.s.t.f.), 19 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

SAMEDI

Rags (1915), de James Kirkwood, 15 h ; Umberto D. (1951, v.o.), de Vittorio de Sica, 17 h ; les Carabiniers (1962), de Jean-Luc Godard, 19 h ; les Mauvaises Rencontres (1955), d'Alexandre Astruc, 21 h.

DIMANCHE

Fraternité (1925), de King Vidor, 15 h ; les Nuits blanches (v.f.), de Luchino Visconti, 17 h ; Pop'Game (1967), de Francis Leroi, 19 h ; la Fiancée du pirate (1969), de Nelly Kaplan, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : Faibles Femmes (1958), de Michel Boisrond, 14 h 30 ; Broadway By Light (1957), de William Klein, Ascenseur pour l'échafaud (1957), de Louis Malle, 17 h 30 ; Tu m'as sauvé la vie (1950), de Sacha Guitry, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma français des années cinquante : le Journal d'un curé de campagne, de Robert Bresson, 14 h 30 ; le Petit Monde de Don Camillo (1951), de Julien Duvivier, 17 h 30 ; Maigret et l'affaire Saint-Fiacre (1959), de Jean Delannoy, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

SAMEDI

Paris, Mai 68 : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; la Grève : Citroën Nanterre Mai-Juin 1968 (1968) d'un collectif Arc, l'Autre façon d'être une banque (1974) d'un collectif Cinélutte, 14 h 30 ; Mao, Cinétracts (1968) d'un collectif, la Chinoise (1967) de Jean-Luc Godard, 16 h 30 ; Anciens de 68 : Cinétracts (1968) d'un collectif, le Fou de Mai (1976) de Philippe Defrance, 18 h 30 ; Scénarios pour l'avenir : Actua Tilt (1961) de J Herman, 2084 (1984) de Chris Marker, l'An O1 (1973) de Jacques Doillon, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris, Mai 68 : Bilan 1 : le Fond de l'air est rouge 1 (1977) de Chris Marker, 14 h 30 ; Jeunesse (1934) de Georges Lacombe ; les Mauvaises Fréquentations (1966) de Jean Eustache, les Cœurs verts (1966) de E. Luntz, 16 h 30 ; Bilan 2 : le Fond de l'air est rouge 2 (1977) de Chris Marker, 18 h 30 ; Sur les barricades : Cinétracts (1968) d'un collectif, le Joli Mois de mai (1968) d'un collectif, les Enfants de Marx et de Coca-Cola (1973) de C. de Givray, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

ALOUETTE JE TE PLUMERAI (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ARDIENTE PACIENCIA (All., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; *Gaumont Parnasse, 14e* (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BLANC DE CHINE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BRÈVES RENCONTRES (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CHERRY 2000 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHOUANS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

CORENTIN (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DANCERS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LA DERNIÈRE IMPÉRATRICE (Chin., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

260 CHRONO (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; *v.f. : Gaumont Opéra, 2e* (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ECRIT SUR DU VENT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

FATAL BEAUTY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

GANDAHAR (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HIDDEN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MASCARA (*) (Bel.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PONDICHÉRY JUSTE AVANT L'OUBLI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PRINCE DES TÉNÈBRES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; *v.f. : Gaumont* Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SEPTEMBER (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SHADOWS IN PARADISE (Fin., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES TRIBULATIONS DE MON GRAND-PÈRE ANGLAIS... (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ZOO LA NUIT (*) (Can., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

UNE FEMME EN PÉRIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *14 Juillet Parnasse, 6e* (43-26-58-00).

JUDEX (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MOLIÈRE (Fr.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

MACBETH (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TOUCHEZ PAS AU GRISBI (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE BELLE FILLE COMME MOI (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA VIE PRIVÉE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU JE T'AIME. Film français de Claude Bernard Aubert : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BABY BLUES. Film français de Daniel Moosmann : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BEARN. Film espagnol de Jaime Chavarri, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

CAMOMILLE. Film français de Mehdi Charef : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DE SABLE ET DE SANG. Film français de Jeanne Labrune : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

NATIVE SON. Film américain de Jerrold Freedman, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE RETOUR DES MORTS-VIVANTS 2. Film américain de Ken Wiederhorn, v.o. : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *UGC Convention, 15e* (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

68-89. Film français de Gérard Guegan : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

TERRE DE FER CIEL DE CUIVRE. *Film turc-allemand de Omer* Zülfü Livaneli, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

LUNDI 9 MAI

« Le Musée Picasso », 10 h 30, 5, rue de Thorigny (Paris passion).

« Le Marais, de l'hôtel de Soubise à l'hôtel de Gourgues », 13 h 45, métro Saint-Paul, sortie (Evelyne Bourdais).

« L'île Saint-Louis et l'hôtel de Lauzun », 14 heures, métro Pont-Marie (Paris passion).

« Mystérieuse Egypte au Louvre », 14 h 30, métro Louvre, sortie (Isabelle Haulier).

« Jardins et abbaye du bourg Saint-Germain », 14 h 30, entrée principale de l'église (Arts et curiosités).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Flâneries).

« La crypte archéologique de Notre-Dame », 14 h 30, entrée de la crypte, sur le parvis (E. Romann).

« Passages, jardins et Palais-Royal », 14 h 30, devant l'entrée du Louvre des antiquaires (Approche de l'art).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Exposition Degas », 15 heures, Grand Palais, porte A (Tourisme culturel).

« Marie-Antoinette à la Conciergerie », 15 heures, métro Cité, sortie (C.-A. Messer).

« Le château de Vincennes », 15 heures, entrée principale (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Versailles : Madame Elisabeth et sa propriété de Montreuil », 14 h 30, 73, avenue de Paris.

« La Montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, 65, rue Cardinal-Lemoine.

« Le canal Saint-Martin », 15 heures, 30, boulevard Jules-Ferry.

« La rue de la Bûcherie et la primitive faculté de médecine », 15 heures, façade de Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre.

CONFÉRENCES

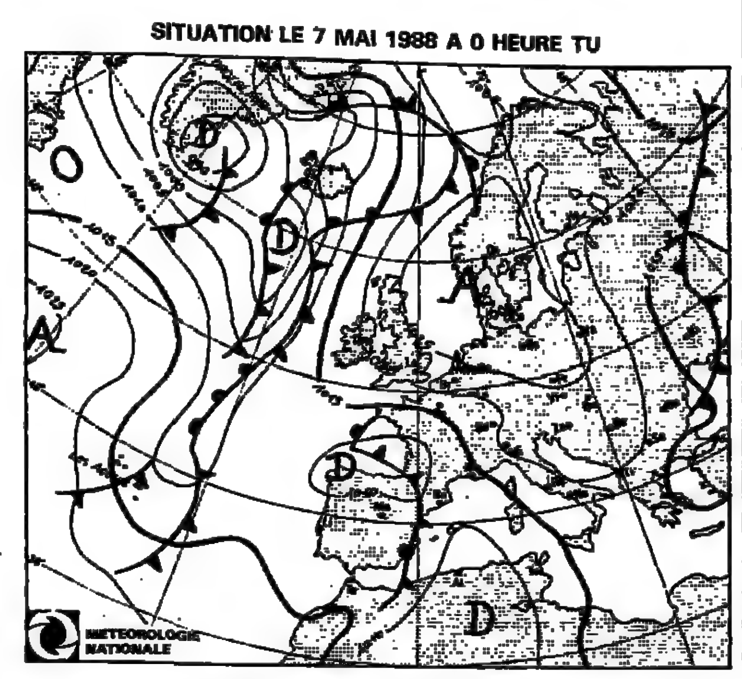
Verrières-le-Buisson, salle des fêtes le Colombier, 14 h 15 : « De la menace nucléaire à la réalité psychologique », par le général Jean Delaunay (les lundis de Verrières).

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Memphis » (Arcus).

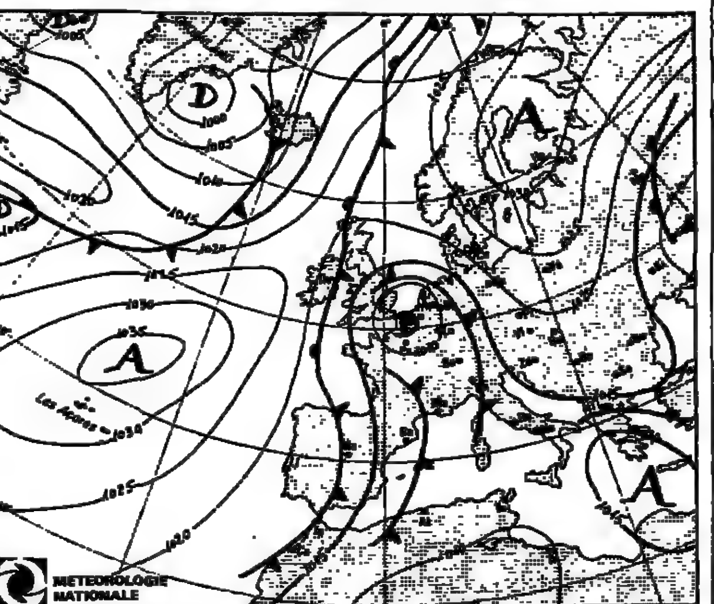
Centre George-Pompidou (petite salle), 18 h 30 : « le Musée imaginaire de Picasso », par Denis Hollier (Musée national d'art moderne).

Météorologie

SITUATION LE 7 MAI 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 MAI A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 7 mai à 0 heure UTC et le dimanche 8 mai à 24 heures UTC.

Le temps lourd et orageux s'évacuera vers le nord-est. Il fera nettement moins chaud sur les régions proches de l'Atlantique.

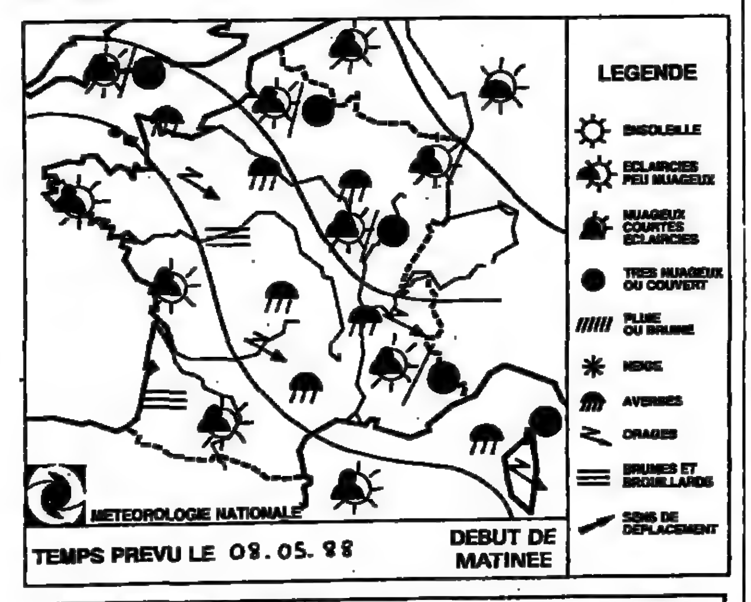
Le système dépressionnaire qui touche aujourd'hui une grande partie du pays remontera vers le nord-est. Après son passage, un flux de nord-ouest s'installera, apportant un air plus frais.

Dimanche :

Dès le matin, le ciel très nuageux, voire couvert, donnera des pluies intermittentes de la Méditerranée à la Franche-Comté, jusqu'au Nord, ainsi que de la région toulousaine au Limousin, au Centre et à la Haute-Normandie. Assez vite, ce mauvais temps gagnera le Nord-Est. Des orages éclateront, principalement des Alpes et des Cévennes à la Touraine. Au moment, des ondées, les rafales de vent d'est à sud-est pourront se renforcer. Mais, en général, le vent sera modéré.

Au fil des heures, les éclaircies reviendront sur une grande partie de ces régions. Mais, du Nord à l'Alsace et aux Alpes du Nord, c'est toujours un ciel uniformément gris qui régnera, avec pluies et orages de temps à autre. Malgré le retour du soleil, l'amélioration sera très limitée de la Normandie à la Bourgogne, au Centre, aux Pyrénées centrales et aux régions méridionales. En effet, des averses orageuses se produiront encore. Ce sont les régions du sud qui seront les plus touchées. La nuit sera particulièrement douce. Dans la journée, même si le thermomètre perd quelques degrés, ce dimanche laissera une impression de chaleur.

Enfin, de la Bretagne aux Charentes et à l'Aquitaine, les nuages seront nombreux en début de journée, notamment du Pays basque au Bordelais, où le temps sera brumeux. Par la suite, les périodes ensoleillées seront plus fréquentes. En revanche, la baisse des températures de l'après-midi sera beaucoup plus sensible que sur le reste du pays : on perdra de 5 à 6 degrés près des côtes atlantiques.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 6-5-1988 à 6 heures TU et le 7-5-1988 à 6 heures TU — le 7-5-1988

FRANCE			
AJACCIO	21	15	O
BIARRITZ	23	15	D
BORDEAUX	25	15	D
BOURGES	24	15	A
BREST	19	11	P
CAEN	19	10	C
CHERBOURG	16	10	N
CLERMONT-FERR.	25	13	C
DIJON	24	13	C
GRENOBLE St-M-H	27	14	N
LILLE	20	9	N
LIMOGES	24	16	N
LYON	24	15	C
MARSEILLE-MAR.	26	12	O
NANCY	23	10	N
NANTES	24	16	P
NICE	25	10	C
PARIS-MONTS.	23	15	C
PAU	23	13	D
PERPIGNAN	25	16	O
RENNES	24	15	P
ST-ÉTIENNE	24	13	C
STRASBOURG	23	11	N
TOURS	23	13	A
TOULOUSE	24	17	N
POINTE-A-PITRE	32	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	23	17	C
AMSTERDAM	19	9	D
ATHÈNES	29	19	D
BANGKOK	33	24	C
BARCELONE	23	15	C
BELGRADE	24	10	B
BERLIN	14	10	C
BRUXELLES	20	9	D
LE CAIRE	31	15	D
COPENHAGUE	15	4	B
DAKAR	25	15	D
DELHI	41	33	D
DJERBA	41	26	N
GENÈVE	22	10	C
HONGKONG	30	27	N
ISTANBUL	23	13	P
JÉRUSALEM	27	16	D
LISBONNE	21	13	C
LONDRES	20	10	D
LOS ANGELES	17	10	D
LUXEMBOURG	21	11	N
MADRID	18	7	D
MARRAKECH	20	13	N
MEXICO	29	12	B
MILAN	24	14	N
MONTRÉAL	26	12	D
MOSCOU	19	10	P
NAIROBI	25	17	C
NEW-YORK	15	11	B
OSLO	16	3	B
PALMA-DE-MAL.	27	17	C
PÉKIN	19	13	D
RIO-DE-JANEIRO	25	22	C
ROME	27	14	N
SINGAPOUR	33	27	C
STOCKHOLM	13	2	N
SYDNEY	26	18	N
TOKYO	21	15	C
TUNIS	39	20	C
VARSOVIE	18	6	N
VENISE	22	14	D
VIENNE	20	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Communication

Avec la création d'Europoster

Avenir affiche ses ambitions européennes

L'Europe de l'affichage se construit : premiers sur leurs marchés nationaux, le français Avenir (1,03 milliard de francs de chiffre d'affaires) et le britannique Mills and Allen (360 millions de francs) se rapprochent en échangeant des participations et en créant la filiale commune Europoster, qui contrôlera les sociétés Bernaerts en Belgique et Red en Espagne.

Le nouvel ensemble se place en tête de son secteur en Europe, avec un chiffre d'affaires cumulé de 1,5 milliard de francs et 100 millions de résultat net escompté, pour un parc de plus de 90 000 panneaux, dont 22 000 en Grande-Bretagne, 60 000 en France, 4 000 en Belgique et 4 800 en Espagne.

Concrètement, Avenir et Mills and Allen procèdent à des augmentations de capital, au terme desquelles chacun détient 21 % de l'autre. La maison mère d'Avenir, HMR (filiale à 100 % d'Havas), voit ainsi sa part baisser de 75 % à 59 %, le reste étant détenu par Mills and Allen, les AGF (6 %) et le public.

Quant à Europoster, il reçoit les actifs de Bernaerts (50 millions de francs de chiffre d'affaires et 11 millions de résultat), déjà détenus par Mills and Allen, et 75 % de ceux de Red (40 millions de chiffre d'affaires), acquis auprès du groupe Velazquez.

Au total, l'opération n'implique qu'un débours de 36 millions de francs « cash » pour Avenir.

Les quatre sociétés opèrent sur des marchés très différents : la part de l'affichage, dans les investissements publicitaires, sur les grands médias est forte en France et en Belgique (12 % et 13,3 %), beaucoup plus faible en Grande-Bretagne et en Espagne (3,7 % et 5,6 %), ce qui laisse une marge de croissance, notamment dans ce dernier pays.

Europoster affiche d'ailleurs son intention d'acquérir de nouvelles sociétés, notamment en ouvrant son capital.

Les nouveaux partenaires devraient aussi collaborer pour servir des clients multinationaux et pour diversifier leurs méthodes. Ainsi, la France a un système d'affichage par réseaux nationaux changés toutes les semaines, alors que l'Espagne privilégie l'affichage fixe, et que la Grande-Bretagne a un rythme moins rapide.

Cet accord, aboutissement de neuf mois de discussions, permettra à Avenir de tirer, dès l'an prochain, 20 % de ses revenus de l'étranger. Et sa maison mère HMR — qui accueille des représentants de Mills and Allen à son conseil — examine les possibilités d'expansion sur le marché des journaux gratuits, notamment en Espagne et en RFA.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

● **Granada revend sa participation dans Canal Plus.** — Le groupe britannique Granada a annoncé le 6 mai qu'il avait revendu la participation de 3 % qu'il détenait dans la chaîne de télévision Canal Plus. Granada, qui avait acheté ses parts en 1986 pour 3 millions de livres, précise qu'il les a revendues pour 23 millions de livres, donc avec un bénéfice de 20 millions. Selon le groupe, ses deux principaux objectifs — acquérir de l'expérience dans le secteur de la télévision par abonnement et affirmer sa présence en France en matière de fourniture de programmes et de coproduction — ont été pleinement atteints.

● **Manifestation en faveur de Télé-Freedom.** — Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, le vendredi 6 mai, à Saint-Denis de la Réunion, en faveur de Télé-Freedom, une télévision locale privée, pour protester contre la décision de la justice qui avait entraîné une saisie de cassettes vidéo à la station. Au mois de décembre 1986, Télé-Freedom avait déjà organisé une importante manifestation pour protester contre une autre décision de justice. La station, qui émet vingt-quatre heures sur vingt-quatre, diffuse essentiellement des films et des clips vidéo.

Education

Dans « le Monde de l'éducation » de mai

• Le bilan du collège
• Le palmarès des IUT

Le collège unique a imposé aux professeurs et aux élèves une cohabitation parfois difficile, tant l'hétérogénéité de ces derniers est grande : les jeunes d'une même classe sont de niveaux et d'âges différents, leurs rythmes d'apprentissage sont variables, leurs motivations aussi. Comment faire face ? La rénovation des collèges vise à aider les enseignants à gérer cette hétérogénéité, avec un maître mot : s'adapter. Aujourd'hui, quels sont le sens et les effets de cette « rénovation » ? *le Monde de l'éducation* a mené l'enquête. Le bilan n'est pas si négatif qu'on le dit, même si des réserves sérieuses peuvent être faites. Découverte — encourageante — de cette enquête, *le Monde de l'éducation* montre aussi qu'il n'y a pas que les établissements « en rénovation » qui agissent mais que, pour les autres aussi, c'est le temps de la mobilisation contre l'échec. Dans ces conditions, comment choisir son collège ? Alors qu'à la rentrée prochaine, l'assouplissement des règles de la sectorisation à l'entrée en sixième concernera près d'un établissement sur deux, *le Monde de l'éducation* explique comment se décider de manière responsable.

Les soixante-huitards s'adressent à leurs enfants avec un pavé sur la langue, a constaté Hervé Hamon, coauteur, avec Patrick Rotman, de *Génération* (Le Seuil), et de la série d'émissions que diffuse ce mois-ci la Cinq, sur Mai 68. Dans *le Monde de l'éducation*, il explique pourquoi ceux qui ont « fait 68 » ne parviennent pas à raconter à leurs enfants ce mouvement politique, social et profondément culturel à la fois.

Aussi, au sommaire du numéro de mai du *Monde de l'éducation*, une enquête sur « les jeunes et le cinéma ». 60 % des spectateurs français ont moins de vingt-cinq ans. Le cinéma est le loisir préféré de ceux-ci. Et ils ne perdent pas leur temps dans les salles obscures. Dans sa rubrique « Évaluation », *le Monde de l'éducation* publie ce mois-ci le palmarès des instituts universitaires de technologie : toutes les informations sur toutes les sections, afin que chaque candidat à un IUT puisse arrêter sa stratégie personnelle.

Enfin, dans ses informations pratiques destinées aux parents, *le Monde de l'éducation* explique quelles activités physiques peuvent être recommandées *aux enfants malades, en présentant*, pour sept grandes affections (asthme, diabète, épilepsie, hypertension, obésité, scoliose, souffle au cœur), ce qui est à privilégier ou à déconseiller. Du sport sur ordonnance en somme.

● **CONCOURS.** — La Fondation Communication Demain recrutera prochainement les stagiaires journalistes et publicitaires (10 à 15 par section) qu'elle formera en 1988-1989, en leur offrant notamment sept mois de stages en entreprises. Pour se présenter au concours, qui aura lieu le 11 juin 1988 pour l'écrit et les 27, 28 et 29 juin pour l'oral (sur admissibilité), il faut être âgé de moins de vingt-sept ans, titulaire du diplôme d'une grande école, d'un DEA ou d'un DESS et de nationalité française. Tous les frais de scolarité sont pris en charge par la Fondation. Date limite d'inscription : 20 mai.

★ **Renseignements : Fondation Communication Demain, Immeuble Le France, 2-6, rue Ancelle, 92525 Neuilly-sur-Seine Cedex. Tél. : (1) 47-38-42-28.**

Le Carnet du Monde

Naissances

— **Ariane DOUBLET**
et
Franck NOUCHI,
ont la joie de faire part de la naissance de

Agathe.

Paris, le 5 mai 1988.

— **Laurent CHOUCHAN**
et
Virginie PIGASSE,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Jules,

le 30 avril 1988.

6, rue Auguste-Maquet,
75016 Paris.

Décès

— Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

M. Paul Berliet,
M. et Mme Alain Merieux,
Christophe, Rodolphe, Alexandre,
M. et Mme Jacques Viévard,
Stéphanie, Julie, Thomas,
M. et Mme Marc Berliet,
Antoine, Capucine,
M. et Mme Yves Berliet,
Emilie et David,
M. et Mme André-Pierre Vignon,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Vignon, Carret, Dubois, Chambeyron,
Ainsi que les familles Roche, Brossette, Berliet, Pont,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul BERLIET,
née Colette Vignon-Carret.

La messe de funérailles aura lieu le samedi 7 mai, à 10 heures, en l'église de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), où le corps est déposé.

L'inhumation se fera dans la plus stricte intimité.

— Lyon. Chambéry.

Mme Edmond Combet,
née Yvoz,
Mme et M. François Boulliat,
M. et Mme Hervé Combet,
M. et Mme Albert Combet,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès, survenu dans sa cinquante-huitième année, de

M. Edmond COMBET,
professeur de mathématiques
à l'université Lyon-I.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 7 mai, à Lyon.

— Le directeur de l'Institut des sciences de la matière de l'université Claude-Bernard-Lyon-I,
Les directeurs de l'Institut de mathématique et informatique,
Tout le personnel de l'Institut,
Et plus particulièrement les membres des laboratoires de géométrie algèbre analyse,
ont la tristesse de faire part de la disparition du

professeur Edmond COMBET,

décédé le 5 mai 1988, à Lyon.

Ils présentent à sa famille leurs condoléances.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre CREVOISIER,
architecte DPLG,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 28 avril 1988, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 3 mai 1988, en l'église Saint-Pierre de Montrouge.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Montrouge, dans le caveau familial.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Toute sa famille,
Ceux qui l'ont connu et aimé.

3, rue de la Cité-Universitaire,
75014 Paris.

— MM. Alain et Laurent Fischer,
Mme Eugène Fischer,
M. et Mme Daniel Schlotterbeck,
Philippe et Anne,
ont la tristesse d'annoncer le décès accidentel de

M. Georges FISCHER,
ingénieur Ecole centrale
des arts et manufactures,
docteur ès sciences,

survenu le 4 mai 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 10 mai, à 14 h 30, en l'église de La Petite-Pierre (Bas-Rhin).

Les fleurs peuvent être remplacées par des dons pour la paroisse de La Petite-Pierre.

45, avenue Ferdinand-Buisson,
75016 Paris.
59, route d'Ingwiller,
67290 La Petite-Pierre.
74, rue du Général-Gouraud,
67340 Ingwiller.

— Mme Michel Habib,
Mme Victor Reykenberg,
Mme Nicole Habib-Landau,
M. Eric Landau,
son épouse, sa mère, sa sœur, son neveu,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part de la mort de

Michel HABIB,

survenue accidentellement à Chamonix, le 4 mai 1988.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

21, rue de l'Angle-Renard,
95470 Vémard.
5, rue de Lille,
75007 Paris.
12, rue du Pré-aux-Clercs,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

S. W. HAYTER,
artiste peintre,
graveur,

survenu le 4 mai 1988.

L'incinération aura lieu le mardi 10 mai, à 8 h 45, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise.

— Mme Léon Hober,
son épouse,
Josette et Michel Ondarsuhu,
ses enfants,
Laurent et Jean-Christophe,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Léon HOBER,

survenu le 1er mai 1988.

Selon son désir, il a été incinéré le mercredi 4 mai, dans la plus stricte intimité.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

Les Olympiades (H),
38800 Pont-de-Claix.

— Mme Sabine Zlatin,
directrice et fondatrice de la Maison d'enfants d'Izieu,
se joint aux amis de

Mme Ita-Rosa HALLAUNBRENNER,

décédée le 2 mai 1988.

Elle exprime sa profonde tristesse et pense toujours aux deux petites filles, Mina et Claudine, déportées le 6 avril 1944 à Auschwitz depuis Izieu.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Henri Libertalis,
Hervé Libertalis,
M. et Mme Jack Lorber
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Libertalis
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri LIBERTALIS,
président du tribunal supérieur d'appel
de Saint-Pierre-et-Miquelon,

survenu à Paris, le 5 mai 1988.

Les obsèques auront lieu le 9 mai, à 14 h 30, au cimetière parisien de Bagneux (entrée principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

Anniversaires

— Le 7 mai 1986,

Claude FROMENTIER

quittait les siens.

— Il y a neuf ans, nous quittait

Henri LOUCHART.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

— Le 8 mai 1978 disparaissait

Eugène ROSE-ROSETTE.

Que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé se souviennent.

Communications diverses

— Université Paris-IV, le lundi 9 mai, à 10 heures, Celsa, 77, rue de Villiers, 92200 Neuilly, M. François Laurent : « Communication publicitaire : des figures de style aux styles de vie ».

— Université Paris-I, le lundi 9 mai, à 9 heures, salle C 22-04, au centre Pierre-Mendès-France, M. Zhang Jian Hua : « L'investissement direct international. Détermination moniste ou dualiste ? ».

— Université Paris-II, le mardi 10 mai, à 9 h 30, salle des Conseils, M. Abdellah Ben Mlih : « Structures politiques du Maroc colonial. D'un Etat sultanien à un Etat sédimental ».

— Université de Nantes, faculté des lettres, le vendredi 13 mai, à 14 heures, Mme Nelly Demé : « La méthode sceptique dans la philosophie de Hume ».

— Université Bordeaux-III, le samedi 14 mai, à 14 heures, salle des Actes, esplanade des Antilles, domaine universitaire à Talence, Mme Jany Coitit-Goofrey : « Le monde de Béatrix Potter ».

— Université Paris-V, le mardi 17 mai, à 9 h 30, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin, Mlle Christine Durif : « Rupture et convergence des savoirs sur le corps et la maladie ».

JEUX

échecs

N° 1279

CONJUGAISONS

(Championnat de Suède par correspondance, 1988)

Blancs : W. WIKSTROM
Noirs : S. ERIKSSON
Partie espagnole.

1. é4	é5	21. Cç3	Fh7 (q)
2. Cf3	Cç6	22. b4	a5
3. Fb5	Cf6	23. Rg3!! (r)	axb4
4. 0-0	Cxé4	24. Th1 (s)	f5
5. d4	Fé7 (a)	25. Dh2	g6
6. Dé2 (b)	Cd6 (c)	26. gxf5!	gxf5 (t)
7. Fxç6	bxç6 (d)	27. Ta-g1	Té6
8. dxé5	Cb7 (é)	28. Rf2+	Rh8
9. Cç3 (f)	0-0 (g)	29. Tg6!! (v)	Ta-é8
10. Cd4 (h)	Fç5 (i)	30. Th6!	Té-é7
11. Fé3 (j)	Té8 (k)	31. Tf6!	Tf7
12. f4	Fxd4	32. Dh6! (w)	ç5 (x)
13. FxD4	d5	33. Txé6	çxd4
14. Ca4	Dé7	34. Ta6! (y)	Dd8
15. Df2 (l)	Ff5	35. é6	Tg7
16. h3	h5	36. é7!	Dxé7 (z)
17. Rh2! (m)	a6 (n)	37. Cxd5 (aa)	Dé8 (ab)
18. Tg1	Dd7 (o)	38. Dxg7+!	Rxg7 (ac)
19. g4!	hxg4	39. Txh7+	abandon.
20. hxg4	Fé4 (p)		

NOTES

a) On joue aussi assez souvent 5..., Cd6 avec la suite 6. Fxç6, dxç6; 7. dxé5, Cf5 (ou 7..., Cé4; 8. Dé2, Ff5; 9. Td1, Dç8; 10. Td4 (comme dans la partie Lobron-Lombardy, New-York, 1987); 8. Dxd8+, Rxd8; 9. Cç3 ou 9. ç4 ou 9.b3.

b) Probablement le plus énergique et le plus connu depuis une centaine d'années; Albin préférait 6. Té1 contre Teichmann en 1897 comme Marco contre Pillsbury en 1902, alors que Tchigorine expérimentait 6. d5 contre Zukertort en 1883.

ç) La proposition de Trifunovic, 6..., d5, et considérée comme risquée, bien qu'aucune réfutation n'ait été trouvée : 7. Cxé5, Fd7; 8. Fxç6 (si 8. Cxd7, Cxd4!; 9. Cé5+, ç6; 10. Fxç6+, Cxç6; 11. Cf3, 0-0 avec un bon jeu pour les Noirs), Fxç6; 9.Té1, Fd7; 10. Ff4, ç6.

d) Ou 7..., dxç6; 8. dxé5, Cf5; 9. Td1, Fd7; 10. Cç3, 0-0; 11. Cé4 et les Blancs sont mieux.

é) A cet étrange saut du C-R, certains préfèrent la continuation 8..., Cf5; 9. Dé4, g6; 10. Cd4 (ou 10. b3, 0-0; 11. Fb2, Fb7; 12. Té1, d5; 13. éxd6, çxd6; 14. Cb-d2, d5; 15. Df4, f6; 16. ç4, Tf7; 17. çxd5, çxd5; 18. Cd4, Fd6; 19. Df3, Cg7; 20. Cf1 avec avantage aux Blancs (Popovic-Kavalek, 1987), Cxd4; 11. Dxd4, 0-0; 12. Fh6, Té8; 13. Cç3 ou 13. Cd2.

f) 9. Dç4 est à regarder de plus près.

g) Et non 9..., Cç5 à cause de 10. Cd4!, Fa6; 11. Dg4, Fxf1; 12. Dxg7, Tf8; 13. Rxf1 et l'attaque des Blancs vaut plus que la qualité (Showalter-Tarrasch, Vienne, 1898).

h) Pilsbury recommandait 10. Té1.

i) Si 10..., Cç5; 11. Td1, Dé8; 12. Cf5, f6; 13. Fh6!, Cé6; 14. Dg4!.

j) Après 11. Td1, Dé8; 12. Ff4, Fxd4; 13. Txd4, Cç5; 14. Fg3 les Blancs ont, semble-t-il, les meilleures perspectives.

k) Dans la partie en consultation, Marco-Schlechter contre Charousek-Fahudrich, 1898, la suite 11..., Dé8; 12. f4, d5; 13. Ta-é1, Fb6 donnait aux Noirs un jeu satisfaisant.

l) Les Blancs dominent la case ç5.

m) Un plan simple et efficace : l'avance du pion g2.

n) Afin de pouvoir mettre en jeu la T-D sans perdre le pion a7.

o) Le blocage 18..., h4 est délicat en raison de la manœuvre Cç5-Cxç5, Fxç5-Dd8, Ta-d1 suivi de Fb4-Fé1-Td2 et le pion h4 tombe.

p) Si 20..., Fxg4?; 21. é6! ou 21. Dg3.

q) L'infériorité positionnelle des Noirs est maintenant manifeste. 21..., ç5 perd après 22. Fxç5, Cxç5 (ou 22..., Fxç2; 23. Dxç2, Cxç5; 24. Ta-d1, ç6; 25. Cxd5); 23. Dxç5, Fxç2; 24. Cxd5.

r) Les Noirs, qui s'attendent à la consolidation 23. a3, ont la surprise de voir l'ennemi attaquer sur l'autre aile.

s) Menace 25. Dh2.

t) Si 26..., bxç3; 27. fxg6.

u) Menace 28. é6 comme 28. rf2+.

v) Menace 30. Txé6, dxé6; 31. Dxh7 mat. Naturellement si 29..., Txg6; 30. é6+.

w) Le C Blanc est en prise depuis neuf coups.

x) Si 32..., Tfxf6; 33. éxf6, Df7; 34. Dxh7+!, Dxh7; 35. f7+ et mat au coup suivant. Si 32..., Téxf6; 33. éxf6, Rg8; 34. Tg1+, Rh8; 35. Df8+!, Txf8; 36. f7 mat. Les Noirs sont contraints de perdre la qualité pour éliminer le dangereux F Blanc.

y) Menace 35. é6.

z) Si 36..., Txé7; 37. Df6+.

aa) Et voici l'entrée en jeu du C si longtemps menacé.

ab) Si 38..., Df7; 39. Ta8+, Tg8; 40. cf6, Txa8; 41. Dxh7+, Dxh7; 42. Txh7 mat.

aç) 39..., Rxh7; 40. Cf6+ et 41. Cxé8. Si 39..., Rg8; 40. Cf6+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1278

K. TATTERSOL, 1911

Blancs : Rh8, Dg8, Ph7 et g7.

Noirs : Rg5 et Db2.

1. Db8!, Da1 (et non 1..., Dç3: 2. Dg3+! ni 1..., Dd4 (f6); 2. Dd8+!)*; 2. Dg3+, Rf5; 3. Df2+, Ré4!* (si 3..., Ré6; 4. Da2+! et si 3..., Rg5; 4. Dg1+!)*; 4. Dg2+, Rf5; 5. Rg8!, Dé5; 6. Df3+, Rg5; 7. h8=C!* (et non 7. h8=D?, Dé8+; 8. Df8, Dé6+; 9. Df7, Dç8+; 10. Rh7, Dh3= nulle), *Dé8+; 8. Df8, Dé6+; 9. Cf7+ et les Blancs gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1279

M. LIBURKINE (1931)

a b c d e f g h

BLANCS (6) : Rb4, Cf7, Pa5, ç4, é7, f5.

NOIRS (5) : Ra6, Ta8, Cd4, Pa7, a4.

Les Blancs jouent et gagnent.

★ Précision. – La partie publiée le 2 mai aurait dû porter le n° 1278 et la solution le n° 1277.

bridge

N° 1277

LA GRIFFE DU DIABLE

Ce grand chelem extraordinaire a été réussi grâce à un coup qui est pour les Anglais le véritable Coup du Diable.

La donne a été distribuée au cours d'un championnat au Danemark

♠ R D
♡ R 10 3
♢ A 7 5 3
♣ 8 7 4 2

♠ 7 6 5
♡ D 8 5
♢ R V 10 2
♣ 9 5 3

N / O E / S

♠ 9 8 3 2
♡ V 7
♢ D 9 8 6
♣ V 10 6

♠ A V 10 4
♡ A 9 6 4 2
♢ 4
♣ A R D

Ouest entama le Valet de Carreau en pensant que le mort avait As Dame et que le déclarant n'oserait pas faire l'impasse au Roi. *Comment, après avoir pris avec l'As de Carreau, Tonny Hessel a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

Les chances de trouver D V secs étant trop minces, Hessel a préféré utiliser un jeu de raccourcissement et d'élimination dont le déroulement a été le suivant : il a commencé par couper un Carreau, puis il est monté au mort par la Dame de Pique pour *couper un deuxième Carreau ;* ensuite il a tiré As Roi de Trèfle et, ayant constaté qu'aucun adversaire n'avait fait d'écho (pour indiquer au partenaire un nombre pair de cartes), il se décida pour le Coup du Diable : il joua une troisième fois Trèfle, réalisa le Roi de Pique, *coupa le dernier Carreau du mort,* tira l'As de Pique et joua son dernier Pique, le 10 :

♡ D 8 5 — ♡ R 10 3 / ♠ 10 ♡ A 9 — ♠ 9 ♡ V 7

Ouest coupa le 10 de Pique avec le 5 de Cœur, *le mort surcoupa* avec le 10 de Cœur et le déclarant fit les deux dernières levées avec le Roi et l'As de Cœur.

Il aurait mieux valu que Ouest coupe avec la Dame de Cœur, mais le déclarant aurait surcoupé avec le Roi de Cœur, et *il* aurait vraisemblablement fait l'impasse au Valet de Cœur au tour suivant...

Comment tuer un mort ?

Quand cette donne a été publiée dans un concours en montrant seulement les *mains* d'Ouest *et* de Nord (le mort), 85 % des participants ont trouvé la défense mortelle. Essayez de jouer aussi bien qu'eux *en cachant les mains d'Est et de Sud* (le déclarant). Le coup à l'origine avait été joué en Belgique.

♠ V 10 9 6 5 3
♡ 7 3
♢ A R V 5
♣ 6

♠ A R D 7 2
♡ 8 6 5 4
♢ 8 3
♣ A D

N / O E / S

♠ 8 4
♡ R D V 10 2
♢ D 10 9 6 2
♣ 8

♠ —
♡ A 9
♢ 7 4
♣ R V 10 9 7 5 4 3 2

Ann : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
5 ♣	contre	passe	passe...

Ouest entame l'As de Pique coupé par Sud qui joue le 4 de Carreau pour l'As du mort et le 6 d'Est. Le déclarant joue le 6 de Trèfle pour le 8 d'Est, et Sud fournit le Valet. Ouest prend avec la Dame de Trèfle *et joue le Roi de Pique. Sud coupe* et donne à Ouest l'As de Trèfle sur lequel Est fournit le Roi de Cœur. *Comment Ouest doit-il jouer* pour faire chuter CINQ TRÈFLES ?

Note sur les enchères

L'ouverture de cinq dans une mineure est rare car elle nécessite une couleur d'au moins *huit* cartes sans soutien dans aucune majeure.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

Que pensez-vous du Texas ?

Au sujet de l'utilisation du Texas, J. Charbonneau écrit que *« la valeur d'une main de 1 SA peut varier de 16 H jusqu'à 21 points de soutien ».* Non, c'est impossible car les experts n'admettent l'ouverture de 1 SA avec 18 H que si la distribution est 4-3-3-3. Il ne peut donc y avoir de points de soutien (même avec un fit de quatre cartes) quand la main contient 18 H.

Haute sécurité (n° 1262)

« Le coup à blanc à Trèfle est un chef-d'œuvre, écrit Antoine Roux, *mais il n'aurait servi à rien sur l'entame à Carreau qui était plus indiquée que celle d'un petit Pique sous D V... »*

Les annonces n'avaient pas été indiquées, et, avec quatre petits Carreaux, il n'était guère tentant d'entamer dans la couleur d'ouverture du mort (qui avait certainement ouvert de 1 Carreau). Toutefois avec Dame-Valet l'attaque normale était la Dame et non pas un petit à un contrat à la couleur.

dames

N° 327

L'INSTINCT BRÉSILIEN

Championnat du Brésil, 1987 (Goiânia)

Blancs : MIGUEL
Noirs : KLAYTON
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	18-23	20. 31-26	5-10
2. 34-29(a)	23x34(b)	21. 46-41	10-15(l)
3. 40x29(c)	19-24(d)	22. 41-37	14-20
4. 39-34	14-19	23. 25x14	9x20!(m)
5. 34-30	20-25	24. 37-31	20-25
6. 29-20	25-14(e)	25. 47-42	4-9
7. 37-32(f)	12-18	26. 42-37	9-14
8. 41-37	7-12	27. 27-22(n)	18x27
9. 43-39	1-7(g)	28. 31x22	12-17!(o)
10. 39-34	15-20	29. 44-40	14-20!(p)
11. 30-25	20-24(h)	30. 39-34(q)	24-29!!(r)
12. 34-29	10-15!(i)	31. 33x24	19x30
13. 29x20	15x24	32. 43x34(s)	23-29!(t)
14. 43-39	18-23	33. 34x23	17-21(u)
15. 49-43	17-21!	34. 26x17	25-30
16. 31-27	12-18!(j)	35. 35x24	20x27
17. 37-31	21-26	36. 32x21	11x31!!(v)
18. 50-44	26x37	37. 36x27	8-12
19. 42x31	7-12(k)	Abandon (w)	

NOTES

a) Pour la troisième fois dans cette rubrique, les Blancs poursuivent, comme dans presque toutes les parties proposées jusqu'alors aux lecteurs, soit par 2. 33-29, soit par 2. 38-32.

b) Plus fréquente est la prise 2...(23x32) ; 3.37x28 (12-18, b1, b2) ; 4. 41-37 (16-21) ; 5. 31-26 (19-23) ; 6. 28x19 (14x34) ; 7. 39x30 (21-27) [Leontiew-Mogiljanski, championnat des ligues d'URSS, 1986-1987].

b1) 3... (19-23) ; 4. 28x19 (14x34) ; 5. 39x30 (10-14) ; 6. 44-39 (12-18) ; 7. 50-44 (7-12) ; 8. 30-25 (1-7) [Matarasso-Juan, championnat de *France, 1963*].

b2) Dans les tendances actuelles on observe 3... (20-25) ; 4. 41-37 (15-20) ; 5. 37-32 (17-21) ; 6. 46-41 (21-26) ; 7. 41-37 (16-21) ; 8. 40-34 (11-16) ; 9. 45-40 (19-24) [Wal-Gantwarg, Coupe du monde, 1985, *le Monde* du 10 août 1985].

c) Moins usuel que la prise par 3. 39x30 puis, entre autres multiples variantes de début 3... (20-25) ; 4. 44-39 (25x34) ; 5. 39x30 (16-21) ; 6. 31-26 (21-27) ; 7. 30-25 (19-24) ! ; 8. 40-34 (11-16) ! ; 9. 37-32, les Noirs placent une belle combinaison en six temps 9... (17-22) !! ; 10. 32x21 (16x27) ; 11. 28x17 (12x21) ; 12. 26x17 (24-30) ; 13. 35x24 (14-20) ; 14. 25x14 (10x28) !, + [Kekstra-Jurg, championnat des Pays-Bas, juniors, 1981, *le Monde* du 28 août 1982].

d) Au stade de l'ouverture, cet enchaînement répond le plus souvent au désir de perdre des temps sans retard.

e) Confirmation en est donnée, en toute logique.

f) 7. 31-27 est interdit [pour tout nouveaux damistes].

g) Equilibre parfait de la structure des Noirs, qui possèdent d'immenses réserves de puissance sur les cent quatre-vingts degrés.

h) Interdisant 12. 31-27 (17-22) ; 13. 28x17 (11x31) ; 14. 36x27 (24-30) ; 15. 35x24 (19x28) ; 16. 32x23 *(18x29), N + 2* et +.

i) Le plus fort est bien l'occupation renouvelée de cette case d'un haut intérêt stratégique : accentuation de la pression sur le centre adverse face à deux pions passifs à la bande (pions à 25 et 35). L'instinct du jeu est dès lors manifeste.

j) L'instinct du jeu au service des connaissances théoriques dans ce début classique.

k) La comparaison des positions ne se limite pas au plaisir des yeux de l'initié. Et pourtant il faut bien convenir que les pulsions pour les positions de rêve convergent irrésistiblement vers la formation des Noirs, équilibrée, riche de chaînes offensives, sans pion faible à la bande, sans aucun problème de développement des ailes, solidement implantée au centre.

l) Sur 21... (12-17), les Blancs dameraient en six temps : 22. 35-30 (24x35) ; 23. 25-20 (14x25) ; 24. 33-29 (23x34) ; 25. 39x30 (35x24) ; 26. 27-21 (16x27) ; 27. 32x5 !, rafle cinq pions, dame, +.

m) Formation d'une colonne d'attaque compromettant le déploiement de l'aile droite des Blancs.

n) C'est sur cet échange qu'apparaît la faiblesse positionnelle des Blancs.

o) L'application clairvoyante de la théorie, qui préconise cet enchaînement réduisant considérablement la liberté de mouvement sur l'aile gauche des Blancs.

p) Nouvelle colonne d'attaque prête à déclencher la *foudre* si *30. 39-34.*

q) Sur le fil du rasoir, subissant une constante pression depuis le quatorzième temps, les Blancs, psychologiquement fourbus, laissent place à la virtuosité de leur adversaire, encore très peu connu sur le plan international.

r) Lancement d'une originale combinaison en sept temps et à variantes.

s) Si 32. 28x19 (13x24) ; 33. 43x39 (17x28) ; 34. 32x23 (24-30) ; 35. 35x24 (20x18), N + 1.

t) Nouvelle accélération faite à la fois d'acquis théorique et d'instinct, la Fédération brésilienne du jeu de dames compte moins de vingt ans.

u) Pour une succession de deux vastes rafles.

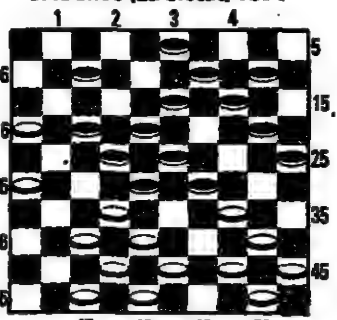
v) Le résultat de l'engouement grandissant pour le jeu de dames et du tempérament brésilien dans cette phase tactique caractérisée par un florilège de crochets, d'arabesques, de changements, de rythmes, s'ouvrant sur l'embrasement du damier.

w) La supériorité numérique des Noirs.

★ Pour obtenir la liste actualisée des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française qui permettent dès les premiers mois de franchir plusieurs caps de l'initiation, les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze : « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

PROBLÈME

CASCINO (La Ciotat) 1971



Les Blancs jouent et gagnent en 7 temps.

Les Blancs jouent et gagnent en 7 temps. Hautement spectaculaire, ce coup pratique, dont le mécanisme est bien connu des initiés, se concrétise, dans cet exemple, par deux vastes rafles consécutives d'anéantissement.

● *SOLUTION* : 32-27 ! (22x31) 37-32 (28x37) 34-30 (25x34) ; suivent deux doubles sacrifices qui caractérisent, pour l'essentiel, le mécanisme 43-39 (34-32) 48-43 (37x39) 26x8 ! [rafle quatre pions] (3x12) avant le prodigieux parcours du pion 44 qui rafle *huit* pions : 44x2 !!, dame, +.

JEAN CHAZE.

mots croisés

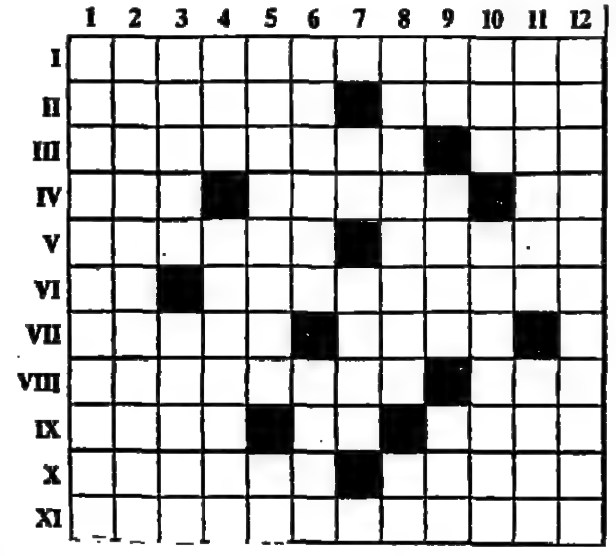
N° 507

Horizontalement

I. Généralement compromis. – II. Mieux vaut se taire que la prononcer. Très intérieur. – III. Elles ne forcent ni leur entrain ni leur gaîté. Plus jamais jadis. – IV. C'est moi, je le reconnais. Pas bien gras. Article. – V. Pour l'otage. Son importance dépend de ses parties et son sens a varié. – VI. Symbole. Ils nous font bien rire, ceux-là. – VII. Tiennent du discours. Beaucoup s'y laissent prendre. – VIII. Tiendras quitte. Possessif. – IX. Napoléonienne. Même dans le bon sens, ne déchaîne pas l'enthousiasme. Vous l'êtes, si vous en terminez avec moi. – X. Napoléonien. Révolutionnaire. – XI. Pour la vie.

Verticalement

1. Qui le sera demain ? – 2. Crac, boum, hue. – 3. Il a tout prévu. Tant pis pour eux. – 4. En Suisse. Fait chanter. – 5. Elle en fait des chatteries ! Belle quand on l'épelle. – 6. Font de belles rames. Rate dans un sale état. – 7. Préposition. Souvent sur la scène. – 8. Toujours cachés, sauf accident. Note. – 9. Article dans un sens ou dans l'autre. S'exprima. On ne s'y fie pas. – 10. Voilà du nouveau. Dans les vieux récits de voyages. – 11. Elle en impose. Donne des sucres. – 12. Qui les arrêtera ?



SOLUTION DU N° 506

Horizontalement

I. Irréductibles. – II. Raisonner. Ana. – III. Rictus. Trains. – IV. Enarc. Daignes. – V. Génoise. Thème. – VI. Epeiche. Eim. – VII. Louis. Rares. – VIII. Ipse. Dîner. An. – IX. Etendre. Niait. – X. Restaurateurs.

Verticalement

1. Irrégulier. – 2. Raine. Opte. – 3. Ricaneuses. – 4. Estropient. – 5. Doucies. Da. – 6. Urs. Si. Dru. – 7. Cn. Décrier. – 8. Téta. Han. – 9. Irritèrent. – 10. Agh. Erié. – 11. Lainées. An. – 12. Ennemi. Air. – 13. Sassements.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 508

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inapplicables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Horizontalement

1. CILNOOS. – 2. BINORRSU. – 3. AEHNNNOT. – 4. EEEEHRT. – 5. AEIORT (+ 2). – 6. ADILNOS. – 7. AEGINORR (+ 2). – 8. BEEERTV. – 9. AENNSTT (+ 1). – 10. CEEHRRTU (+ 1). – 11. IILOPST. – 12. BEEOQSSU. – 13. ACEEPRTT. – 14. EEIMSSS (+ 2). – 15. EEEMPRS. – 16. CEEEHLS. – 17. EELRSTT (+ 1). – 18. EEEEILLV.

Verticalement

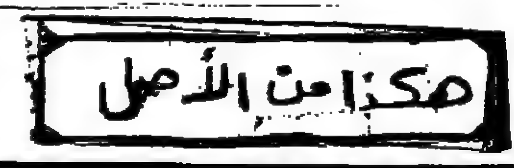
19. AACHNRTT (+ 1). – 20. ALNORR. – 21. AEEMNRT (+ 2). – 22. CEEGNNOO. – 23. AEEGPR. – 24. CEHOPPR. – 25. BEHIOPS. – 26. EEHOORRT. – 27. EEPRRSTU (+ 2). – 28. BEEIIQRU. – 29. EEILLOT. – 30. DEEEMOS. – 31. AENSTUV (+ 1). – 32. DEHINOR. – 33. BEEISS. – 34. AEESSST. – 35. AEIINNR. – 36. AIILSST (+ 2). – 37. AEMOTT (+ 1). – 38. EEENSSS. – 39. AAELNST (+ 1).

SOLUTION DU N° 507

1. PUANTEUR. – 2. RAUCHER, remettre à section une galerie de mine (RUCHERA CHARRUE). – 3. EPRENONS (PERSONNE). – 4. TAHITIEN. – 5. TILBURYS, voiture légère. – 6. OLIVATRE (TRAVIOLE, etc.). – 7. ESPERERA (REPAREES). – 8. ARMADAS (MADRASA). – 9. GRELEUX. – 10. ETAYERAI. – 11. ANXIETE. – 12. XANTHOME, tumeur contenant du cholestérol. – 13. NICOTINE. – 14. ADOREE. – 15. HUERONS. – 16. RENTIER (RETENIR TERRIEN TERRINE). – 17. EXAMINE. – 18. MERZLOTA, terres toujours gelées. – 19. PATRONAL. – 20. EXTASIE. – 21. RUSTAUDE. – 22. ATHEISME (HEMATIES). – 23. YTTRIUM. – 24. ASTRONEF. – 25. URETRES. – 26. RENIES (NEREIS, etc.). – 27. GRIECHES. – 28. ROMBIERE. – 29. ASTERIE (ATRESIE). – 30. LUNAIRE (ULNAIRE LAINEUR). – 31. USURIERE. – 32. UNIMENT. – 33. HOUSEAUX, pl. guêtres. – 34. RETRECIR. – 35. EXTIRPA (EXPIRAT).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

★ Anachronique. – Merci au lecteur anonyme qui, des solutions de l'AC n° 503, a fait un poème.



Chronologie

Avril 1988 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois.
Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. – ÉTATS-UNIS : M. Robert Campeau, homme d'affaires canadien de Toronto, parvient à acquérir pour 6,6 milliards de dollars Federated Department Stores, cinquième groupe de distribution américain, après plus de deux mois d'une intense bataille boursière (3-4, 5 et 9).

1er. – INDE : Au Pendjab, le massacre de trente-sept villageois par des terroristes sikhs porte à près de six cent cinquante le nombre des tués en trois mois (2, 3-4, 6 et 26).

3. – ÉTHIOPIE-SOMALIE : Un « accord de paix » est signé entre Addis-Abeba et Mogadiscio afin de mettre fin au conflit larvé qui s'est poursuivi depuis la guerre de l'Ogaden en 1977 (6 et 27).

5. – PROCHE-ORIENT : Un Boeing-747 koweïtien, qui effectuait la liaison Bangkok-Koweït avec cent douze personnes à bord, est détourné vers Mechhed (Iran). Les pirates de l'air exigent la libération de dix-sept extrémistes pro-iraniens emprisonnés au Koweït, mais les autorités koweïtiennes refusent catégoriquement. Il s'ensuit quinze jours d'extrême tension, le Boeing gagnant Larnaca (Chypre) le 8, où deux otages koweïtiens sont tués le 9 et le 11, puis Alger le 13, où les trente et un otages encore à bord finissent par être libérés le 20. Les auteurs du détournement obtenant l'impunité, leur identité reste inconnue, mais le Koweït et M. Arafat ont accusé l'Iran d'être directement impliqué (du 6 au 23, 26 et 28).

5. – URSS : La *Pravda* critique sévèrement le véritable « *manifeste des forces hostiles à la restructuration* » que le quotidien de Moscou *Sovietskaïa Rossia* avait publié le 13 mars et que M. Egor Ligatchev, numéro deux du régime, avait fait largement diffuser dans les organisations du parti. Les jours suivants, articles et lettres de lecteurs en faveur du changement se multiplient dans tous les journaux et les hauts responsables régionaux du parti, réunis en trois fois au Kremlin, les 11, 14 et 18, apportent leur soutien « *unanime* » aux réformes économiques et politiques. Les rumeurs de disgrâce de M. Ligatchev sont apparemment démenties le 22 par la participation de ce dernier à une cérémonie aux côtés de M. Gorbatchev (7, 8, 12, du 16 au 26, 29 et 30).

5-8. – LIBAN : De violents combats opposent au Liban sud les milices chiites d'Amal et du Hezbollah. Ils font au moins soixante morts et aboutissent à la quasi-élimination du Hezbollah (intégriste pro-iranien) de cette région à majorité chiite (7, 8 et 9/IV, 7/V).

6. – ÉTHIOPIE : Les autorités demandent aux organisations humanitaires d'évacuer les provinces de l'Erythrée et du Tigré, où l'armée éthiopienne s'apprête à lancer une importante offensive après les succès remportés par les guérillas tigréenne et érythréenne. Sans l'aide internationale, plus de deux millions de personnes sont menacées de mourir de faim dans cette région (1er, 2, 5, du 7 au 18, 22 et 28).

8. – CHINE : M. Yang Shangkun, âgé de quatre-vingt un ans, est élu chef de l'Etat par les députés. L'âge moyen des principaux ministres, élus le 12, baisse de sept ans. Lors de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire, du 25 mars au 13 avril, les observateurs étrangers constatent l'accroissement des scrutins à bulletin secret et des votes négatifs (3-4, 9, 10-11, 13 et 23).

9. – PROCHE-ORIENT : M. Mikhaïl Gorbatchev, recevant à Moscou M. Yasser Arafat, invite l'OLP à « *la reconnaissance de l'Etat d'Israël et la prise en compte de ses intérêts de sécurité* » (9, 12, 15 et 16).

10. – PAKISTAN : Des centaines d'habitants des villes jumelles d'Islamabad et de Rawalpindi sont tués dans l'explosion d'un dépôt de munitions qui servait de centre de transit pour les armes destinées à la résistance afghane. Les autorités n'excluent pas qu'un attentat soit à l'origine de la catastrophe (12, 13 et 14).

11. – GRANDE-BRETAGNE : Une vaste réforme du système de protection sociale, qui réduit le rôle de l'« Etat-providence » institué en 1942, entre en vigueur malgré les protestations travaillistes (13, 15, 21, 26 et 30).

13. – ITALIE : M. Ciriaco De Mita, secrétaire général de la Démocratie-chrétienne, forme un gouvernement qui reconduit la coalition de cinq partis au pouvoir depuis 1981. Deux attentats sont commis les jours suivants : le 14, à Naples, l'explosion d'une voiture piégée devant un cercle de l'armée américaine fait cinq morts ; le 16, Roberto Ruffilli, un des principaux conseillers de M. De Mita, est assassiné chez lui à Forli, près de Bologne, par un commando du Parti communiste combattant, proche des Brigades rouges (du 13 au 19 et 23).

14. – AFGHANISTAN : L'accord sur le retrait militaire soviétique est signé à Genève par les ministres des affaires étrangères d'Afghanistan, du Pakistan, d'URSS et des Etats-Unis, en présence du secrétaire général de l'ONU. Les cent quinze mille soldats soviétiques devront quitter l'Afghanistan en neuf mois à partir du 15 mai. La résistance afghane rejette cet accord et annonce qu'elle poursuivra le combat jusqu'au renversement du régime de Kaboul (du 2 au 19 et du 22 au 30).

14. – BELGIQUE : L'assemblée générale extraordinaire de la Société générale de Belgique confirme que le groupe Suez et ses alliés belges possèdent la majorité des actions. Aucun représentant de M. Carlo De Benedetti, qui contrôle 47 % du capital, n'est élu au conseil d'administration (du 12 au 18).

14. – FINANCES MONDIALES : L'annonce d'un déficit commercial des Etats-Unis de 13,83 milliards de dollars pour février, contre 12,44 milliards en janvier, provoque des remous sur les marchés financiers. La chute du dollar est limitée par l'intervention rapide des banques centrales, alors que les ministres des finances des sept principaux pays industrialisés, réunis le 13 à Washington, avaient réaffirmé leur volonté de stabiliser les changes. A Wall Street, l'indice Dow Jones, qui, à 2 110 le 12, était le plus élevé depuis le krach d'octobre, perd 101 points (– 4,8 %). Mais l'optimisme est à peine entamé à la Bourse de Tokyo, où l'indice Nikkeï a rejoint puis dépassé ses plus hauts niveaux historiques au-dessus de 27 000 (6, 8, 10-11, 13, du 15 au 18 et 24-25/IV, 2/V).

14. – FRANCE-CANADA : Le conflit franco-canadien sur la pêche s'envenime avec l'arraisonnement d'un chalutier français venu pêcher illégalement dans les eaux canadiennes. L'incarcération à Terre-Neuve, le 15, des quatre élus de Saint-Pierre-et-Miquelon et des dix-sept marins qui étaient à bord du chalutier est vivement critiquée par Paris, avant leur libération sous caution le 17 (14, du 16 au 22, 26 et 30).

16. – PROCHE-ORIENT : Abou Jihad, chef militaire et numéro deux de l'OLP, est assassiné dans sa résidence de Sidi-Bou-Saïd, près de Tunis. L'opération, qui aurait été menée par un commando israélien, est vivement condamnée dans tous les pays arabes, ainsi que, le 25, par le Conseil de sécurité de l'ONU, les Etats-Unis s'abstenant. Trois cent mille Palestiniens participent, le 20, aux obsèques d'Abou Jihad dans le camp palestinien de Yarmouk, au sud de Damas (du 17 au 27).

16-17. – ISRAËL : L'assassinat d'Abou Jihad en Tunisie est suivi d'une flambée de violences sans précédent dans les territoires occupés, où près de vingt Palestiniens sont tués. Le 19, huit Palestiniens sont expulsés vers le Liban, après huit autres le 11. Du 19 au 23, de nouvelles mesures d'isolement total sont imposées par l'armée à la Cisjordanie et à Gaza. Les tentatives d'infiltrations de commandos palestiniens se multiplient à la frontière nord, où, le 26, deux militaires israéliens, dont un lieutenant-colonel, sont tués (à partir du 2).

18. – IRAN-IRAK : L'Iran subit deux graves revers : l'armée irakienne, après une offensive éclair lancée le 17, déloge les gardiens de la révolution de la péninsule de Fao qu'ils avaient conquise en février 1986. Dans le Golfe, Washington ayant décidé des représailles après la découverte de nouvelles mines, dont l'une a endommagé une frégate américaine le 14, six navires américains détruisent les plates-formes pétrolières de Sirri et de Sassan. Les forces navales iraniennes tentent de répliquer : plusieurs affrontements avec des navires américains s'ensuivent et six unités iraniennes sont détruites, dont une vedette lance-missiles et deux frégates. Dans la « guerre des villes », une trêve intervient le 20 : depuis le 28 février, plus de deux cent cinquante missiles sol-sol ont été tirés, dont les trois quarts par l'Irak (du 2 au 14, 16, du 19 au 27 et 29/IV, 2 et 3/V).

19. – DANEMARK : M. Poul Schlüter, qui dirige depuis 1982 un gouvernement unitaire de centre-droit, décide de dissoudre le Parlement élu le 8 septembre 1987, après le vote, le 14, d'une résolution de l'opposition de gauche visant à obliger les navires de guerre entrant dans les eaux territoriales à déclarer s'ils sont porteurs d'armes nucléaires. Les élections sont fixées au 10 mai (14, 16, 17-18, 20 et 21).

19. – ÉTATS-UNIS : M. Michael Dukakis, en remportant la primaire de New-York, prend un avantage décisif dans la course à l'investiture démocrate (5, 7, 9, 13, 16, 19, 21 et du 23 au 29).

20. – PANAMA : L'état d'urgence est levé. Les sanctions économiques américaines n'ont pas entraîné le départ du général Noriega, souhaité par Washington (du 3 au 14, 22, 26, 28 et 30/IV, 2/V).

23. – LIBAN : Un attentat à la voiture piégée fait soixante-neuf morts à Tripoli (24-25 et 26).

25. – ISRAËL : John Demjanjuk est condamné à mort pour « crimes contre l'humanité ». Jugé par un tribunal spécial de Jérusalem depuis février 1987 après avoir été extradé des Etats-Unis, il était accusé, malgré ses dénégations, d'avoir été de 1942 à 1945 un des bourreaux du camp de la mort nazi de Treblinka (20, 23, 26 et 27).

25. – PROCHE-ORIENT : Les entretiens à Damas entre le président Assad et M. Arafat marquent les retrouvailles syro-palestiniennes après cinq ans de brouille (21, 22, 23, 26 et 27).

26. – ARABIE SAOUDITE-IRAN : Ryad rompt ses relations diplomatiques avec Téhéran afin d'éviter de nouvelles manifestations de pèlerins iraniens en juillet pendant le pèlerinage à La Mecque (13, 28 et 29).

26. – CORÉE DU SUD : Aux élections législatives, le Parti pour la justice et la démocratie du président Roh Tae Woo perd la majorité absolue en n'obtenant que 125 des 299 sièges. Avec 35 sièges, le Nouveau Parti démocrate et républicain (conservateur) de M. Kim Jong Pil est en position d'arbitre. Dans l'opposition, le Parti pour la paix et la démocratie de M. Kim Dae Jung, avec 70 sièges, devance le Parti pour la réunification démocratique de M. Kim Young Sam, qui recueille 59 sièges (23, 28, 29 et 30).

26. – PÉTROLE : Sept pays exportateurs non membres de l'OPEP, réunis pour la première fois à Vienne, acceptent de réduire pour deux mois leur production de 5 % si la conférence des treize pays de l'OPEP, qui s'ouvre le 28, accepte le même effort (6, 9, 12, 13, 14, 17-18, 20, 22, 23 et à partir du 27).

26. – POLOGNE : Un mouvement de grève est lancé par les ouvriers des aciéries Lénine de Nowa-Huta, près de Cracovie, pour protester contre les hausses des prix. Tandis que le mécontentement s'étend, les arrestations d'opposants se multiplient avant les célébrations du 1er mai (3-4, 24-25 et à partir du 27).

26-27. – MOZAMBIQUE : Les représentants des pays et des organisations donneurs d'aide, réunis à Maputo, s'engagent à fournir une assistance de 270 millions de dollars au Mozambique, ravagé par la guerre civile et la famine (21 et 29).

28-30. – NICARAGUA : Les représentants du gouvernement sandiniste et de la Contra, réunis à Managua, ne parviennent pas à s'entendre pour prolonger le cessez-le-feu en vigueur depuis le 1er pour soixante jours (5, 7, 8, 12, du 16 au 20, 24-25 et 30/IV, 2 et 3/V).

29. – URSS : M. Gorbatchev, recevant au Kremlin, pour la première fois depuis Staline, le patriarche de l'Eglise orthodoxe, en appelle au soutien des croyants et du clergé pour la « perestroïka » (2/V)

FRANCE

6. – L'engagement de la CGT en faveur du « *candidat du PCF* » provoque les protestations de plusieurs responsables de la centrale (6, 8, 14, 22 et 24-25).

7. – M. Mitterrand rend publique sa *Lettre à tous les Français* : il ne s'agit pas d'un « *programme* », qui « *est l'affaire des partis* », mais d'une « *réflexion* » sur la France et son avenir qui, en cinquante feuillets, mêle l'analyse et l'anecdote, la pédagogie et la polémique. Tandis que M. Barre y relève « *l'immobilisme affiché, le socialisme masqué et l'imprécision constante* », M. Chirac critique un « *projet flou, vague et surtout porteur d'immobilisme* ». Les jours suivants, la campagne se durcit entre le président et son premier ministre, placés en tête par les sondages : M. Chirac met en cause la compétence, la bonne foi mais aussi l'âge de M. Mitterrand, qui dénonce la « *vulgarité* » de ces arguments et critique « *l'agitation de la pensée* » du « *candidat de l'Etat-RPR* » (du 2 au 25).

8. – L'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) est mise en cause dans un rapport de l'inspection générale des affaires sociales, qui dénonce son mode de fonctionnement ainsi que des pratiques jugées trop interventionnistes (du 10 au 14, 16 et 20/IV, 4/V).

11. – Hachette obtient l'accord du conseil d'administration de l'éditeur américain Grolier pour son OPA lancée le 13 mars. Grâce à cette acquisition, Hachette devient le troisième éditeur mondial et, en rachetant, le 13, Diamandis, septième groupe de presse américain, il accède au premier rang mondial d'éditeur de magazines (2, du 10 au 15, 21 et 28).

11. – M. Christian Derveloy, PDG de Prouvost, et M. Jérôme Seydoux, président des Chargeurs, s'entendent pour se partager le groupe Prouvost après la bataille boursière de l'été 1987. Les activités de négoce-peignage sont vendues aux Chargeurs, qui devient le numéro deux du textile français derrière DMC (13, 14 et 23).

12. – En février, le déficit du commerce extérieur a atteint 5,2 milliards de francs. En mars, le nombre de chômeurs inscrits a diminué de 1,8 % et les prix ont augmenté de 0,3 % (7, 13, 14, 17-18, 27, 28 et 29).

14. – L'élection d'un UDF à la présidence du conseil régional de Franche-Comté grâce aux voix du FN est dénoncée par les socialistes comme la « *préfiguration* » d'un futur accord national entre la droite et l'extrême droite, tandis qu'un désaccord surgit entre MM. Mitterrand et Chirac à propos du droit de vote des immigrés aux élections locales (12, 15, 16, 20, 21 et 27).

14. – M. Michel Droit se met « *en congé* » de la CNCL après avoir été mis en cause pour avoir conservé des liens financiers avec le groupe Hersant, son ancien employeur. Le juge Grellier, dont les investigations ont permis cette découverte, se voit menacé d'être dessaisi, comme en décembre 1987, de ce nouveau dossier (du 8 au 19, 22, 24-25 et 29)

16-17. – Une nouvelle mutinerie, après celles de 1987, éclate à la centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin), qui est dévastée (19, 20 et 21).

20. – Le groupe Bolloré prend le contrôle de Rhin-Rhône après être parvenu à un accord avec la société nationale Elf-Aquitaine, qui avait tenté de contrer l'OPA qu'il avait lancée le 4 mars (7, 9, 12, 13 et 21).

21. – La signature de deux contrats avec Dassault-Breguet et la SNECMA lance officiellement le programme de l'avion de combat Rafale, qui équipera après 1996 l'armée de l'air et l'aéronautique navale (12 et 22).

24. – Au premier tour de l'élection présidentielle, l'extrême droite est en net progrès et la droite traditionnelle, gaulliste comme libéralo-centriste, recule. M. Mitterrand, arrivé largement en tête avec 34,09 % des suffrages exprimés, appelle au rassemblement « *autour des valeurs de la démocratie : progrès, justice sociale, égalité des chances, respect des autres* ». M. Chirac (19,94 %) reçoit le « *soutien* » de M. Barre (16,54 %), mais ne reprend pas dans sa déclaration deux des six objectifs que M. Barre venait, à ses côtés, au Sénat, de lui demander de défendre : « *Une société ouverte, tolérante, qui refuse la xénophobie, le racisme et tous les extrémismes ; l'impartialité de l'Etat.* » M. Le Pen se félicite du « *tremblement de terre politique* » provoqué par ses 14,39 % de voix. Le PCF enregistre le plus faible score de son histoire, avec 6,76 % des voix pour M. Lajoinie. Ni l'écologie ni l'extrême gauche ne progressent : M. Waechter obtient 3,78 %, M. Juquin 2,10 %, Mlle Laguiller 1,99 % et M. Boussel 0,38 %. Le taux d'abstention est de 18,62 % (26, 27 et 29).

25. – M. Mitterrand dénonce à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) les « *théories de violence et de ségrégation* », exprimant l'espoir qu'« *aucun candidat responsable ne se laissera aller jusqu'à traiter* » avec le Front national (27 et 28).

26. – Le groupe AXA et la Compagnie du Midi annoncent leur union, qui formera le deuxième groupe d'assurances français, derrière l'UAP, afin de contrer l'offensive du groupe d'assurancess italien Generali sur le Midi (16, 21, 22, 24-25, 28 et 30/IV, 2/V).

27. – Le comité central du PCF approuve le rapport de M. Marchais qui appelle à voter au second tour pour M. Mitterrand sans s'engager à ses côtés (du 26 au 30).

27. – M. Giscard d'Estaing annonce qu'il soutient M. Chirac, « *qui est maintenant le candidat unique de la majorité UDF et RPR* » (29).

28. – Au cours de leur face-à-face télévisé sur Antenne 2 et TF 1, M. Mitterrand et M. Chirac s'opposent durement, en particulier sur la Nouvelle-Calédonie et à propos de la lutte contre le terrorisme (27, 29 et 30/IV, 2/V).

29. – Un « *meeting unitaire* » est organisé autour de M. Chirac au palais omnisports de Bercy M. Barre, insistant sur sa « *loyauté* » pour son « *camp* », prend la parole avant que M. Chirac n'exprime sa volonté de « *comprendre tous les Français sans exception* », tout en réaffirmant son « *refus intransigeant* » du racisme (2/V).

30. – Les propos de M. Pasqua, affirmant à *Valeurs actuelles* que, « *sur l'essentiel, le Front national se réclame des mêmes préoccupations, des mêmes valeurs que la majorité* », suscitent de nombreuses protestations, y compris de la part d'UDF et de RPR (2, 3, et 4/V).

UN CHOIX D'ENQUÊTES ET DE REPORTAGES

ALGÉRIE : Attaque en piqué contre les criquets (6).

SCIENCES : L'ozone en fuite (6).

CAMPUS : Les débouchés de la chimie (7).

JAPON : L'immigration des pauvres d'Asie (7).

AFFAIRES : ICI, le chimiste britannique à l'assaut des Allemands (9).

FRANCE : Le monde agricole et l'élection présidentielle (14).

LIVRES : 2001, l'odyssée de l'esprit (15).

FRANCE : Les renseignements généraux et les sondages électoraux (21).

FRANCE : La vie en or des Duvalier (24-25).

ÉCONOMIE : Le bilan de santé de la France (26).

FRANCE : Les transports parisiens du XXIe siècle (28).

AFFAIRES : Le retour d'Ambroise Roux (30).

Elections et troubles en Nouvelle-Calédonie

Le 22, un « commando » d'indépendantistes canaques du FLNKS attaque un poste de gendarmerie sur l'île d'Ouvéa : quatre gendarmes sont tués et vingt-sept autres pris en otages. Dans d'autres régions, la tension s'accroît à l'approche du scrutin régional que les indépendantistes ont appelé à boycotter.

Le 24, les élections présidentielle et régionales, fixées par le gouvernement le même jour, sont perturbées par la multiplication des violences. Le taux d'abstention, supérieur à 40 % pour l'ensemble du territoire, est beaucoup plus élevé dans les communes où la population mélanésienne est majoritaire. Le RPCR, proche du RPR, obtient 35 (+ 10) des 48 sièges au Congrès du territoire et le Front national 8 (+ 5).

Les jours suivants, des affrontements entre gendarmes et indépendantistes se poursuivent dans plusieurs régions, en particulier dans les îles de Lifou et de Maré ainsi que, sur la côte est de la Grande Terre, à Pouébo et surtout à Canala. Dans l'île d'Ouvéa, douze gendarmes sont libérés le 25 et le 26, mais sept autres, dont le commandant du GIGN, et un magistrat, venus négocier avec les ravisseurs, sont capturés à leur tour le 27.

Le 28, alors qu'en métropole une vive polémique sur les responsabilités politiques de la dégradation de la situation en Nouvelle-Calédonie oppose M. Mitterrand à M. Chirac ainsi que les socialistes au RPR, M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM arrivé le 25 à Nouméa, demande la dissolution du FLNKS, qui a refusé de se désolidariser des preneurs d'otages. M. Chirac, après avoir réuni le 29 à Matignon un conseil de sécurité intérieur, demande à M. Pons des « *compléments d'information* ».

A la fin du mois, les violences ont cessé, mais la situation reste très tendue. Les négociations avec le groupe indépendantiste d'Ouvéa sont dans l'impasse, les ravisseurs demandant la nomination d'un médiateur « *pour discuter d'un référendum d'autodétermination* » (5 8, 9, 12 13 17-18 et à partir du 22)

CULTURE

5. – Mort du cinéaste Pierre Prévert (7 et 8).

11. - *Le Dernier Empereur*, film de Bernardo Bertolucci sur la vie de Pu Yi, le dernier empereur de Chine, remporte neuf oscars à Hollywood (13).

11. - Mort d'Alan Paton, écrivain blanc sud-africain adversaire de l'apartheid (13 et 19).

12. – Parution du premier volume des œuvres complètes de Sigmund Freud. Les vingt autres seront publiés par les Presses universitaires de France jusqu'en 1996 pour former la seule édition historique et critique en français dans une nouvelle traduction après unification du vocabulaire psychanalytique (15).

14. – *Les Pays lointains*, de Julien Green, obtient le gutenberg du meilleur roman français décerné à l'occasion du huitième Salon du livre, qui a quitté le Grand Palais pour le Parc des expositions de la porte de Versailles (15, 16 et du 19 au 22).

14. – Mort de l'écrivain Daniel Guérin, militant et théoricien de l'anarchisme (15 et 22).

17. – Mort de Louise Nevelson, sculpteur américain (20).

18. – Mort de l'humoriste Pierre Desproges (20).

19. – Création française de *King Priam* de Sir Michael Tippett dans une mise en scène d'Antoine Bourseiller à l'Opéra de Nancy (26).

21. – M. Giorgio Strehler exprime, dans une lettre adressée à M. François Mitterrand, son inquiétude pour l'avenir du Théâtre de l'Europe, dont il est le directeur depuis sa création en 1983 (16 et 23).

22. – Mort de Tchicaya U Tam'si, écrivain congolais francophone (23 et 27).

26. – M. Claude Hagège prononce sa leçon inaugurale au Collège de France, où il occupe la chaire de théorie linguistique (28).

27. – Mort de l'historien Fred Kupferman (29).

30. – Le Musée du Louvre acquiert le *Saint Thomas* peint en 1630 par Georges de La Tour, après avoir recueilli 24 des 32 millions de francs nécessaires grâce à une souscription lancée le 22 mars (19 et 30/III, 2/V)

Economie

REPÈRES

Fiscalité

Les sociétés à capital risque encouragées

La régime fiscal des sociétés de capital risque (SCR) va être modifié pour favoriser le développement de leurs fonds propres. Un communiqué du ministère de l'économie et des finances indique que « les plus-values réalisées par une SCR lors des cessions de titres cotés seront exonérées d'impôt sur les sociétés si ces cessions concernent des titres que détenait la SCR préalablement à leur introduction en Bourse, et interviennent dans les trois ans de la cotation ».

« Le portefeuille de titres non cotés des SCR ouvrant droit au régime fiscal de faveur, précise le communiqué, sera étendu, sous certaines conditions, aux participations dans des sociétés holdings non cotées, aux avances en compte courant préalables à des souscriptions d'actions ou d'obligations convertibles, aux bons de souscriptions d'actions non cotées. »

Ces mesures devraient être insérées dans une loi.

Paiements courants

L'excédent français en janvier

La balance des paiements courants de la France a été déficitaire de 1,2 milliard en janvier. Mais après correction des variations saisonnières, le total des transactions courantes (biens et services, transferts) a été excédentaire de 2,2 milliards de francs après avoir été déficitaire de 2,4 milliards de francs en décembre (également après correction des variations saisonnières). Ces données fournies par le ministère de l'économie et des finances sont provisoires.

Pétrole

Redressement des cours

Les cours du pétrole se sont redressés en fin de semaine, après *une chute, lundi et mardi, à la suite* de l'échec de la réunion de l'OPEP à Vienne. Les opérateurs considèrent désormais que, si un accord de réduction de la production concerté entre les pays de l'OPEP et sept pays indépendants n'a pu être obtenu, il *reste possible lors de la nouvelle réunion* prévue début juin. Vendredi 6 mai, les cours sont remontés de 35 cents à New-York à 17,74 dollars le baril, et de 20 cents à Londres à 16,40 dollars.

Les perspectives de la consommation mondiale, meilleures que prévu, ont contribué à cette hausse. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) *a annoncé, le 6 mai, une* croissance de la demande dans l'OCDE de 1,5 % à 2 % en 1988 contre 1 % précédemment.

RFA

Balance des capitaux lourdement déficitaire

La balance des capitaux ouest-allemande a accusé un fort déficit de 23,9 milliards de deutschemarks (environ 80 milliards de francs) au cours du premier trimestre. Cette balance avait été largement positive sur les trois premiers mois de l'année dernière, avec un excédent de 17,1 milliards de deutschemarks (58 milliards de francs).

Les chiffres publiés vendredi 6 mai par la Bundesbank montrent que, sur les trois premiers mois de l'année, les exportations nettes de capitaux se sont constamment gonflées, atteignant 5 milliards de deutschemarks en janvier, 7,5 milliards de deutschemarks en février et, enfin, 11,5 milliards de deutschemarks en mars. Ce déséquilibre s'explique par des achats de titres étrangers (actions et obligations) par les investisseurs allemands. A l'inverse, les investisseurs étrangers ont continué de se désengager du marché financier ouest-allemand.

SOCIAL

Le congrès de la Confédération européenne des syndicats à Stockholm

« Une chance de renverser la vapeur » d'ici à 1992

La perspective du grand marché *unique européen en 1992* servira de toile de fond au sixième congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES), qui se tiendra du 9 au 13 mai à Stockholm. Créée en 1973, la CES regroupe trente-six organisations appartenant à vingt et un pays et revendiquant une quarantaine de millions d'adhérents. Présidée depuis son précédent congrès de Milan, en mai 1985, par le président du DGB, la confédération syndicale allemande, M. Ernst Breit, elle réunit des organisations aussi différentes que les TUC britanniques, les syndicats nordiques et du Benelux, les confédérations italiennes et, pour la France, à la fois FO et la CFDT, qui y défendent des positions assez proches.

Dressant un constat de la situation syndicale à bien des égards trop optimiste – *« la crise économique n'a pas entraîné de crise syndicale »*, note un des rapports présentés à Stockholm, – elle estime toutefois que les organisations syndicales doivent *« se fixer de nouvelles tâches dans des domaines tels que la lutte contre le chômage, la protection de l'environnement, la maîtrise de l'introduction des nouvelles technologies et la syndicalisation de nouvelles catégories et de groupes spécifiques de travailleurs »*.

Depuis mai 1985, le chômage en Europe de l'Ouest est passé, selon la CES, de 18 millions à 20 millions, tandis que la CEE elle-même comptait, en février 1988, 16,6 millions de chômeurs contre 12,6 millions en avril 1985. Dans les rapports qu'il va présenter au congrès, et qui donnent lieu à cinq projets de résolution, M. Mathias Hinterscheid (CGT luxembourgeoise), secrétaire général de la CES, dresse un bilan plutôt négatif de la situation économique et sociale en Europe. Il dénonce la *« recrudescence du néo-conservatisme tentaculaire »* et affirme que la plupart des gouvernements ont opté pour *« une politique macro-économique purement monétariste »* qui a abouti à *« un chômage encore plus élevé »*.

Toutefois, M. Hinterscheid nuance son pessimisme en relevant que, depuis 1985, l'*« échec »* de ces politiques a conduit certains responsables économiques et politiques à accorder *« plus d'attention aux propositions de la CES »*. La présence de M. Jacques Delors à la tête de la Commission européenne, mais aussi l'amorce d'un dialogue avec le patronat – l'Union des industries de la Communauté européenne (UNICE), – qui *« commence à porter ses premiers fruits »*, lui font espérer qu'il existe *« une chance de renverser la vapeur »*.

Retour au plein emploi

Si le patronat européen ne veut pas entendre parler de convention collective européenne ou de négociation en bonne et due forme, les réunions qu'il a tenues avec la CES à Val-Duchesse, en Belgique, ont abouti à plusieurs déclarations d'intentions communes. Et la CES a le sentiment d'avoir fait avancer l'idée que *« la flexibilité ne pouvait pas mettre en question les droits des travailleurs dans le domaine de la sécurité sociale, de la protection sociale et des conditions de travail »*. A Stockholm, la CES voudrait aller plus loin et réitérer sa revendication de négociations sur la formation et sur les nouvelles technologies.

Dans l'immédiat, la CES entend réaffirmer l'idée que *« le retour au plein emploi est et reste l'objectif numéro un du mouvement syndical »*. Pour M. Hinterscheid, *« le droit au travail et le droit du travail sont des frères siamois inséparables »*. L'idée de la CES est d'arriver à ce que *« des taux de croissance de l'Europe occidentale de 3 % à 3,5 % minimum soient réalisés durant la période à venir »* et que *« l'emploi augmente d'au moins 1,5 % par an et le chômage diminue d'au moins 1 % par an »*. Utopies ? Pour y parvenir, elle demande le rétablissement et l'amélioration du pouvoir d'achat, le renforcement du système monétaire européen, la réduction du temps de travail, *« en particulier pour réaliser la semaine de trente-cinq heures »*, l'adoption de politiques industrielles qui *« accroissent l'investissement tant public que privé »* et un développement de la formation professionnelle.

Alors que le degré d'attachement à l'Europe « sociale » est très variable selon les adhérents – les syndicats britanniques et ceux des pays nordiques étant les plus réticents, – les débats devraient porter pour l'essentiel sur la perspective du grand marché de 1992. Lucidement, M. Hinterscheid constate que *« la dimension européenne de l'activité syndicale n'est pas toujours intégrée dans le travail syndical de tous les jours, à tous les niveaux »*.

Dans la perspective de 1992, la CES estime que *« les mesures de développement du marché intérieur doivent s'accompagner de politiques macro-économiques qui garantissent que l'activité économique et l'emploi augmentent généralement plutôt que de créer une situation où les bénéfices d'une autre région ou d'un secteur se réalisent au détriment d'une région ou d'un autre secteur »*. *« Les mesures de marché intérieur*, ajoute-t-elle, *doivent s'accompagner de mesures qui développent l'espace social en Europe »*. Différentes conceptions, parfois très divergentes, de l'Europe sociale risquent d'apparaître à Stockholm. L'impulsion pour une plus grande unité syndicale viendra peut-être de M. Delors, qui doit intervenir devant le congrès. Le président de la Commission européenne vient de plaider, dans la perspective de 1992, pour un *« socle de droits sociaux garantis »*, en ajoutant que l'harmonisation des normes pour la protection des salariés devait se faire *« en prenant l'ascenseur vers le haut »*.

MICHEL NOBLECOURT.

Les syndicats et l'élection présidentielle

La CGT comprend ceux qui veulent « barrer la route » à M. Chirac

Après avoir implicitement appelé à voter au premier tour pour M. André Lajoinie, la commission exécutive de la CGT s'est prononcée contre M. Chirac sans soutenir explicitement M. Mitterrand pour le second tour. Dans une déclaration adoptée à l'unanimité moins une abstention, celle de M. André Deluchat, membre – socialiste – du bureau confédéral (1), elle souligne que les résultats électoraux *« marquent les interrogations quant à l'avenir face à un débat politique dominé par les forces qui ont fait le choix du consensus autour de la gestion de la crise et de l'Europe de 1992 »*.

Préoccupée par *« la poussée des thèses dangereuses de haine et d'exclusion »*, la CGT estime qu'il faut *« attaquer le mal à sa racine »*, c'est-à-dire *« combattre la misère, le chômage, l'austérité, la régression sociale »*. Rappelant que M. Mitterrand *« a conduit dès 1982 une politique de déclin industriel et d'austérité »*, *« poursuivie et aggravée »* par M. Chirac, la centrale ne nourrit pas la moindre illusion, comme le PCF, dans le cas d'une réélection du président sortant : *« Quel que soit le résultat de l'élection, sans le développement de son action, le monde du travail devra faire face à une agression antisociale sans précédent, l'indépendance du pays sera de plus en plus mise à mal : déjà grave, le déclin de la France s'accentuera encore. »*

Dans un texte, quatre responsables socialistes de la CGT – MM. Deluchat, Gaumé, Gond et Mme Berlureau – ont appelé quant à eux *« clairement les salariés à se déterminer sans hésitation pour François Mitterrand »* : *« Comment peut-on hésiter un seul instant pour rejeter la politique de régression et d'injustice sociale menée depuis deux ans par Chirac ? Comment peut-on hésiter à affirmer avec force le rejet d'un candidat qui affiche tant de complaisance à l'égard des thèses et des élus du Front national ? »*

La CGT a déjà annoncé une journée nationale interprofessionnelle de grèves et de manifestations pour le 26 mai prochain, sur les salaires, le pouvoir d'achat, le SMIC à 6 000 francs, les libertés, etc.

M. N.

(1) Deux autres socialistes, MM. Gaumé et Gond, n'étaient pas présents au moment du vote. Quant à Mme Berlureau, membre de la commission de contrôle financier, elle n'a pas le droit de vote.

Un administrateur provisoire est nommé à la tête de Primistères

Après trois journées d'une grève qui paralysait son activité, le groupe de distribution Primistères-Radar-Félix Potin a demandé et obtenu du tribunal de commerce de Paris, le jeudi 5 mai, la nomination d'un administrateur provisoire, Me Hubert Lafont.

A l'appel de l'Union française du travail (UFT), majoritaire à 95 % dans cette entreprise qui emploie six mille personnes dans cent cinquante supermarchés et un millier de magasins, un mouvement de grève illimitée avait été déclenché en début de semaine. Des magasins étaient fermés et, surtout, les deux entrepôts de Longjumeau (Essonne) et de La Courneuve (Seine-Saint-Denis) – avec l'aide de la CGT dans ce dernier cas – étaient occupés (*le Monde* du 4 mai). Le personnel voulait s'opposer à un projet de restructuration rendu nécessaire à la suite de mauvais résultats. Primistères perdrait 15 millions de francs par mois, selon l'UFT.

A la demande du conseil d'administration, Me Lafont *« aura la tâche de rétablir le fonctionnement normal de Primistères pour pouvoir mettre en œuvre un plan de réorganisation logistique »*. L'UFT a, le 6 mai, suspendu la grève *« dans un souci d'apaisement »*, mais maintient ses revendications.

Le groupe Primistères, qui avait racheté la société Radar en 1986, réalise un chiffre d'affaires de 4,7 milliards de francs et devrait afficher des résultats négatifs pour l'exercice 1987. La direction avait annoncé la fermeture de l'entrepôt de La Courneuve qui sert également d'unité administrative pour la division supermarché (2,7 milliards de chiffre d'affaires). De trois cents à trois cent cinquante licenciements seraient envisagés. En revanche, la restructuration épargnerait la division petits magasins.

Le conflit de la SNECMA

Poursuite, sans résultat, des négociations

Les négociations qui se sont poursuivies, le vendredi 6 mai, entre la direction générale de la SNECMA et les syndicats se sont soldées par un échec, comme les jours précédents. Les propositions de la direction ont peu évolué et les grévistes maintiennent leurs revendications alors que le conflit dure depuis huit semaines.

Des actions révèlent l'exaspération : pneus brûlés et arbres en travers de la RN 7 à Corbeil (Essonne) et trafic ferroviaire interrompu en gare de Lieusaint (Seine-et-Marne).

La journée du lundi 9 mai pourrait être décisive. Vingt-cinq salariés sont assignés en référé au tribunal de Nanterre et le médiateur, M. Jean-Pierre Mignot, devrait remettre son rapport.

● **La CFTC alerte le CNPF contre une *« dégradation du climat social »*.** – A la tête d'une délégation de la CFTC, M. Jean Bornard a été reçu le 4 mai par M. François Périgot, président du CNPF, qu'il a alerté contre *« une dégradation certaine du climat social résultant des tensions sur les salaires et l'emploi, de nombreuses difficultés dans l'utilisation des formules précaires de travail et des atteintes au droit syndical »*. Selon M. Bornard, le CNPF a *« réaffirmé sa volonté de poursuivre la politique contractuelle, se déclarant prêt à intervenir en cas d'abus constatés »*.

PÊCHE

La « guerre de la morue »

Les escarmouches continuent entre Paris et Ottawa

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le petit chalutier de Terre-Neuve arraisonné le jeudi 5 mai par la marine française, alors qu'il pêchait illégalement dans les eaux territoriales de Saint-Pierre-et-Miquelon, est rentré au Canada. « Retenus » depuis la veille à Saint-Pierre, les cinq membres d'équipage du *Maritimer* ont été autorisés le vendredi 6 mai à reprendre la mer par le tribunal de première instance de l'archipel, moyennant une caution de 150 000 F que le gouvernement canadien s'est engagé à payer.

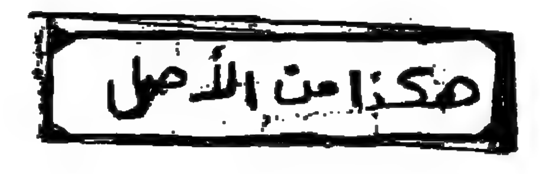
Accusé d'avoir utilisé son chalut dans une zone où il aurait dû se contenter de pêcher à la ligne, le patron de ce petit bateau de 17 mètres sera jugé le 24 mai.

Cette affaire, dernier épisode en date de l'interminable « guerre de la morue » que se livrent depuis près de deux ans le Canada et la France, a suscité un véritable tollé à Ottawa et à Saint-Jean de Terre-Neuve. Le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Joe Clark, a convoqué l'ambassadeur de France pour lui remettre une note de protestation. Selon Ottawa, les petits pêcheurs terre-neuviens sont traditionnellement autorisés à fréquenter les eaux entourant l'archipel français et à pêcher comme bon leur semble. M. Clark avait auparavant décidé d'annuler la rencontre prévue vendredi à Paris entre les négociateurs des deux pays (*le Monde* du 7 mai).

Ces mesures n'ont pas calmé l'opposition à la Chambre des communes, qui a réclamé des représailles à caractère commercial contre la France. Les élus de Terre-Neuve ont notamment demandé que le ministère canadien de la défense rejette la candidature d'un consortium français en vue de la construction d'une douzaine de sous-marins à propulsion nucléaire (un contrat de 37 milliards de francs qui doit être attribué fin juin). Ils ont de plus invité Air Canada à renoncer à la trentaine d'Airbus que la compagnie aérienne nationale s'apprêtait à acquérir.

Le gouvernement canadien a refusé *« pour le moment »* de céder à ces pressions en soulignant que l'arraisonnement du *Maritimer* est intervenu au moment où la campagne présidentielle française touchait à sa fin. Cette affaire a créé un certain embarras chez les élus de Saint-Pierre, qui avaient eux-mêmes été emprisonnés pendant trois jours à Terre-Neuve le mois dernier. Aux yeux du sénateur et maire Albert Pen (apparenté socialiste), le gouvernement français s'est *« trompé de cible »* en s'en prenant aux petits pêcheurs de Terre-Neuve, avec lesquels la population saint-pierraise entretient d'excellentes relations. Pour M. Pen, cet arraisonnement d'un bateau canadien – le premier que la marine française ait jamais effectué dans les parages – était particulièrement *« maladroit »*.

MARTINE JACOT.



ETRANGER

En Yougoslavie

Les mesures de redressement vont entraîner une nouvelle hausse des prix

BELGRADE
de notre correspondant

Le gouvernement yougoslave présentera le 15 mai son plan d'assainissement économique et financier du pays, qui traverse une crise aiguë depuis 1980, ainsi qu'un bilan de ses activités au cours des deux dernières années. Certains éléments de ce plan auraient été élaborés en collaboration avec le Fonds monétaire international, dont les experts auraient éprouvé quelques difficultés à comprendre le fonctionnement du système yougoslave. Comment se fait-il, par exemple, qu'après le gel des prix en novembre dernier, l'inflation ait pu croître depuis de 5,4 % en moyenne par mois ? Les points forts du plan sont la libéralisation de 60 % des prix, du régime des devises qui est àl'origine d'interminables disputes entre les républiques et régions autonomes, et le passage au cours *« réel »* du dollar, ce qui sous-entend une nouvelle dévaluation de la monnaie nationale.

La première conséquence de la mise en œuvre de ce programme sera une hausse des prix estimée par la presse entre 30 et 70 %.Les détails qu'elle publie à ce sujet ont suscité une vive inquiétude, frôlant parfois la panique, surtout parmi les personnes aux plus bas salaires. En revanche, les particuliers « aisés », disposant d'argent liquide assiègent déjà les magasins. *« Les gens veulent s'assurer au dernier moment le maximum de réserves possible,* a déclaré le directeur d'une entreprise de denrées alimentaires. *Ils achètent tout et on a l'impression qu'ils se préparent à la guerre. »*

Le malaise, perceptible dans tous les milieux, a entraîné une vague de critiques contre le gouvernement. Nombreux sont ceux qui demandent publiquement sa démission. Ils font valoir que les responsables fédéraux n'ont pas atteint, au cours des deux dernières années leur principal objectif, à savoir juguler l'inflation qui durant cette période a été supérieure à 300 %.

Les critiques les plus virulentes arrivent de Slovénie, république fédérée la plus développée et où un mouvement séparatiste se développe rapidement surtout parmi les intellectuels et les jeunes. Le numéro un de la région, M. France Popit, est allé jusqu'à qualifier récemment de *« contre-révolutionnaire »* l'activité de ceux qui, au niveau fédéral, décident de la politique économique. Il s'est attiré une vive réaction de la direction collégiale de la Ligue des communistes pour laquelle cette allégation est *« irresponsable, nuisible et inacceptable »*. Néanmoins, la direction de la Slovénie a donné l'instruction à sa délégation à Belgrade de ne pas approuver le rapport du gouvernement et de poser la question de confiance. On assiste donc à un conflit ouvert, le plus grave depuis la guerre, entre la fédération et l'une des républiques qui la composent aux conséquences politiques imprévisibles. De son côté, le chef du gouvernement, M. Branko Mikulic, faisant preuve d'un flegme tout britannique, maintient ses positions. Tout au plus a-t-il rappelé que l'Assemblée nationale avait le droit d'engager si elle l'estime nécessaire, la procédure de son renvoi.

La Yougoslavie a déjà procédé à plusieurs réformes économiques. Aucune d'elles n'a pu être réalisée en raison des conflits d'intérêts qui opposent les différentes républiques et régions autonomes, mais aussi du fait de la crainte de désordres sociaux, chaque réforme impliquant une sévère cure d'austérité. Ce risque, aucun des gouvernements précédents n'a cru devoir le courir. Il existe également à l'heure actuelle, mais M. Mikulic et son équipe semblent décidés à le prendre, quitte à se rendre impopulaires.

PAUL YANKOVITCH.

Les paradoxes américains

(Suite de la première page.)

La plupart des indices vont dans le même sens : la productivité de l'industrie continue de s'améliorer au rythme de 4 % l'an, les crédits à la consommation ont sensiblement *augmenté en mars (10 % en rythme annuel)*, les investissements restent importants, et au total la croissance depuis le début de l'année atteint 2,3 % en rythme annuel.

Le « mauvais » côté de ces bonnes nouvelles est que, selon bon nombre d'analystes, le danger de « surchauffe » est maintenant réel, et ne pourra être prévenu que par une hausse – dommageable – des taux d'intérêt, sur lesquels certaines pressions se font déjà sentir.

Jusqu'à présent, l'inflation se maintient à un niveau raisonnable (4% environ) parce que la hausse des salaires reste faible. Mais l'état actuel du chômage signifie qu'en fait, dans certains Etats, les employeurs se livrent à une véritable bataille pour la main-d'œuvre. La conséquence logique devrait être une hausse des rémunérations, en particulier des plus basses d'entre elles.

Les crédits à la consommation ont continué d'augmenter rapidement : un peu plus de 10% en rythme *annuel au cours des trois premiers* mois de l'année.

Autre facteur potentiel d'inflation : certains secteurs de l'industrie américaine tournent à plus de 85% de leur capacité de production. La « sagesse » économique – du moins dans son acception la plus répandue – voudrait donc que, faute de pouvoir accroître très rapidement les investissements, des mesures soient prises pour freiner la demande intérieure. Sagesse bien improbable en année électorale. Ni l'administration ni les démocrates qui contrôlent le Congrès n'ont envie de heurter l'opinion.

Reste donc le recours à une politique de relèvement des taux d'intérêt, par l'intermédiaire de la Réserve fédérale. Mais, *là aussi, il* paraît peu probable que son président, M. Alan Greenspan, dont les sympathies pour les républicains sont connues, applique avec beaucoup de vigueur une politique peut-être salutaire à long terme, mais susceptible de gâcher d'ici là le joli tableau économique que l'actuelle administration – et le vice-président Bush, porte-drapeau du Parti républicain – auront à cœur de présenter aux électeurs d'ici à novembre.

D'ailleurs, M. Greenspan a déjà expliqué, il y a quelques jours, qu'à son avis les tensions sur le marché de l'emploi n'étaient pas encore de nature à déclencher une forte inflation. Vendredi 6, le président de la chambre américaine de commerce, M. William Kanaga, a abondé dans le même sens. Même Wall Street ne semble pas nourrir de bien sérieuses inquiétudes : l'annonce, tôt vendredi matin, de la nouvelle contraction du chômage n'a été suivie que d'une baisse très modérée de l'indice Dow Jones, qui se maintient au-dessus de 2000 depuis maintenant plusieurs semaines.

Naturellement les responsables de l'administration – et M. Reagan le premier – se frottent les mains : *« Les bonnes nouvelles continuent, l'économie poursuit sa croissance à une allure modérée et l'inflation reste contrôlée »*, a déclaré, vendredi, le président américain, après avoir dénoncé, quelques jours plus tôt, les prophètes de malheur qui, selon lui, n'ont pas cessé de se tromper.

Tout au long de sa campagne électorale, le vice-président Bush entonne évidemment le même refrain et répète que les Etats-Unis en sont actuellement à leur soixante-cinquième mois de croissance ininterrompue.

De fait, le thème de la crise économique, qui, à l'automne dernier, semblait devoir fournir d'excellentes munitions de campagne au Parti démocrate, a fait long feu. Des problèmes aussi considérables que les déficits budgétaires et commerciaux semblent perçus avec moins d'acuité. N'est-ce pas là, précisément, un motif supplémentaire... d'inquiétude ?

JAN KRAUZE.

AFFAIRES

La publicité et l'OPA sur Télémécanique

Rappel à l'ordre de la COB

La Commission des opérations de Bourse (COB) épingle certaines informations financières contenues dans les publicités généreusement diffusées dans la presse par les sociétés Télémécanique, Framatome et Schneider, acteurs d'une OPA-fleuve depuis le mois de février.

La COB critique la qualité des savants calculs auxquels se livrent les parties prenantes à propos des risques de « réduction » encourus par les actionnaires qui décideraient de répondre à l'OPA de Schneider. Ce groupe se proposant d'acheter une partie seulement du capital de Télémécanique, les actionnaires ne pourront lui céder la totalité des titres Télémécanique qu'ils détiennent. Rien que de très banal jusqu'ici. Mais toute la question est de savoir dans quelle proportion ils pourront ou non profiter des conditions offertes par Schneider. Et c'est là que le bât blesse. A longueur de colonnes, les deux camps se disputent sur ce point, chiffres à l'appui...

Relevant des imprécisions et lacunes dans les affirmations des uns et des autres, allant jusqu'à un manque d'objectivité chez Télémécanique, la COB a donc décidé de mettre le holà à cette inflation publicitaire et demande aux parties incriminées de cesser leurs pratiques.

Le japonais Stanley va s'implanter en Loire-Atlantique

Le groupe japonais Stanley, un des leaders mondiaux de l'équipement pour l'éclairage automobile, a obtenu l'autorisation du gouvernement français d'implanter une unité de fabrication de diodes électroluminescentes et de systèmes d'affichage à cristaux liquides. Le site de Malville, en Loire-Atlantique, recueille les faveurs de M. Teshima, le président de Stanley, mais la décision définitive n'interviendra qu'à l'issue de la réunion du conseil du groupe, en juin prochain.

Le montant des investissements dépassera 70 millions de francs et cent soixante-dix emplois pourraient être créés d'ici à 1991. Etaient en concurrence les sites d'Orléans, de Bordeaux, d'Aix-les-Bains et l'Alsace. Le site de Malville dispose des anciens locaux de GCA Matra, équipés de salles à atmosphère protégée. Le conseil régional des Pays de la Loire et le conseil général de Loire-Atlantique se déclarent prêts à accorder chacun 2 millions de francs de subventions pour l'achat des bâtiments. La commune de Malville devrait également consentir une exonération totale de taxe professionnelle pendant cinq ans. Le projet bénéficie aussi d'une prime d'aménagement du territoire.

En 1984, la régie Renault avait envisagé de s'associer à Stanley pour la production d'affichages à cristaux liquides (utilisés, par exemple, dans l'affichage des montres et des calculatrices). Mais, à la suite de ses difficultés économiques, la Régie avait abandonné le projet.

Paribas vend à la Caixa de Barcelone sa filiale CGIB

Le groupe Paribas va vendre à la Caixa de Barcelone sa filiale, la Banque pour la construction et l'équipement (CGIB). Spécialisée dans le financement des acquéreurs de biens immobiliers et des professionnels de ce secteur, cette banque avait dû être renflouée en 1983 par son actionnaire unique, Paribas, après une perte de 77 millions de francs, due à des provisions sur crédits. Son bilan s'élève à 7,5 milliards de francs, et elle dispose de quinze agences, avec un en-cours de 7 milliards de francs et 2,5 milliards de francs de crédits distribués en 1987.

La Caixa, première caisse d'épargne ibérique et premier établissement d'Espagne pour les dépôts, avec un bilan d'environ 120 milliards de francs, cherche à s'implanter en France dans la perspective du marché unique européen.

● **Pas de ménage à trois dans les produits d'entretien.** – M. Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, après avis de la commission de la concurrence, a interdit aux deux groupes Henkel (RFA) et Colgate Palmolive (Etats-Unis) d'exploiter et de commercialiser conjointement les produits d'entretien Lesieur-Cotelle (Persavon, Javel La Croix, etc.) rachetés à Lesieur. La commission a en effet jugé que *« cette opération donnait aux deux sociétés des parts de marché supérieures à 50 % pour cinq produits de nettoyage et était de nature à porter atteinte à la concurrence »*. Les groupes Henkel et Colgate Palmolive ont immédiatement fait savoir qu'ils abandonnaient leur projet initial de se partager les actifs de Lesieur-Cotelle.

TRANSPORTS

La Compagnie américaine Texas Air réclame 1,5 milliard de dollars à ses syndicats

La direction de la compagnie aérienne américaine Eastern Airlines (filiale du groupe Texas Air) a engagé, le vendredi 6 mai, une action en justice contre deux syndicats, celui des pilotes et celui des mécaniciens. Elle les accuse de *« diffamation »* et d'*« extorsion de fonds »*. Selon elle, ces syndicats veulent affaiblir la compagnie pour ensuite pouvoir la racheter à bas prix. Devant la justice, Eastern Airlines leur réclame aussi 1,5 milliard de dollars de dommages-intérêts.

M. Franck Lorenzo, président de Texas Air, a déclaré que sa filiale éprouvait des difficultés financières persistantes. Le revenu d'Eastern par passager transporté a baissé de 21,8% en avril par rapport à avril 1987. Eastern fait, par ailleurs, l'objet d'une enquête de la part de l'administration fédérale américaine à propos de la manière dont la compagnie respecte ou non les règles de sécurité.

● **La CFIT rachète Sanara.** – La Compagnie française d'investissements et de transports (CFIT, filiale à 40 % d'Elysée Investissements) vient d'acheter à la société Le Rhin, filiale de l'ATIC, 90,57 % du capital de Sanara, a annoncé Elysée Investissements, le vendredi 6 mai, dans un communiqué. Sanara, qui a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 600 millions de francs et qui est bénéficiaire, est surtout connue pour son activité dans le transport fluvial.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 2 au 6 mai

Une partie de chasse à l'opéable

MATCH nul, ou presque. Commencée sous le signe de la hausse, la semaine s'est achevée rue Vivienne sur une note incertaine, après que les valeurs françaises eurent reperdu la plus grande partie du terrain gagné initialement. Rien de plus normal à l'avant-veille du dernier choc entre MM. Chirac et Mitterrand. Encore que, il y a sept ans, la Bourse, emportée un peu vite par le vent des sondages, avait fait preuve d'une réelle fermeté. Les temps ont changé. Si les sondages restent, le facteur politique, lui, a beaucoup perdu de son efficacité au profit d'autres centres d'intérêt.

Déçu le vendredi précédent par le débat télévisé des deux ténors de la campagne présidentielle, le marché reprenait dès lundi une progression à pas comptés (+ 0,03 %) et continuait le lendemain d'avancer *sur* la pointe des pieds (+ 0,1 %). Fut-il encouragé par son audace et l'absence d'obstacles ? Le fait est que, mercredi, le mouvement de *hausse s'accéléra sensiblement* (jusqu'à 1,8 % en séance) avec des échanges accrus (1,5 milliard de francs de transactions sur les valeurs françaises, soit 50 % de plus que quarante-huit heures auparavant) pour se terminer en clôture avec une montée de 1,2 % des divers indices. Cette petite poussée de fièvre n'eut cependant pas de suite. Jeudi, le soufflé retomba (– 1,1 %) et, à la veille du week-end, la prudence l'emportant, le marché, dans l'incertitude du score final, refusa d'entériner une reprise, qui s'était dessinée en cours de séance (+ 0,15 %). Bref, d'une semaine à l'autre, les différents instruments servant à mesurer la température de la Bourse n'ont pas varié.

Pourtant, que d'événements ont émaillé ces cinq journées sous les lambris ! Il y eut d'abord ces rumeurs folles d'OPA qui circulèrent avec insistance dans les travées désignant Olida-Caby, après la cession de certaines filiales de ce groupe à Lesieur, et surtout Pernod-Ricard, que *beaucoup voyaient déjà marié soit* à BSN, *soit* à Saint-Louis, voire à Perrier ou à LVMH. Le nom du britannique Grand Met fut même prononcé comme candidat aux noces d'Olida. Tout cela sans aucun élément de preuve. Mais le remue-ménage eut pour effet de rameuter les investisseurs. Beaucoup se lancèrent dans une véritable partie de chasse à l'opéable. Toutes les valeurs concernées y passèrent, depuis Aussedat-Rey, Fives-Lille, DMC naturellement, Club Méditerranée, en passant par Accor et la Navigation Mixte, dont on disait à mots couverts que le patron était *« mort de trouille »*.

« Tout est désormais opéable », nous déclara sans ambages un banquier de la place. *« Il faut s'habituer à ça pour les années, qui viennent »*. Simple vue de l'esprit ou constat d'un phénomène en voie d'extension avec lequel il faudra vraiment compter ? Les étrangers ont semblé y croire au point que des professionnels durent, paraît-il, s'employer à expliquer énergiquement à ces investisseurs, venus d'ailleurs, que mieux valait mettre la pédale douce avant que ne se mette en place le nouveau panorama politique.

Frémissement d'inflation

Conseils superflus. La tension observée sur le front des taux d'intérêt *(voir ci-contre notre rubrique « Marché monétaire »)*, conséquence directe d'un frémissement d'inflation dans le monde, se chargea de tempérer les ardeurs des opérateurs les plus entreprenants. Le reflux des cours jeudi n'a pas eu d'autres causes que ces craintes d'origine monétaire, alimentées par l'enchérissement du loyer de l'argent en Allemagne fédérale, mais aussi par les déclarations intempestives de M. Alain Greenspan, le président du FED américain. M. Greenspan a en effet dit tout haut ce que tout le monde pensait tout bas, à savoir qu'il n'excluait pas la possibilité de relever les taux d'intérêt pour casser la spirale inflationniste. A bon entendeur... La Bourse n'a pas négligé l'avertissement. Du coup, la libération inespérée des otages au Liban et le coup de force engagé contre le FLNKS en Nouvelle-Calédonie pour récupérer les gendarmes retenus prisonniers dans les grottes d'Ouvéa, deux événements de nature à encourager le marché, sont passés inaperçus.

L'annonce d'un retour à l'excédent (+ 1,8 milliard de francs) de la balance commerciale française pour mars n'a pas produit beaucoup *plus* d'effet, encore *qu'il était* vendredi difficile d'en juger en raison de l'attentisme observé quarante-huit heures avant le second tour de la présidentielle.

Mais le plus singulier ces derniers jours est l'escamotage à peu près complet du facteur électoral. Mais faut-il s'en étonner ? Rue Vivienne, la communauté financière tient pour pratiquement acquise la réélection du président Mitterrand, *et elle ne voit pas d'un mauvais œil* la constitution d'un gouvernement de centre gauche. D'après le scénario le plus souvent évoqué sous les verrières, le président de la République, après avoir dissous l'Assemblée, attendrait la prochaine rentrée de septembre pour convoquer les Français à élire de nouveaux députés. Dans tous les cas de figure, il aurait, dit-on, les coudées alors plus franches pour confier des maroquins à des hommes de l'actuelle majorité. *« Qui trahira ? »*, s'interrogeait-on sous les colonnes. Mais *« les passions seront retombées d'ici là*, fit remarquer quelqu'un. *Ce ne sera plus que du déviationnisme »*.

De toute façon, les étrangers, assure-t-on, considèrent déjà que la France a *« toutes les chances d'entrer dans une assez longue période de stabilité »* et commencent à regarder son marché avec « les yeux de Chimène ». La Bourse n'a donc pas trop à s'inquiéter pour les prochains mois. A moins que l'incendie ne se propage dans la pyramide des taux d'intérêt. Ce que les pessimistes redoutent avec la chute du chômage aux Etats-Unis, à son plus bas niveau depuis 1974, qui traduit une certaine accélération de la croissance outre-Atlantique. *« Insensé,* disait un *financier parisien vendredi soir. Mieux vaut par les temps qui courent être pauvre et malade que riche et en bonne santé. »*

Les financiers, toutefois, ne se tracassent pas trop. De l'avis général, New-York sera de moins en moins appelé à tenir le rôle de « leader » pendant au moins un an, le temps pour la nouvelle administration américaine de s'installer et de mettre en route sa politique. La zone européenne, où la situation économique est plutôt bonne, pourrait servir de refuge aux capitaux en quête de placement. Dans l'immédiat, *« si Mitterrand gagne*, disait un ancien agent de change, *on baissera lundi et mardi ». « Si Chirac l'emporte, ce sera la divine surprise et on montera lundi et mardi. Mais, de toute manière, les pendules seront remises à l'heure mercredi. »* Sauf accident monétaire majeur, Paris est d'ores et déjà en condition pour s'élancer dans une nouvelle étape de hausse. A fin avril, le montant des achats à découvert avait encore diminué de 12,6 % pour tomber à 2,61 milliards de francs. Ce qui, au rythme actuel des échanges, représente deux journées de transactions, au plus. Difficile de souhaiter une situation plus idéale avec en plus, 1,21 milliard de francs de ventes à découvert. A n'en *pas douter, le facteur monétaire fera la différence.*

ANDRÉ DESSOT.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	6-5-88	Diff.
Bail Équipement	270	– 2
Bancaire (Cie)	399	+ 2,10
Cetelem	603	– 54
Chargeurs SA	944	+ 63
CFF	836	inch.
CFI	368	– 7
Eurafrance	1 255	+ 60
Hénin (La)	426	+ 11
Imm. Pl.-Monceau	324,50	+ 11,50
Locafrance	380,60	– 33,40
Locindus	837	– 26
Midi (1)	1 700	– 41
Midland Bank	160	– 9
O F P	960	– 40
Paris. de réesc	332,50	– 2,50
Prétabail	1 135	+ 10
Soc. Génér.	268	– 12
Schneider	289,70	+ 9,70
Suez (Cie Fin.)	225	– 2
UCB	172,90	+ 4,70

(1) Coupon de 12 F.

Filatures, textiles, magasins

	6-5-88	Diff.
Agache (Fin.)	1 530	+ 50
André Roudière	180	– 11
BHV	315	– 1
CFAO	1 315	+ 89
Damart-Serviposte	2 000	+ 51
DMC	446,40	+ 7,40
Galeries Lafayette	772	– 18
La Redoute	2 400	+ 110
Nouvelles Galeries	346	+ 1
Printemps	394,80	– 36,20
SCOA	51	– 1,50

Métallurgie construction mécanique

	6-5-88	Diff.
Alspi	225	– 10
Avions Dassault-B.	760	– 46
De Dietrich	1 575	– 15
FACOM	805	+ 10
Fives Li	103,80	+ 3,20
Marine Wendel	253,50	– 3,50
Penhoët	289	– 2
Peugeot SA	1 023	– 20
Sagem	1 450	– 25
Saulnes-Châtillon	170,10	+ 4,10
Strafor	428,50	+ 8,50
Valéo	416	– 3
Vallourec	94,50	+ 12,50

Matériel électrique

	6-5-88	Diff.
Alcatel	1 814	– 8
Alsthom	268,20	– 1,80
CGE	235	– 6
Crouzet	267	– 4
CSEE (ex-Signaux)	552	+ 26
Générale des Eaux	1 132	+ 19
IBM	638	– 2
Intertechnique	1 190	– 115
ITT	276	+ 14
Legrand	2 490	– 30
Leroy-Somer	596	– 54
Lyonnaise des Eaux	1 150	+ 25
Matra	149,10	– 13,90
Merlin-Gérin	1 910	+ 90
Moulinex	71	– 3,90
PM Labinal	625	+ 23
Radiotechnique	761	+ 11
Schlumberger	206	– 7
SEB	752	+ 17
Siemens	1 127	– 31
Thomson-CSF	169,20	– 1,20

Mines, caoutchouc,

	6-5-88	Diff.
Géophysique	454,10	+ 26 10
Imétal	172,50	+ 0,30
Michelin	183	– 1,50
Min. Penarroya	47,80	+ 4
RTZ	40,20	+ 1,40
ZCI	1,40	inch.

Produits chimiques

	6-5-88	Diff.
Inst. Mérieux	3 320	+ 1
Labo. Bell.	1 075	– 12
Roussel UC	792	– 19
BASF	810	– 15
Bayer	891	– 16
Hoechst	850	– 9
Imp. Chemic.	103,40	– 0,80
Norsk Hydro	179	– 4,50

Pétroles

	6-5-88	Diff.
B.P. France	76,60	– 2,70
Elf-Aquitaine	276	– 8
Esso	293,50	– 1,50
Exxon	238,80	+ 4,20
Petrofina	1 805	+ 32
Primagaz	600	+ 5
Raffinage	71,90	– 3,90
Royal Dutch	696	– 3
Sogerap	271	– 4
Total	340	– 1,50

Valeurs diverses

	6-5-88	Diff.
Accor	420	+ 11
Agence Havas	537	inch.
Arjomari	2 055	– 35
Bic	630	+ 29
Bis	1 049	– 33
CGIP	900	– 1
Club Méditerranée	423,50	+ 35,50
Essilor	2 078	+ 28
Europe 1	510	+ 70
Hachette	1 870	– 80
L'Air liquide	479	– 2
L'Oréal	3 145	+ 85
Navigation Mixte	1 030	+ 100
Nord-Est	85,70	– 1,20
Presses Cité	2 325	– 185
Saint-Gobain	410,50	+ 3
Sanofi	657	+ 8
Skis Rossignol	734	+ 15

Mines d'or, diamants

	6-5-88	Diff.
Anglo-American	95,20	+ 0,05
Amgold	461	– 15
Buf. Gold M.	98,95	– 1,15
De Beers	67,40	– 5,40
Drief. Cons.	60	+ 1,10
Gencor	92	– 3,90
Gold Field	102,90	+ 2,70
Harmony	42	– 0,80
Randfontein	403,50	– 26,50
Saint-Helena	51	– 1
Western Deep	205	– 4

Bâtiment, travaux publics

	6-5-88	Diff.
Auxil. d'entr.	786	– 56
Bouygues	860	+ 22
Ciments Français	915	– 14
Dumez	526	inch.
GTM	433,50	– 16,50
J. Lefebvre	720	– 43
Lafarge	1 125	– 7
Maisons Phénix	49	– 3
Poliet et Chausson	480	+ 4
SCREG	555	– 13
SGE-SB	29,15	– 0,15

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	6-5-88	Diff.
10,30 % 1975	102,55	+ 0,05
PME 10,6 % 1976	102,75	+ 0,05
8,80 % 1977	127,95	+ 1,35
10 % 1978	102,12	– 0,08
9,80 % 1978	100,15	– 1,85
9 % 1979	100,00	– 0,10
10,80 % 1979	103,95	– 0,20
16,20 % 1982	112,05	– 0,18
16 % 1982	114,10	– 0,25
15,75 % 1982	109,25	– 0,22
CNE 3 %	3 852	+ 11
CNB bq. 5 000 F.	102,66	+ 0,01
CNB Paribas 5 000 F	102,60	+ 0,10
CNB Suez 5 000 F	102,64	
CNI 5 000 F	102,63	inch.

Alimentation

	6-5-88	Diff.
Béghin-Say	392	– 3
Bongrain	2 090	+ 69
BSN	4 140	– 60
Carrefour	2 274	+ 37
Casino	125	– 3
Euromarché	2 315	– 90
Guyenne et Gasc.	511	inch.
Lesieur	1 880	+ 64
Moët-Hennessy	1 925	+ 75
Nestlé	33 500	– 790
Occidentale (Gle)	649	– 31
Olida-Caby	320	– 6
Pernod-Ricard	920	+ 85
Promodès	1 350	inch.
St-Louis-Bouchon	980	+ 5
Source Perrier	700	+ 25

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
	–	–
Midi	627 834	1 113 652 379
Pernod-Ricard	411 963	373 499 518
Navigat. Mixte	191 800	191 978 549
Peugeot	164 945	171 157 014
LVMH	84 269	159 137 093
Paribas	420 674	148 581 088
Club Méditer.	251 444	131 884 981
Michelin	703 375	131 051 229
Saint-Gobain	318 808	130 342 081
Sanofi	193 827	124 756 601
Gén. des Eaux	105 936	119 980 334
BSN	27 077	112 640 388
Accor	258 281	109 081 947

(*) Du 28 avril au 5 mai inclus.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	2 mai	3 mai	4 mai	5 mai	6 mai
RM	875 209	1 306 783	1 468 516	1 614 671	1 349 050
Comptant					
R. et obl.	7 257 792	8 401 773	8 859 670	6 680 434	7 252 902
Actions	82 238	102 379	106 419	113 394	162 966
Total	8 215 239	9 810 935	10 434 605	8 408 499	8 764 918
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises	109,8	110,1	111,3	110,7	–
Étrangères	107,4	107,3	107,4	107,5	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	112,1	112,4	114	113	113
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	310,2	310,7	313,2	314,3	311

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Pernod-Ricard	+ 34,9	Intertechnique	– 11,2
Gascogne SA	+ 16,1	Matra	– 8,5
Vallourec	+ 15,2	Locafrance	– 8,3
Europe 1	+ 13,6	Printemps	– 8,2
Navig. mixte	+ 13,2	Leroy-Sommer	– 8
Club Médit.	+ 8,8	Salsigne	– 7,6
Majorette	+ 8,3	Cetelem	+ 6,9
Nordon	+ 8	Auxil. d'entr.	– 6,7
CFAO	+ 7,8	CERUS	– 6,3
Péchelbronn	+ 7,8	Créd. lyonn.	– 5,8
Sexpiquet	+ 7,7	Maisons Phénix	– 5,8
Chargeurs	+ 6,9	Simco	– 5,5
Merlin-Gerin	+ 6,9	Luchaire	– 5,3

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 mai 1988

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 88	*Sept. 88*	*Déc. 88*	*Mars 89*
Premier	–	–	–	–
+ haut	100,80	99,80	99,20	–
+ bas	100,35	99,45	99,05	–
Dernier	100,40	99,50	99,05	–
Compensation	100,40	99,50	99,05	–

Nombre de contrats : 44 806.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 29 avril	Cours 6 mai
Or fin (kilo en barre)	81 700	81 200
– (kilo en lingot)	81 700	81 250
● Pièce française (20 fr.)	506	503
Pièce française (10 fr.)	375	370
Pièce suisse (20 fr.)	526	521
Pièce latine (20 fr.)	474	489
● Pièce tunisienne (20 fr.)	486	467
Souverain	604	595
● Souverain Elizabeth II	598	589
● Demi-souverain	365	391
Pièce de 20 dollars	2 865	2 770
– 10 dollars	1 465	1 410
● – 5 dollars	825	860
– 50 pesos	3 115	3 105
● – 20 marks	635	626
– 10 florins	496	496
● – 5 roubles	313	320

BONS DU TRÉSOR

Séance du 6-5-88

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compen-sation	Variation (jour/veille) en pts
Juin 88	–	–	92,30	–
Sept. 88	–	–	92,17	–
Déc. 88	–	–	92,15	–

Wall Street : nouvelles règles de moralisation

La commission fédérale de contrôle des opérations boursières (Securities Exchange Commission), la COB américaine, a permis aux autorités du National Association of Securities Dealers (NASD), le marché secondaire américain, de suspendre momentanément toute transaction sur un ou plusieurs titres avant l'annonce d'une information importante pouvant affecter son ou ses cours.

Cette décision vise à limiter les transactions d'initiés juste avant l'annonce d'une OPA par exemple ou d'un accord de rachat d'entreprise. Actuellement, quand le New York Stock Exchange suspend provisoirement les transactions sur un titre, le NASD peut interdire à ses membres de réaliser des échanges par le biais du système automatique de l'association. Mais le NASD ne peut pas empêcher les firmes de courtage d'effectuer des transactions privées entre elles, même si les cotations sont suspendues. Cette pratique est connue sous le nom de « troisième marché ».

Mise en cause par une commission du commerce du Congrès, la banque d'investissement Drexel Burnham Lambert a, par ailleurs, décidé de ne plus autoriser ses employés à acquérir des obligations souscrites par la firme pour financer des opérations d'offre publique d'achat. La commission du Congrès avait estimé que les employés de Drexel avaient réalisé d'importants bénéfices en achetant, pour les revendre quelques mois plus tard, des paquets d'obligations dites « junks bonds », placées par la firme. Drexel limitait en même temps le nombre de ces titres offerts à ses clients.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Alourdissement

Malgré un bon démarrage, le marché new-yorkais n'a pas réussi à tenir la distance. Il s'est graduellement affaibli, reperdant non seulement tout le terrain gagné au départ (environ 26 points à l'indice), mais encore une partie des gains accumulés la semaine dernière. Finalement, le Dow Jones s'est établi à 2 007,46, en retrait de 24,86 points (– 1,22 %) d'un vendredi à l'autre. Comme les autres places, Wall Street, après avoir succombé aux charmes des OPA, s'est trouvée confrontée à la dure réalité de la hausse des taux. L'assurance donnée par M. Alan Greenspan, président du Fed, qu'il n'hésiterait pas à utiliser cette arme pour briser l'inflation a singulièrement refroidi l'ardeur des opérateurs. D'autant que l'annonce vendredi d'une réduction du chômage, à son plus bas niveau depuis quatorze ans, témoigne de l'accélération d'une croissance que beaucoup aimeraient voir mettre en veilleuse. D'une façon générale, l'activité a été assez faible avec 757,02 millions de titres échangés contre 707,45 millions précédemment.

	Cours 29 avril	Cours 6 mai
Alcoa	44	44
Allegis (ex-UAL)	82	85 3/4
ATT	26 1/2	26
Boeing	48	49
Chase Man. Bank	24 5/8	24 1/2
Du Pont de Nemours	85 3/4	83 5/8
Eastman Kodak	40 5/8	41 5/8
Exxon	44 7/8	44 1/8
Ford	47 1/4	47
General Electric	40 1/4	39 1/2
General Motors	75	74 3/8
Goodyear	62 5/8	64 3/4
IBM	113 1/2	110 1/2
ITT	46 5/8	47 3/4
Mobil Oil	46 3/4	46 1/8
Pfizer	55	52 5/8
Schlumberger	37 1/2	37 1/2
Texaco	50 1/8	52
Union Carbide	23 1/2	23 3/8
USX	32	32 1/8
Westinghouse	52 1/8	50 3/4
Xerox Corp	54 1/8	52 3/8

LONDRES

Irrégulier

Après avoir poursuivi son avance dans la mouvance du courant d'OPA, le marché a évolué de façon très irrégulière pour finalement reprendre toute son avance initiale, et même un peu au-delà. En fait, il a assez mal encaissé la décision prise par le ministre du commerce et de l'industrie, lord Young, de porter devant la Commission des monopoles le cas de l'Office d'investissement koweïtien, dont la participation dans BP atteint maintenant 22 %. Cette démarche, qui pourrait être dissuasive pour les groupes étrangers désireux d'augmenter leur participation dans le capital des sociétés britanniques, a provoqué des dégagements sur les « opéables ».

Indice « FT » du 6 mai : industrielles, 1 440,1 (contre 1 443,9) ; mines d'or, 201,7 (contre 206,4) ; Fonds d'Etat, 89,76 (contre 90,05).

	Cours 29 avril	Cours 6 mai
Beecham	476	469
Bowater	382	386
B.P.	272	268
Charter	345	345
Courtaulds	386	377
De Beers (*)	10 3/4	11 5/8
Free Gold (*)	9 7/8	8 7/8
Glaxo	929	953
G.U.S.	16 1/4	16 19/64
ICI	984	986
Reuters	478	487
Shell	10 5/8	10 43/64
Unilever	452	459
Vickers	168	170
War Loan	39 1/16	39

(*) *En dollars.*

FRANCFORT

Moins 1 %

Rendu frileux par la tension observée sur le front monétaire, le marché allemand s'est réfugié dans un prudent attentisme. En moyenne, les cours ont fléchi de 1 %.

L'annonce par Siemens d'une baisse de 9 % de son bénéfice net pour le premier semestre de l'exercice 1987-1988 n'a pas peu contribué à rendre les investisseurs méfiants.

Indice de la Commerzbank du 6 mai : 1 343,2 (contre 1 356,2).

	Cours 29 avril	Cours 6 mai
AEG	204,70	209,30
BASF	242,20	241,50
Bayer	266,20	262,50
Commerzbank	226	218
Deutschebank	410	395 50
Hoechst	254,20	254,50
Karstadt	453	454
Mannesman	135,90	139,50
Siemens	341	332 70
Volkswagen	239,40	239,80

TOKYO

Effritement

Deux séances et demie seulement cette semaine en raison des cérémonies pour l'anniversaire de l'empereur. Les cours se sont généralement effrités dans un marché très creux, les investisseurs répugnant à prendre des initiatives avant le retour à une activité normale.

Indices du 7 mai : Nikkeï, 27 487,77 (contre 27 509,54), général, 2 197,20 (contre 2 195,54).

	Cours 29 avril	Cours 6 mai
Akaï	629	639
Bridgestone	1 460	1 450
Canon	1 290	1 320
Fuji Bank	3 370	3 330
Honda Motors	1 820	1 840
Matsushita Electric	2 790	2 770
Mitsubishi Heavy	716	731
Sony Corp.	5 530	5 600
Toyota Motors	2 440	2 410

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Un sujet accessoire

L'approche du nouveau septennat présidentiel n'aura eu aucune influence sur le crédit des emprunteurs français sur le marché international des capitaux. L'issue des élections n'est bien souvent un sujet majeur de préoccupation que lorsque la valeur d'une monnaie se trouve spécialement mise en cause. Certes, les opérateurs s'attendent à un remaniement au sein du système monétaire européen. Mais il s'agit plus précisément d'une réévaluation du mark qu'on envisage de 3 % à 5 %. L'ampleur devrait dépendre de l'idée qu'on se fait en Allemagne du risque de résurgence de l'inflation.

Mais pour ce qui est de la considération portée aux grands emprunteurs français, les élections de ce dimanche ne constituent pas un réel événement. La preuve en a été fournie ces dernières semaines par l'accueil réservé aux grandes sociétés d'Etat se présentant sous la garantie de la République. Elles ont sollicité avec succès et pratiquement dans les meilleures conditions possibles tous les marchés disponibles. Le plus souvent, elles étaient accompagnées, suivies de peu ou immédiatement précédées par les plus grandes signatures d'Autriche ou de Suède. Les trois pays ont ensemble, et en gros dans la même mesure, été les grands bénéficiaires du mouvement global de quête de la qualité qui s'est manifesté avec une rare netteté depuis l'effondrement boursier du 19 octobre dernier. Leurs besoins d'argent frais pour cette année étant en partie comblés, ces pays en sont à réaménager leur endettement de façon la plus économique possible. Ils ne cessent de procéder au remboursement anticipé de nombreux emprunts aux coupons élevés dans le but de les remplacer par des opérations moins coûteuses.

C'est sur le marché suisse des capitaux que s'est portée leur attention la semaine passée. La Banque française du commerce extérieur (BFCE) a lancé à 101,25 % un emprunt de 200 millions de francs suisses qui portera intérêt au taux de 4,50 % l'an durant dix ans. Brillamment menée par le Crédit suisse, la transaction a été bien accueillie. En témoignaient, vendredi, des décotes de l'ordre de 1,50 % qui se comparent à deux commissions totales de 2,75 %. Au prix d'émission, le rendement brut à l'échéance est de 4,34 %. Dans la foulée, une entreprise publique autrichienne du secteur hydro-électrique, TIWAG, s'est adressée au même marché pour une même durée de dix ans.

Dix ans, cela semble bien long actuellement alors que les prévisions auxquelles on se hasarde sont le plus souvent à très courte vue. Le marché suisse est encore un des rares à pouvoir offrir aux emprunteurs internationaux de telles durées avec quelques chances de succès. Comme il est particulièrement peu onéreux en terme de coupons, les débiteurs n'ont pas nécessairement à se soucier de réaliser une opération de *swap* afin de réduire le coût de leurs emprunts. Ainsi croit-on que les 100 millions d'argent frais du produit de l'émission BFCE ne sont pas « swappés ». Les autres 100 millions servent au refinancement d'un précédent emprunt de la BFCE, lancé en 1983, dont le coupon est de 6 % et qui sera remboursé par anticipation le 11 août prochain.

TIWAG, *Tiroler Wasserkraftwerke*, bénéficie de la garantie du Land du Tyrol. Sa proposition est en tout comparable à celle de la BFCE, à l'exception toutefois du prix d'émission. Ce dernier est de 101 %, c'est-à-dire inférieur de 0,25 % à celui de son concurrent français. Une différence s'imposait, ne serait-ce que pour distinguer entre la qualité des crédits, puisque l'emprunt tyrolien n'est garanti que par une région. On aurait pu même s'attendre à un rendement comparativement encore plus élevé, mais TIWAG jouit en Suisse d'une grande faveur, due à l'existence de liens historiques particulièrement solides. L'emprunt TIWAG est également destiné à remplacer une opération de 100 millions de francs suisses qui a été dénoncée pour remboursement au 14 juin : lancées en 1982, les obligations étaient assorties de coupons de 6,25 %.

La forme sous laquelle les grands débiteurs nationaux français accèdent aux marchés obligataires mondiaux fait actuellement l'objet d'un sérieux examen. L'enseignement tiré de certains placements privés, effectués au début de l'année auprès d'investisseurs japonais, tend à prouver que, par exemple, la même BFCE ou le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises (CEPME) pourraient sans difficulté majeure s'adresser directement aux marchés publics. L'abandon de la garantie de la République française dont ils peuvent normalement se prévaloir leur infligerait vraisemblablement un coût supplémentaire, mais celui-ci resterait dans des limites supportables. Cela irait d'environ huit à quinze points de base par an selon les marchés, de celui du franc suisse à celui du dollar australien. La sortie de nouveaux véhicules financiers est donc attendue. Cela s'inscrirait logiquement à la suite d'autres opérations telles que les emprunts du Crédit local de France et d'Interfinance. Ces nouveaux débiteurs interviennent pour le compte des groupes CAECL et Crédit national quand ces derniers empruntent sur l'euromarché sans garantie d'Etat. Le changement correspondrait à une évolution récente, celle de la diminution de l'activité de prêts bonifiés de la part de plusieurs établissements publics qui se trouvent de plus en plus livrés au jeu de la libre concurrence.

Raccourcir la durée

En abrégeant de cinq à trois ans la durée minimale prescrite pour un euro-emprunt en francs français, les autorités financières de Paris viennent de fournir une nouvelle marque de leur attachement à l'existence d'un segment obligataire distinct du marché intérieur. Si la décision avait été prise plus tôt cette année, elle aurait certainement déjà contribué à une animation de l'activité primaire. C'est en tout cas une mesure de nature à accélérer la réouverture de l'eurocompartiment dès que la situation politique du pays sera éclaircie. Les incertitudes internationales sont si lourdes qu'elles incitent les prêteurs partout dans le monde à préférer les courtes durées. Les débiteurs, pour leur part, sont généralement rebutés par le niveau réel de l'intérêt (c'est-à-dire déduction faite de l'inflation) produit par les titres libellés en francs français. Cet intérêt réel pourrait diminuer prochainement, à l'occasion du remaniement monétaire attendu au sein du SME. Il apparaît en tout cas d'autant moins prohibitif que le terme de l'opération obligataire considérée est rapproché.

D'aucuns n'hésitent pas à prévoir un surcroît d'animation qui pourrait provenir d'emprunteurs français attirés par la possibilité d'émettre en francs pour des durées courtes. La pratique fiscale veut encore qu'un emprunt lancé sur le marché intérieur ne soit pas inférieur à sept ans. Si, jusqu'à présent, les emprunteurs français sont demeurés peu nombreux sur le marché de l'eurofranc, c'est, en partie, parce qu'on ne peut pas y accéder à des coûts inférieurs à ceux des rendements des fonds d'Etat. Au contraire, il faut y ajouter une marge de l'ordre de 20 à 30 centimes. Ainsi, pour une signature de toute première qualité, une eurotransaction de dix ans aurait dû, la semaine passée, offrir au moins 9,80 % de rendement, soit environ une trentaine de points au-dessus des obligations assimilables du Trésor. Les rendements auraient été d'environ 9,60 % à sept ans, 9,40 % à cinq ans et – imagine-t-on – de 8,90 % à trois ans. Il n'y a pas de comparaison directe avec les obligations d'Etat pour les plus courtes échéances. On en est donc réduit à des extrapolations.

Il se peut que l'avantage évident que procure le marché de l'eurofranc sur son homologue domestique conduise à la fixation de conditions meilleures pour les débiteurs. L'exemple allemand est éloquent à ce sujet. Depuis que l'on redoute une retenue à la source sur les coupons des obligations lancées en deutschemarks sur le marché intérieur, l'attrait de l'euromarché, qui, lui, demeurera exempt de toute taxe, est devenu irrésistible pour de nombreuses banques et entreprises d'outre-Rhin. Ces dernières sont désormais en mesure de lever des fonds à des coûts inférieurs à ceux de la République fédérale elle-même.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

La lire menacée

L'événement de la semaine a été l'accès de faiblesse de la lire, véritable « ventre mou » du système monétaire européen (SME). Jeudi 5 mai, la monnaie italienne était attaquée à Milan et la Banque d'Italie la laissait « filer » quelque peu vis-à-vis du mark, dont le cours montait à 746 lires, nouveau record historique. Rappelons que le cours pivot, ou médian, du mark à Milan est de 720,70 lires et que son cours plafond, supérieur de 6 % (au lieu des 2,25 % retenus pour les autres devises du SME), est fixé à 765,40 lires depuis le 12 janvier 1987.

C'est à l'égard de la devise allemande, la plus forte du SME, que la lire est la plus faible, phénomène aisément compréhensible, puisque l'Allemagne est le premier client de l'Italie, absorbant 20 % de ses exportations et assurant 18 % de ses importations.

Or l'évolution des données « fondamentales » sur l'Italie indique que la lire est de plus en plus surévaluée. L'inflation, redescendue un moment en dessous de 5 %, remonte doucement, les salaires dérapent et, surtout, le déficit budgétaire, plaie saignante de la péninsule depuis des années, s'alourdit dangereusement atteignant 112 000 milliards de lires, soit un peu plus de 500 milliards de francs. Bref, la compétitivité de l'industrie italienne se dégrade plus vite que celle des autres pays de la CEE. En outre, le beau redressement du deuxième semestre 1987, avec un excédent commercial de 4 300 milliards de lires (19 milliards de francs) n'est plus qu'un souvenir. Dans ces conditions, les milieux industriels italiens réclament, à mots couverts, une nouvelle dévaluation, après la réévaluation du mark (3 %) en janvier 1987, qui dépréciait d'autant la lire.

Pour l'instant, la Banque d'Italie ne veut pas entendre parler de dévaluation. En septembre dernier, elle avait stoppé un mouvement de spéculation contre sa devise en intervenant sur les marchés de changes à hauteur d'une vingtaine de milliards de francs.

En même temps, la Banque centrale resserrait son dispositif, ramenant à 8 % la croissance annuelle des crédits bancaires, en plein dérapage, avec une augmentation de 13 % et en raccourcissant de façon très sévère les délais d'utilisation des devises pour les opérations d'import-export. Levées depuis, tout au moins pour l'import-export, de telles mesures seraient susceptibles d'être appliquées à nouveau.

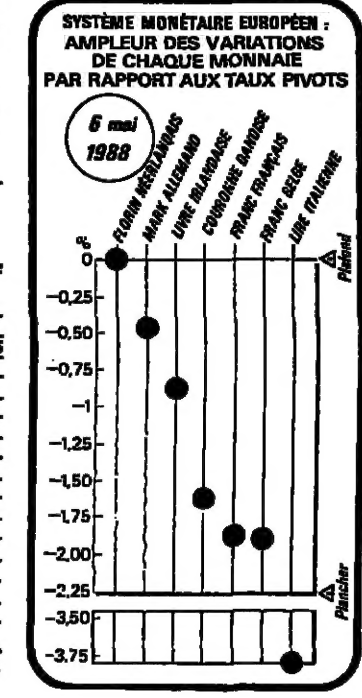
Cet accès de faiblesse, rapidement jugulé à la veille du week-end, avec un mark ramené à 745 lires après 747 lires en pointe, n'a pas manqué d'agiter les milieux financiers européens. Les plus pessimistes des opérateurs, rappelant la dévaluation-surprise de la lire le samedi 20 juillet 1985 (8 %), ne donnent pas quinze jours à vivre aux parités actuelles. En haut lieu, on affirme que la Banque d'Italie « *fera le nécessaire* », c'est-à-dire qu'elle interviendra et qu'« *on pourra durer jusqu'à l'automne* ». Il est certain, en effet, qu'une initiative italienne dans ce domaine, tendant à obtenir de l'Allemagne une réévaluation, déstabiliserait le SME. Que ferait la France, deuxième client et fournisseur de l'Italie ? En profiterait-elle pour demander également à l'Allemagne une réévaluation, sans doute inférieure ? Nul ne sait, car la décision risque d'être de nature politique et non pas froidement économique.

En tout cas, jeudi 5 mai, la courte défaillance de la lire ébranlait passagèrement le franc qui faiblissait un peu vis-à-vis du mark. Le cours de la monnaie allemande passait brutalement de 3,3980 F à 3,4050 F avant de revenir sagement à 3,40 F à la veille du week-end de l'élection présidentielle. La monnaie française, nous l'avons souvent répété dans ces colonnes, n'est pas menacée à l'heure actuelle, protégée qu'elle est par des taux d'intérêt réels historiquement et ruineusement élevés.

La livre sterling a connu un peu de répit, ses cours rétrogradant un peu vis-à-vis de ceux des monnaies européennes et revenant de 3,15 marks à 3,13 marks environ (10,65 F contre 10,70 F à Paris).

Quant au dollar, un peu déprimé en début de semaine par l'annonce d'une diminution des achats d'obligations américaines par les Japonais (*voir ci-dessous*), il s'est redressé assez nettement, en fin de semaine, sur l'annonce d'une nouvelle diminution du chômage aux Etats-Unis, tombé de 5,6 % à 5,4 % de la population active, au plus bas niveau depuis 1974. Cet indice d'une croissance toujours vigoureuse fait craindre un resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale, soucieuse d'éviter la surchauffe et un regain d'inflation. Le resserrement provoquerait une hausse des taux d'intérêt américains, de nature à attirer les capitaux et renforcer le dollar, du moins dans un premier stade, ce phénomène étant appelé à s'inverser si l'inflation s'accélérait, comme cela n'est pas exclu.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 2 AU 6 MAI

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,8615	–	17,4825	71,3266	59,4530	2,8433	53,0222	0,0797
	1,8820	–	17,5963	71,8907	59,8006	2,8604	53,3333	0,08045
Paris	10,6478	5,7200	–	407,98	340,07	16,2639	303,29	4,5596
	10,6954	5,6830	–	408,55	339,89	16,2557	303,09	4,5720
Zurich	2,6098	1,4020	24,5110	–	83,3531	3,9863	74,3372	1,1175
	2,6179	1,3910	24,4765	–	83,1938	3,9788	74,1867	1,1191
Francfort ...	3,1310	1,6820	29,4057	119,97	–	4,7825	89,1834	1,3408
	3,1467	1,6720	29,4211	120,20	–	4,7826	89,1733	1,3451
Bruxelles ...	65,4690	35,17	6,1486	25,0856	209,10	–	18,6479	2,8035
	65,7947	34,96	6,1517	25,1330	209,09	–	18,6453	2,8013
Amsterdam ..	3,5108	1,8860	32,9717	134,52	112,12	5,3625	–	1,5083
	3,5288	1,8750	32,9931	134,80	112,14	5,3639	–	1,5084
Milan	2335,25	1254,50	219,31	894,79	745,83	35,6696	665,16	–
	2339,33	1243	218,72	893,60	743,42	35,5549	662,93	–
Tokyo	232,50	124,90	21,8360	89,0870	74,2568	3,5513	66,2248	0,0995
	234,87	124,80	21,9602	89,7196	74,6411	3,5698	66,5600	0,1004

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 6 mai, 4,5796 F contre 4,5537 F le vendredi 29 avril.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La peur d'une hausse des taux

Les choses ne s'arrangent pas sur le front des taux d'intérêt, de part et d'autre de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, les taux des obligations poursuivent leur lente et inquiétante remontée : porté à 9,11 % la semaine dernière, le rendement de l'emprunt à trente ans du Trésor, véritable thermomètre pour les observateurs du monde entier, a poussé une pointe à 9,17 % avant de revenir à 9,13 % en fin de semaine.

Après une montée continue l'an dernier, de 7,40 % fin mars à 10,50 % le matin du 19 octobre, juste avant le krach de Wall Street, le rendement du « trente ans » était retombé à 8,25 % au début de l'année, à la satisfaction générale des milieux financiers. Depuis, il se raffermit inexorablement, sur la crainte d'un retour de l'inflation et, surtout, des mesures restrictives que pourrait prendre une Réserve fédérale soucieuse de ne pas laisser la machine s'emballer.

C'est pourquoi, à la veille du week-end, l'annonce d'une nouvelle diminution du chômage a provoqué une hausse des taux américains. Aux Etats-Unis, tout va trop bien, la consommation, la production, l'emploi, le tout à crédit et aux dépens des prêteurs du monde entier.

Ces derniers commencent d'ailleurs à se méfier. Ainsi, les investisseurs japonais ont réduit de 36 % leurs achats nets d'obligations étrangères, principalement américaines, au cours de l'exercice 1987-1988, clos le 31 mars dernier. Les achats nets se sont même écroulés pendant ce même mois de mars 1988, chutant à 1,14 milliard de dollars, contre 10,7 milliards de dollars le mois précédent. Explication : les investisseurs en question en ont assez de voir les valeurs de leur portefeuille d'obligations libellées en dollars se déprécier à jet continu depuis deux ans. Aujourd'hui, ils préfèrent soit les actions, soit les actifs immobiliers, acquérant des gratte-ciel entiers à New-York et venant même prospecter en Europe, en France notamment ; un phénomène qui pourrait être lourd de conséquences pour le Trésor des Etats-Unis. Le semaine prochaine, celui-ci va émettre pour 27 milliards de dollars de bons : les résultats de l'adjudication seront suivis avec attention.

En Europe, on a noté avec inquiétude une nouvelle augmentation des taux à long terme en RFA. Le taux moyen des titres publics allemands est passé de 5,94 % à 6 %, contre 5,50 % en janvier et en mars. Les opérateurs en sont venus à suspecter la Bundesbank de vouloir relever ses taux d'intervention pour lutter, préventivement, contre un réveil de l'inflation, bien modeste au demeurant, puisque la hausse des prix outre-Rhin s'établit maintenant à 1 % sur une base annuelle.

Mais les cinq instituts de conjoncture d'Allemagne fédérale, ceux de Berlin, de Kiel, de Hambourg, de Francfort et d'Essen, prévoient une inflation de 2,5 % en 1988 et, à la Bundesbank, on n'aime pas cela du tout. Jeudi, après la réunion de son conseil d'administration, M. Helmut Schlesinger, le vice-président, a déclaré qu'il fallait maintenir la croissance de la masse monétaire allemande à l'intérieur des limites fixées. Sinon, il n'exclut pas un resserrement du crédit.

Une telle mesure, on s'en doute bien, ne serait pas prise unilatéralement. A Francfort, on se rappelle trop la violente réaction des Américains au relèvement des taux amorcé par la Bundesbank en octobre 1987, et tout ce qui s'ensuivit : chute du dollar et de Wall Street. Mais, assurent les milieux financiers de Francfort, si la Réserve fédérale des Etats-Unis fait monter significativement les taux outre-Atlantique, l'Allemagne suivra sans tarder. En attendant, le taux d'intervention de la Bundesbank est resté fixé à 3,25 % cette semaine, sans véritable surprise. Le moment n'est pas encore venu.

En France, le MATIF a accueilli tout cela sans plaisir et a poursuivi son fléchissement. Le cours de l'échéance juin, qui, déjà, la semaine précédente, était retombé de 102,70 (et non pas 103,70, comme indiqué par erreur dans la revue du 2 mai 1988) à 101, a encore fléchi jusqu'à 100,40, soit un rendement un peu supérieur à 10 %. On a pu voir se creuser l'écart entre les cours des obligations au comptant et ceux pratiqués sur le MATIF, les rendements du comptant (physique) se montrant inférieurs de 0,30 point, comme si les investisseurs se montraient plus confiants que les opérateurs à terme.

Dans le domaine des émissions, enfin, seule a compté l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables (OAT) par le Trésor, qui a limité à 6 milliards de francs son appel, avec des résultats qualifiés de « neutres ». Une tranche de 1,06 milliard de francs à échéance de 25 ans a trouvé preneur à 9,80 %, contre 9,37 % en mars dernier ; une autre de 1,45 milliard de francs à 10 ans a été adjugée à 9,48 %, contre 9,05 % en mars ; le reste, 3,5 milliards de francs, étant émis à taux variable.

F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Les non-ferreux sous pressions chinoises

Si les minerais et métaux non ferreux ont connu ces derniers mois une conjoncture favorable, marquée par un relatif assainissement de l'offre et un raffermissement consécutif des prix, certaines substances minérales sont menacées par les orientations récentes de la politique chinoise d'exportation. Grâce à ses réserves considérables, qu'elle commence à peine à mettre en valeur, la Chine occupe déjà un rang de premier ordre pour la production de substances aussi diverses que la barytine (numéro un mondial), le spath fluor, le talc (20 % de l'offre totale), le tungstène, le silicium ou l'antimoine. Faute d'une capacité suffisante d'absorption par son industrie, Pékin multiplie les offensives commerciales en cassant les prix pour écouler ces matières premières sur les marchés occidentaux, avec l'Europe pour cible rapprochée. Le premier bilan de cette politique dressé par la Fédération française des minerais et métaux non ferreux est édifiant. En 1983, la Chine vendait 25 000 tonnes de barytine dans la CEE. Ce sont aujourd'hui plus de 70 000 tonnes qui entrent dans la Communauté, à des prix inférieurs de 40 % (en France par exemple) à ceux pratiqués dans l'Europe des Douze ou par le Maroc, fournisseur traditionnel de l'Hexagone. Elément de haute pureté utilisé dans les écrans de télévision ou comme produit de charge dans les peintures, la barytine est extraite en France dans cinq sites miniers, en Corrèze et dans le Var, notamment. La stratégie chinoise est de nature à entamer la rentabilité de ces gisements, de la même manière que, l'an passé, la mine de tungstène d'Anglade (Ariège) a dû cesser son activité après l'effondrement des prix du métal provoqué par les ventes à des prix défiant toute concurrence de Pékin.

Omniprésent dans la pharmacie et la cosmétologie, la papeterie et la céramique, le talc est depuis longtemps une « *affaire* » française avec le gisement de Luzenac. Mais, en 1987, les exportations chinoises vers l'Europe ont atteint le niveau record de 20 000 tonnes, « *grâce à une politique de prix irréaliste* », selon l'expression des professionnels français des métaux. Ces pratiques se répètent sur le spath fluor. Après l'Allemagne de l'Ouest, la France est devenue le deuxième objectif des producteurs chinois du spath fluor. Celui-ci passe les frontières avec des rabais de 15 % à 20 % sur les prix en vigueur dans la CEE. Bruxelles envisage, en outre, le dépôt d'une plainte antidumping sur le dossier du manganèse, dont les ventes chinoises dans la Communauté ont explosé en 1987 pour atteindre près de 15 000 tonnes, contre 428 tonnes en 1985.

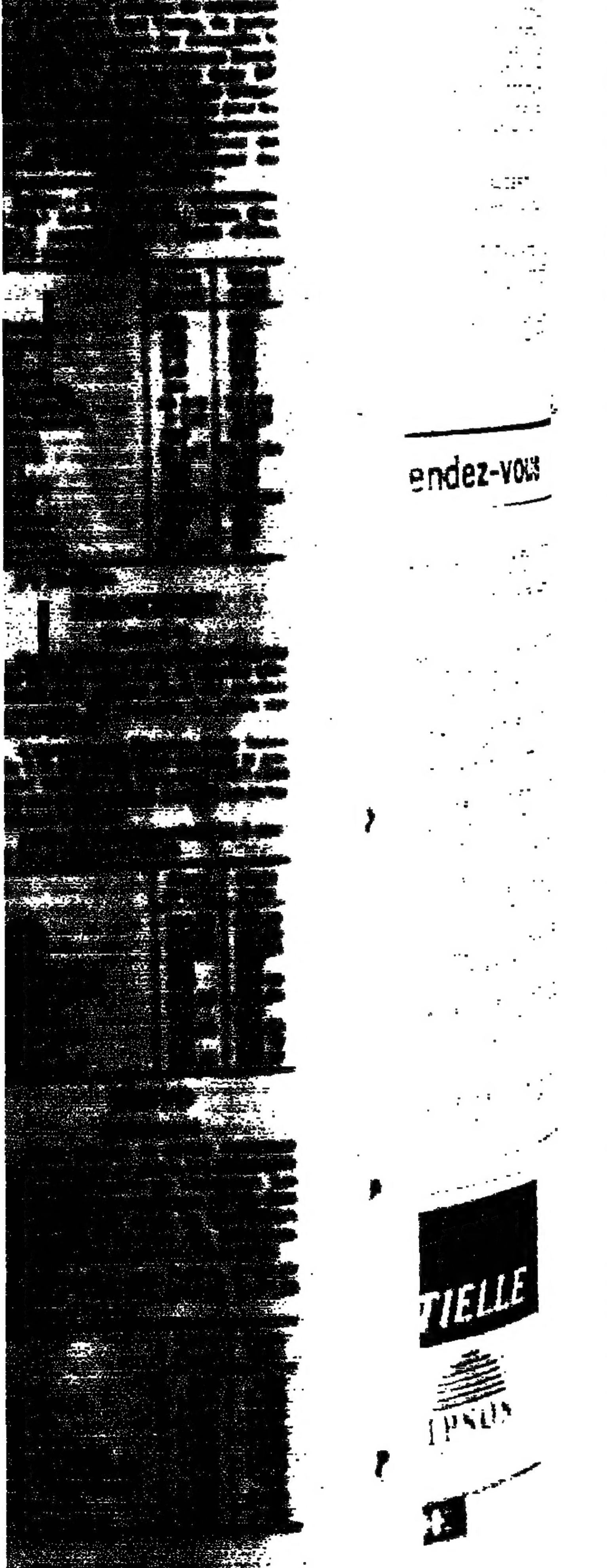
Les Etats-Unis étudient une riposte comparable sur l'antimoine (utilisé comme ignifugeant), que Pékin brade impunément, mettant à profit ses réserves considérables. C'est maintenant au tour du silicium chinois d'entrer dans la course, après la fermeture de plusieurs unités de production européennes. Des rabais de 10 % à 20 % sont consentis aux acheteurs de ce métal d'alliage précieux dans l'électronique. Pour l'industrie communautaire, cette offensive tous azimuts lancée par la Chine réveille un impératif de modernisation des procédés et de sélection des meilleurs sites. Elle est aussi un défi lancé à Bruxelles qui, à l'heure du grand marché européen, devra savoir conjuguer l'ouverture et la nécessité de dresser çà et là quelques Murailles de Chine...

ERIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 6-5
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 090 (+ 30) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 205 (+ 40) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	13 800 (– 500) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	1 325 (– 27) Francs/tonne
Café (Londres) Mai	1 079 (+ 63) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 593 (– 8) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	297 3/4 (– 6,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	201 3/4 (– 0,50) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	206,90 (+ 3,40) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

(*) Dans le cadre de l'exposition « Parfums de plantes » s'est ouvert, le 27 avril et jusqu'au 16 mai, le Salon du café, au Muséum national d'histoire naturelle. L'histoire du café, l'art et la manière de le préparer et de le déguster sont largement présentés, dans le cadre reconstitué du célèbre Procope ou du Florian. L'anecdote et le professionnalisme font bon ménage autour du petit grain à torréfier, qui représente chaque année un commerce mondial de 14 milliards de dollars. Deuxième matière première échangée sur la planète (seul le pétrole vient devant), le café attend les amateurs au 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris-5e. Ouvert tous les jours (sauf mardi) de 10 h à 17 h.



Le Monde

MINITEL

LA NUIT DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

● *Dimanche 8 mai, 20 heures : tous les résultats ville par ville, les reports de voix, les analyses, les commentaires du* Monde.

3615 Tapez LEMONDE
3615 Tapez LM

Leurs dernières allocutions

Les deux candidats ont mis un terme, le vendredi 6 mai au soir, à la campagne électorale officielle par une allocution de cinq minutes chacun sur « Antenne 2 » et « France Inter ».

M. Mitterrand a appelé au *« rassemblement »* des Français tout en les mettant en garde contre *« la confusion ».* Il les a invités à *« se mettre en marche pour la France unie dès que, le 8 mai, nous pourrons aborder la nouvelle période de notre histoire qui s'ouvre devant nous ».* Il a souligné : *« Je n'ai pas voulu prendre part aux polémiques excessives ni aux attaques personnelles »,* car *« il est grand temps de réapprendre le langage du cœur et de la raison ».*

M. Chirac a affirmé que *« s'abstenir dimanche c'est voter, en réalité, pour le candidat socialiste ».* Puis il a rappelé que depuis deux ans il avait gouverné *« notre pays en harmonie parfaite avec les autres pays de la Communauté européenne ».* Il a souligné qu'il gouvernait *« jusqu'au terme de* [son] *mandat », « comme vous avez pu le voir avec les initiatives que j'ai prises pour rétablir le respect de la démocratie, de la liberté, et lutter contre le terrorisme en Nouvelle-Calédonie, ou en ayant permis la libération de nos derniers otages ».* Il a ajouté qu'il voulait *« continuer et amplifier »* son action *« pour avoir demain une France plus solidaire ».*

Le numéro du « Monde » daté 7 mai 1988 a été tiré à 620 934 exemplaires

Le second tour de l'élection présidentielle

La droite et la gauche face au Front national

« Comprendre » ou combattre

Des débats que suscite la progression électorale du Front national commence à se dégager, à droite comme à gauche, l'idée qu'appréhender le vote Le Pen comme un symptôme n'est pas adéquat et, en tout cas, pas suffisant. Le niveau atteint par M. Le Pen, le 24 avril, transforme la vision de ce que l'on considérait comme un « phénomène » – une désorganisation éphémère des comportements électoraux – et oblige à reconnaître que l'on a affaire à un mouvement politique consistant, ayant ses objectifs propres, auxquels correspond une stratégie.

Les déclarations de M. Charles Pasqua à *Valeurs actuelles* sur les « valeurs » communes au Front national et à la majorité, et les réactions qu'elles ont provoquées, témoignaient de cette évolution et ont contribué, elles-mêmes, à déplacer la discussion de la question des facteurs sociaux du courant qui porte M. Le Pen à celle de son contenu politique. Ces électeurs expriment, *sans doute, une « protestation »,* comme l'a dit M. Chirac, ou une *« demande sociale »,* selon la formule de M. François Mitterrand, mais ils font, surtout, un choix politique qu'il n'est plus possible d'ignorer et dont, en bonne démocratie, ils sont en droit d'attendre qu'on leur donne acte.

Comme le dit un jeune ministre du RPR – et ce n'est pas nouveau dans sa bouche, – déculpabiliser les partisans du Front national, en expliquant que leur vote est seulement le reflet des difficultés qu'ils rencon*trent dans leur vie quotidienne, ne* peut que les encourager à persévérer. Or ces électeurs, s'ils connaissent des difficultés, choisissent de soutenir un parti qui se caractérise par une certaine façon de présenter et de comprendre ces difficultés et par les solutions qu'il propose. Pour paraphraser la formule de M. Fabius, ils ne se bornent pas à poser des questions : ils adhèrent à une réponse, et, à vrai dire, la réponse est dans la question. On ne demande pas : « N'y a-t-il pas trop d'étrangers en France ? » sans avoir une idée en tête.

Il faut donc, selon ce jeune ministre, montrer ce que ce choix a d'inacceptable et l'apprendre, s'ils l'ignorent, à ceux qui le font. En d'autres termes, on ne gagne rien à affecter d'ignorer M. Le Pen pour ne s'intéresser qu'à ses électeurs. Ce qui les réunit, c'est M. Le Pen, son discours, ce qu'il dit et ce qu'il laisse dire, ses « valeurs », enfin (qui ne sont rien d'autre, telles qu'elles apparaissent dans le document rendu public mercredi par M. Le Pen, qu'une copie conforme des thèses de l'extrême droite). On ne s'étonnera pas que, pour ce ministre, haut placé dans le dispositif de campagne de M. Chirac, les propos de M. Pasqua dans *Valeurs actuelles* soient *« inacceptables ».*

Le parallèle écologiste

Lorsque ce jeune ministre avait entrepris naguère, conformément à son analyse, d'attaquer M. Le Pen, le Front national et ce qu'ils représentent, « on » lui avait demandé de bien vouloir retourner sagement dans son coin. Et M. Chirac a suivi une autre méthode, celle qu'a parfaitement résumée la note de l'institut de sondage BVA lui recommandant de trouver *« les mots qui sauront désenclaver l'électorat de Jean-Marie Le Pen »* – et non pas ceux qui montreront à cet électorat qu'il fait fausse route. Ainsi le premier ministre a-t-il adopté la logique qui devait le conduire à ne pas voir le racisme là où il est et à qualifier d'*« extrémités regrettables » (le Monde* du 12 avril) des comportements qui ne sont, bien évidemment, rien d'autre que les manifestations actuelles du racisme.

M. Chirac et d'autres mettent volontiers sur le même plan, pour les besoins de la tactique électorale, le vote Le Pen et celui dont a bénéficié le candidat écologiste. La différence est, pourtant, considérable. Les électeurs écologistes forment, depuis une quinzaine d'années, une masse stable, qui exprime des préoccupations ne mettant nullement en cause les principes de la démocratie et du droit, et qui n'a jamais élaboré une démarche lui donnant prise sur la réalité politique.

En Allemagne, en revanche, les Verts sont parvenus, il y a quelques années, à constituer un courant, nourri à l'origine des mêmes inquiétudes devant la dégradation de l'environnement et les risques de l'énergie nucléaire, mais qui, au-delà, a tendu à affaiblir ce pays – et l'Europe occidentale – face à la *pression soviétique. Chacun s'accor*dait alors en France (hormis le PCF) sur la nécessité de combattre ce mouvement, sans plus s'arrêter aux « questions » qu'il posait sur l'avenir des forêts ou sur la menace d'un accident électro-nucléaire.

Au surplus, si les obsessions des écologistes ne font de mal à personne – encore Alain Touraine et d'autres sociologues s'étaient-ils inquiétés, en 1980, dans *la Prophétie antinucléaire,* de ce que l'on pouvait découvrir dans les tréfonds de ce culte angoissé de la nature – *celles des partisans de M. Le Pen* n'ont rien d'innocent. On ne peut que s'alarmer de voir la facilité avec laquelle, corollaire de la montée du *Front national* et *dans l'insoupçon*nable intention d'y comprendre quelque chose, on en vient à accepter la relation que ce mouvement établit entre l'« immigration » et... l'état des immeubles HLM, la médiocre qualité de l'enseignement dans certaines écoles primaires, le fait que des quartiers soient laissés à l'abandon, sans parler de la délinquance ou du chômage.

Comme s'il n'y avait pas des offices d'HLM qui font plus ou moins bien leur travail, des responsables de l'éducation nationale qui *négligent leur tâche ou qui man*quent de crédits, des maires dont l'urbanisme laisse à désirer, des policiers en nombre insuffisant ou incompétents et... des dirigeants économiques dépassés par les événements. Comme si la mise en cause des immigrés avait pour elle la force de l'évidence et était, au fond, sans réplique possible, alors qu'elle procède d'un choix. Or ce choix-là fait son chemin par les mille détours d'une société dont plus d'un acteur est tenté par la démission. L'« explication » par l'immigré, justifiée jus*que parmi les adversaires du Front* national, gagne du terrain.

A soustraire du lepénisme ce qui en fait la dynamique propre, à s'aveugler sur ce qui cimente autour de ce parti une fraction de l'électorat qui n'a cessé de croître depuis cinq ans, on s'expose à des douloureux réveils devant les problèmes politiques que pose cette force politique. La droite en fait, aujourd'hui, l'expérience. Le tour des socialistes pourrait venir.

« Paris vaut bien une messe »

Si les centristes, dans leur grande majorité, sont hostiles à toute idée d'alliance avec le Front national, tandis que certains, au RPR et au PR, sont disposés à l'accueillir dans la grande famille dont M. Pasqua a dessiné les contours, le débat traverse, en fait, toutes les formations. Au RPR, il y a ceux qui pensent qu'aucune entente n'est possible avec M. Le Pen, dont tout le projet est, plus que jamais, de « tuer » M. Chirac. Et puis il y a ceux qui disent que « Paris vaut bien une messe ». Pour l'heure, le premier ministre récuse toute espèce d'accord et s'insurge contre le piège du débat sur les valeurs, débat qu'il a lui-même, par les ambiguïtés de son discours – et que dire de celui de M. Pasqua! – rendu indispensable.

Mais ensuite ? Combien de députés sont tout prêts, en cas de dissolution, à aller implorer leur salut chez les électeurs de M. Le Pen ? Le travail de « bouton de veste », que certains avaient entre*pris dans l'espoir de rallier des élus* du Front national à la candidature de M. Chirac, continue... dans l'autre sens. Les téléphones sonnent, et l'on cogite sur l'après-8 mai. Les responsables les plus hostiles au compromis reconnaissent qu'il ne sera pas possible de tenir les troupes et que, même si l'on aborde des électionws législatives anticipées en ressuscitant l'Union pour une majorité nouvelle de juin 1981, cette union-là aura, dans bien des départements, le visage étrange que lui donnera, officiellement ou non, une composante nouvelle.

La balle est, alors, dans le camp adverse. Le sort de la droite « classique » sera entre les mains de *M. Mitterrand. Celui-ci considérera*-t-il que les succès de M. Le Pen l'ont, jusqu'à présent, servi et que tout l'invite à se réjouir de l'échec de MM. Chirac et Barre, et à en profiter pour une dissolution rapide ? L'usage tactique du Front national, justifié par la même approche de ce courant en termes de *« demande sociale »,* reste de mise parmi les dirigeants socialistes, que la tendance d'une partie des électeurs de M. Le Pen à choisir M. Mitterrand au second tour semblait, jusqu'à ces derniers jours, satisfaire, sans leur inspirer, apparemment, d'inquiétude sur la façon dont cette passerelle entre l'extrême droite et la gauche pourrait fonctionner dans l'avenir.

D'autres socialistes, en province et plus près de la base, ne se satisfont pas de cette analyse. Ainsi le premier secrétaire de la puissante fédération du Nord, M. Bernard Roman, distingue-t-il dans la progression du Front national dans son département les germes de la constitution d'un mouvement de type fasciste, et rappelle que les socialistes trouveront bien M. Le Pen en face d'eux le 9 mai. M. Michel Rocard est le premier dirigeant socialiste de haut niveau à critiquer ouvertement, dans ses discours, les électeurs de milieux populaires qui ont choisi de voter Le Pen. Ici ou là, comme le 3 mai à Limoges, lors d'un meeting auquel participait M. Fabius, s'exprime l'appel à un « front populaire » contre le Front national, dont on a pu voir l'esquisse, à Paris, lors des manifestations syndicales qui ont rassemblé, au total, le 1er mai, plus de monde que M. Le Pen.

A cette demande instinctive de mobilisation contre le « fascisme » chez les militants répond, chez certains dirigeants, la crainte de l'opportunité qu'ouvre à M. Le Pen la déstabilisation de la droite. Cette préoccupation est présente chez M. Lionel Jospin, sans que le premier secrétaire du PS en tire aucune conséquence quant à la démarche de M. Mitterrand après le second tour. Après avoir remis la gauche à flot, le président de la République, face au Front national, voudra-t-il sauver la droite de la noyade ?

PATRICK JARREAU.

Mort du graveur Stanley William Hayter

Stanley William Hayter est mort le 4 mai à son domicile parisien. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Né à Londres en 1901, Stanley William Hayter était issu d'une famille d'artistes, ce qui n'avait pas empêché son père de le pousser à faire des études de chimie et de biologie. Celles-ci l'amenèrent même à travailler, de 1922 à 1925, pour l'Anglo-Iran Oil Company, dans le Golfe.

Venu à Paris en 1926, où il avait commencé à s'initier à la gravure, Hayter ne devait plus quitter la capitale française, sauf pour New-York, pendant la seconde guerre mondiale. Et c'est à Montparnasse que, dès 1927, il allait ouvrir ce fameux Atelier 17 qu'ont fréquenté Picasso, Dali, Chagall, Miro et bien d'autres grands, ainsi que des jeunes artistes venus de tous les coins du monde chez « Bill », non pour apprendre un métier traditionnel, mais pour chercher auprès de lui à concilier gravure et langage contemporain.

Expérimentateur impénitent, très lié dans les années 30 aux surréalistes, Hayter a, en effet, contribué au renouvellement complet de la gravure comme moyen d'expression moderne, abstrait, laissant leur chance à la spontanéité, à l'automatisme, multipliant les recherches de matière, d'impression (impression sur plâtre) et de couleurs. Peintre-graveur, créateur à part entière, Hayler a laissé une œuvre personnelle importante à laquelle il est rendu régulièrement hommage.

G. B.

Décès de Dany Bloch

Dany Bloch, attachée de presse au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, est morte le jeudi 5 mai à Paris. Elle était âgée de soixante-six ans.

Dany Bloch depuis quinze ans contribuait à donner un vrai sens aux trois lettres de l'ARC : Animation, Recherche, Confrontation, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Elle y était officiellement chargée du service de presse, mais son rôle était beaucoup plus important, simplement parce qu'elle était généreuse, qu'elle aimait vraiment la jeune création, et qu'elle défendait les artistes avec chaleur.

Elle était née à Paris en 1925 et avait travaillé au service de la recherche de l'ORTF avant d'entrer dans l'équipe de l'ARC. Elle s'était spécialisée dans l'art vidéo, son sujet de thèse à l'Université, et publiait sur cette discipline qu'elle connaissait mieux que personne en France *(l'Art vidéo,* aux éditions L'Image).

G. B.

Les inquiétudes de la communauté juive

« Marseille ne deviendra pas la capitale du racisme »

MARSEILLE
de notre correspondant

« Qu'aurions-nous dit si ce vote s'était produit en Allemagne ? Que dirions-nous si un Le Pen allemand faisait 30 % des voix à Munich ? » La question posée par Me Gérard Bismuth, avocat marseillais et membre de l'Appel des Quarante signé par une quarantaine de personnalités juives de la ville, a donné le ton de la réunion organisée jeudi 5 mai sur le thème « Marseille ne deviendra pas la capitale du racisme » et à laquelle la communauté juive avait répondu, nombreuse, mais également des beurs, des Arméniens et des gitans.

*« Nous sommes des juifs de tous horizons politiques »,*ont affirmé les organisateurs auxquels s'étaient jointes des personnalités : MM. Guy Sebag, Marek Halter et Beate Klarsfeld, qui ont appelé la société française à plus de vigilance ; Michel Boujenah et le grand rabbin Sitruk avaient adressé des messages de soutien.

L'Appel des quarante a été entendu au-delà de Marseille, puisque des structures identiques se mettent en place à Lyon, Strasbourg, Montpellier, dans la perspective des prochaines élections municipales. Dans l'après-midi, un groupe de militants antiracistes, avec Mme Klarsfeld à leur tête, a défilé sur le Vieux-Port et fait halte devant le Bar des yachts, dont le patron, M. Henri Lambert, a été récemment *inculpé pour avoir,* avec un pistolet à grenaille, tiré sur un jeune homme qui critiquait les thèses du Front national.

JEAN CONTRUCCI.

EN BREF

● **NORVÈGE : trente-six morts dans un accident d'avion.** – Un appareil d'une compagnie norvégienne régionale avec trente-six personnes à bord s'est écrasé et a pris feu, vendredi soir, près de Torghatten, sur une île à quelque 200 kilomètres au sud de Bodo. Il n'y a aucun survivant, selon la police. L'avion, de type Dash-7, avec trente-trois passagers et trois membres d'équipage, assurait une liaison Nansos-Broennoeysund et s'est écrasé pour une raison encore inconnue. – *(AFP, Reuter.)*

● **COLOMBIE : la guérilla libérerait ses otages le 9 mai.** – La guérilla procubaine qui détient quatorze otages en Colombie, dont l'attaché de presse de l'ambassade de France, M. Jean-Christophe Rampal, a déclaré, le vendredi 6 mai, dans un communiqué qu'elle les libérerait lundi. L'Armée de libération nationale (ELN) a déclaré que les otages étaient en bonne santé et qu'ils seraient relâchés pendant une conférence de presse en présence de journalistes étrangers. Par ailleurs, une journaliste de la télévision colombienne enlevée mardi par la guérilla a été libérée vendredi. – *(Reuter.)*

● **Le groupe sud-coréen Samsung s'implante en Espagne.** – Les fabricants sud-coréens de matériels électroniques grand public continuent d'investir l'Europe. Déjà implanté en Grande-Bretagne et au Portugal, le groupe Samsung vient de conclure un accord avec la firme espagnole Inter-Invest SA en vue de *constituer avec elle une filiale de pro*duction dans la péninsule ibérique. Samsung sera majoritaire (90 %) dans la nouvelle entreprise. La construction de l'usine commencera au cours du premier semestre 1989. L'unité pourrait commencer à fonctionner au printemps 1990. Elle aura une capacité de fabrication de 300 000 téléviseurs couleur par an et de 250 000 magnétoscopes. Un autre groupe sud-coréen, Goldstar, est, lui, installé en Allemagne fédérale, où il produit déjà 400 000 téléviseurs couleur par an.

● **Un cadavre dans un coffre de voiture.** – Un cadavre en état de décomposition avancée a été découvert, le vendredi 6 mai, dans le coffre d'une voiture stationnée depuis plusieurs semaines sur une place de Honfleur (Calvados). Le véhicule, dont la présence avait intrigué un habitant, appartiendrait à M. Hervé Goger, demeurant à Trivagou (Côtes-du-Nord). Ce dernier l'aurait prêté le 8 janvier à son frère Jean-Luc, ingénieur agronome, que personne n'a revu depuis cette date.

A B C E F G H

